

# Rapport annuel de l'Université du Québec et de ses établissements



2000 - 2001



Québec, le 13 mars 2002

Monsieur Sylvain Simard  
Ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 25 de la *Loi sur l'Université du Québec*, je vous transmets notre rapport annuel pour l'exercice terminé le 31 mai 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Lucier". The signature is written in a cursive style with a horizontal line under the name.

Pierre Lucier

**Coordonnateur-éditeur :** Guy Massicotte

**Conception et réalisation graphiques :** Denis Savard

**Photogravure :** Mono-Lino

**Impression :** Imprimerie Deschamps-Piché

Les textes de ce rapport annuel nous ont été transmis par les établissements. Nous remercions nos collègues du réseau de nous avoir fourni le matériel photographique approprié.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1202-175X

Conformément à la *Loi sur la protection des non-fumeurs*, l'Université du Québec a adopté des mesures limitant l'usage du tabac.

# Table des matières

---

## Université du Québec

|                                  |    |
|----------------------------------|----|
| Rapport du président             | 4  |
| Code d'éthique et de déontologie | 8  |
| Statistiques                     |    |
| Inscriptions                     | 10 |
| Diplômes                         | 12 |
| Personnel                        | 14 |
| Recherche                        | 16 |
| Données financières              | 18 |

## Établissements

|  |    |
|--|----|
| Université du Québec à Montréal                | 20 |
| Université du Québec à Trois-Rivières          | 24 |
| Université du Québec à Chicoutimi              | 28 |
| Université du Québec à Rimouski                | 32 |
| Université du Québec à Hull                    | 36 |
| Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  | 40 |
| Institut national de la recherche scientifique | 44 |
| École nationale d'administration publique      | 48 |
| École de technologie supérieure                | 52 |
| Télé-université                                | 56 |

|                  |    |
|------------------|----|
| États financiers | 60 |
|------------------|----|

## Une année marquée par l'affirmation des établissements et des actions décisives pour l'avenir du réseau.

L'année 2000-2001 s'est déroulée sous le signe de l'affirmation de l'identité des établissements. Elle a été marquée par la mise en œuvre de changements importants dans l'organisation des activités communes et par les travaux du Groupe de travail sur l'Université du Québec de demain. En même temps, l'Université du Québec continuait de progresser par rapport à des enjeux fondamentaux comme la réussite étudiante et le développement de la recherche.

### Affirmation institutionnelle

Chacun des établissements a poursuivi son développement, dans un cadre qui favorise l'affirmation et la responsabilité institutionnelles. La négociation et la signature des contrats de performance avec le ministre de l'Éducation en est une bonne indication. Ces contrats, en effet, fournissent de nouveaux moyens de développement, notamment pour l'embauche de professeurs, qui permettront aux établissements d'assumer leur mission dans de meilleures conditions. Ils ont été négociés par les équipes de direction de chacun des établissements selon leur contexte particulier et en fonction de leurs objectifs propres. L'Université du Québec elle-même s'en est portée garante par la signature du président et, à l'occasion de l'approbation des budgets 2001-2002, par l'aval de l'Assemblée des gouverneurs.

Le nouveau mode de représentation des établissements de l'Université du Québec à la CREPUQ s'inscrit dans la même perspective d'une plus grande affirmation institutionnelle. Au-delà des quatre sièges traditionnellement dévolus aux représentants de l'Université du Québec, ce sont tous les chefs d'établissement qui sont désormais invités à la table du conseil d'administration de la Conférence. Cette représentation élargie permet de mieux défendre les valeurs et les préoccupations propres à l'Université du Québec et à ses établissements.

Au cours des dernières années, chacun des établissements du réseau a eu l'occasion de consolider ses infrastructures par de nouveaux édifices plus

fonctionnels qui attestent de leur présence et de leur rôle dans leur milieu. Au cours de la dernière année, les établissements de Québec ont progressé dans cette voie. L'implantation, au cœur du nouveau quartier St-Roch, de la TELUQ, de l'ENAP et du siège social constitue à la fois une amélioration de la qualité de vie de la clientèle et du personnel de ces établissements et un meilleur positionnement pour l'Université du Québec et les établissements de Québec. L'annonce de la venue prochaine de l'INRS à St-Roch s'inscrit dans la même perspective et donnera à cet établissement à la fois une plus grande visibilité et des infrastructures plus fonctionnelles. Rassemblement physique aidant, l'Université du Québec et les établissements de la capitale ont, patiemment et efficacement, creusé leur niche à Québec. Stratégie de présence, participations aux instances municipales et régionales, contacts réguliers avec les décideurs, engagements dans des initiatives conjointes, insertion sociocommunautaire : le résultat est probant.

■ *Inauguration de l'édifice de la TELUQ et du siège social de l'UQ. De gauche à droite, Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Louise Bertrand de la Télé-université, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse et Paul Bégin, ministre de la Justice et ministre responsable de la région de Québec.*



### Changements stratégiques

L'affirmation institutionnelle des établissements s'est manifestée aussi par des changements stratégiques, annoncés à la fin de l'année 2000-2001 à l'occasion des fêtes du 30<sup>e</sup> anniversaire du réseau.

Plusieurs règlements qui définissent les modes d'interaction des établissements et du réseau ont été revus en profondeur. Le règlement sur la planification et celui sur les ressources humaines ont été modifiés de façon à mettre l'accent, non plus sur le contrôle formel des plans de développement et des conventions collectives, mais bien davantage sur la réflexion et le positionnement stratégiques dans tous les aspects importants du développement des établissements et du réseau. La Commission de planification devient ainsi un lieu de pilotage stratégique où les chefs d'établissement peuvent partager leurs analyses et leurs visions et convenir de stratégies communes de développement.

Cette intention de favoriser la responsabilité institutionnelle en fonction des impératifs stratégiques auxquels sont confrontés les établissements, s'est également manifestée dans le domaine de l'encadrement des étudiants et de la poursuite des études. En février 2001, le Conseil des études a revu la réglementation des études de premier cycle et celle des études de cycles supérieurs et de la recherche. Ces modifications visaient notamment: une plus grande décentralisation des processus de gestion, la valorisation de la poursuite du grade par les étudiants, comme véritable sanction de la formation, une plus grande marge de manœuvre des établissements dans l'aménagement de formules de programmes et l'agencement de composantes de programmes pour conduire le plus grand nombre possible d'étudiants à leur diplôme, plus de souplesse dans la programmation et dans le cheminement des étudiants et une plus grande mobilité des étudiants dans le réseau.

Sur le plan de la réflexion, enfin, l'année a été marquée par les travaux du Groupe de travail sur l'Université du Québec de demain, créé à l'automne 2000 et qui avait pratiquement terminé ses travaux à l'été.

### Encadrement et soutien à la réussite étudiante

L'Université du Québec, par l'action de son personnel et de ses instances de direction et de coordination, a continué d'appuyer les établissements dans l'atteinte de leurs objectifs prioritaires.

Les programmes d'études constituent l'environnement premier de l'étudiant. L'Université du Québec accorde la plus grande importance à l'évaluation et à la mise à jour des programmes. En juin 2001, le Conseil des études a voulu rappeler l'importance de cet enjeu. Tout en réitérant la valeur de la politique adoptée en 1992, il a souligné les « visées stratégiques de l'évaluation des programmes, en termes de pertinence (scientifique, institutionnelle et sociale), d'efficacité (admission et diplomation) et de crédibilité de l'établissement »,



PHOTOS : DENIS SAVARD

## DOCTORATS HONORIFIQUES

|                    |      |
|--------------------|------|
| Bronislaw Geremek  | UQAM |
| Jocelyn Proteau    | UQAM |
| Philippe Séguin    | UQAM |
| Françoise Sullivan | UQAM |
| Michel Dumont      | UQAC |
| Caroll L'Italien   | UQAC |
| Pauline Charron    | UQAR |
| Paul Gérin-Lajoie  | UQAH |
| Alain Bideau       | INRS |
| André Caillé       | INRS |

## LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE 2000

|  |   |
|--|---|
| <b>Prix d'excellence<br/>en enseignement</b>                       |  |
| Claudette Hould<br>Professeure<br>Département d'histoire de l'art  | UQAM  |
| <b>Prix d'excellence<br/>en recherche</b>                          |  |
| Michel Gosselin<br>Professeur<br>Institut des sciences de la mer   | UQAR  |
| <b>Prix d'excellence<br/>en gestion</b>                            |  |
| <b>Prix Carrière</b>   |   |
| Jean-Pierre Côté<br>Directeur général<br>Service des bibliothèques | UQAM  |

et a résolu de demander aux établissements d'accélérer l'évaluation périodique de leurs programmes de formation, selon des orientations qui en précisent le processus et en resserrent la mise en œuvre.

L'Université du Québec agit aussi par le biais du développement pédagogique. Depuis plusieurs années, elle a créé au sein du Programme FODAR (Fonds de développement académique du réseau) un volet Renouveau pédagogique et technologies de l'information et des communications. Au cours de l'année 2000-2001, neuf nouveaux projets ont été financés, pour des montants variant entre 27 000 \$ et 70 000 \$, et le financement de onze projets a été renouvelé.

À l'échelle du réseau de l'Université du Québec, d'autres actions visent à appuyer les établissements dans la formulation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies favorisant la qualité de l'enseignement et la réussite étudiante. Il convient de souligner, à cet égard, la publication, au cours de l'année, des premiers résultats du projet ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études). En effet, en octobre 2000, l'équipe de recherche institutionnelle

de l'Université du Québec a publié les résultats d'une vaste recherche permettant de tracer le profil de la population étudiante et des conditions favorisant sa réussite à l'université.

### Le développement de la recherche

Le développement de la recherche demeure un enjeu majeur pour l'Université du Québec. C'est dans cette perspective que la direction du réseau et chacun des établissements ont participé activement aux consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de la politique québécoise de la science et de l'innovation, Savoir changer le monde, rendue publique en janvier 2001. En recherche, des efforts particuliers doivent être faits pour mieux profiter du potentiel du réseau. C'est pourquoi le Programme FODAR a été révisé pour apporter un soutien au développement de projets stratégiques, dans le contexte, notamment, du programme des regroupements stratégiques du FCAR. La Commission de l'enseignement et de la recherche et la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche se sont appliquées à planifier la préparation des dossiers de regroupement stratégique, ainsi que la participation des établissements au programme des chaires de recherche du Canada. Notons que, dans le cas des regroupements stratégiques, 16 demandes ont été soumises sur 74 pour l'ensemble des universités québécoises.

### Perspectives d'avenir

Le contexte de concurrence et les exigences de plus en plus grandes de la société à l'endroit des universités amènent les établissements à préciser sans cesse leurs orientations de développement. Le réseau apporte à chacun le soutien approprié pour la formulation et la mise en œuvre de ces orientations. À l'échelle du réseau, il existe aussi des priorités stratégiques à soutenir. Les attentes de la société en matière d'accessibilité à la formation, de science et de soutien au développement sont pressantes. C'est vrai dans la région montréalaise, où l'occupation des créneaux de la nouvelle économie appelle un appui efficace aussi bien en recherche qu'en formation. C'est vrai également dans les régions, où les établissements de l'Université du Québec sont implantés et qui tentent de stabiliser leur économie, dans un contexte démographique déclinant. Nul doute que l'ensemble des ressources de l'Université du Québec peut se mobiliser d'une façon encore plus efficace pour soutenir le développement de la métropole et celui des régions.

La création et la diffusion du savoir sont au cœur de la société actuelle. L'Université du Québec entend mobiliser l'ensemble de ses ressources, par des modes de fonctionnement qui en actualisent tout le potentiel, en vue de promouvoir un savoir librement construit, que les personnes, les communautés et les institutions s'approprient au profit du développement de tout le Québec.



UQ

Université du Québec

PIERRE LUCIER

Président

---

## DIRECTION

PIERRE LUCIER, président • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration • MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques

---

## ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

**Président :** PIERRE LUCIER \*, président, Université du Québec

**Membres:** BERNARD ANGERS, recteur, UQAC • JULES ARSENAULT, recteur, UQAT • ROLLANDE BARABÉ CLOUTIER \*, directrice générale, Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. • MONIQUE CHARBONNEAU, présidente-directrice générale, CEFRIO • JEAN-PIERRE CLERMONT \*, directeur général, Cégep de Matane • JEAN-PIERRE COLLIN, professeur, INRS • PIERRE COUTURE \*, recteur, UQAR • DAVID D'ARRISSO, étudiant, UQAM • GILBERT DIONNE, recteur par intérim, UQAM • MICHEL HARVEY, président-directeur général, Isoco Construction inc. • PIERRE LAPOINTE \*, directeur général, INRS • GILLES LAROCHE, administrateur de sociétés • MICHEL LEBLOND, avocat, Flynn Rivard • ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ • ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, ETS • GEORGE SMITH \*, vice-président et directeur général, affaires corporatives et secrétaire, L'Industrielle Alliance • CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR • FRANCIS WHYTE, recteur, UQAT

**Personnes convoquées :** SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, ENAP • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ **Personne invitée :** CÉLINE DUPUIS, technicienne en documentation, UQAR

**Secrétaire :** MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

\* Membre du comité exécutif

---

## CONSEIL DES ÉTUDES

**Président :** PIERRE LUCIER, président, UQ

**Membres :** YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche, ETS • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche, TELUQ • ÉRIC BOUCHARD, étudiant, UQAM • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAC • SYLVIE DORÉ, professeure, ETS • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation, UQAM • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAH • LOUISE DUSSAULT-LETOCHA, professeure, UQAM • ÉRIC GOUGEON, étudiant, UQAM • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, UQAT • RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQTR • SINH LEQUOC, directeur scientifique, INRS • SIEGFRIED MATHELET, étudiant, UQAM • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP • MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche, UQAR

**Secrétaire :** MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

---

## COMMISSION DE PLANIFICATION

**Président :** PIERRE LUCIER, président, UQ

**Membres:** BERNARD ANGERS, recteur, UQAC • JULES ARSENAULT, recteur, UQAT • SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, ENAP • PIERRE COUTURE, recteur, UQAR • GILBERT DIONNE, recteur par intérim, UQAM • PIERRE LAPOINTE, directeur général, INRS • ANNE MARREC, directrice générale, TELUQ • LOUISE MILOT, vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, UQ • ROBERT L. PAPINEAU, directeur général, ETS • JACQUES A. PLAMONDON, vice-président à l'administration, UQ • CLAIRE VERRET DE LA DURANTAYE, rectrice, UQTR • FRANCIS WHYTE, recteur, UQAH

**Personne convoquée :** GUY MASSICOTTE, directeur du Bureau de la planification, UQ

**Secrétaire :** MICHEL QUIMPER, secrétaire général et directeur de l'administration et des affaires juridiques, UQ

# Code d'éthique et de déontologie

## Mise en application du code d'éthique et de déontologie au cours de l'année 2000-2001

Au cours de l'année 2000-2001, le comité d'éthique et de déontologie de l'Université du Québec responsable de la mise en œuvre du code d'éthique et de déontologie applicable aux membres de l'Assemblée des gouverneurs n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

### 1. Titre

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.

### 2. Préambule

Le présent code a pour objet d'établir des règles de conduite applicables aux membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions à titre d'administrateur, de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission de l'Université du Québec et à inspirer la plus entière confiance auprès du public.

À ces fins, l'Assemblée des gouverneurs adopte les règles qui suivent conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

### 3. Champ d'application

Chaque membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu de se conformer aux règles de conduite prescrites par le présent code. Un membre est en outre tenu aux devoirs et obligations prescrits par les lois et règlements qui régissent l'Université du Québec, par les dispositions applicables de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q. c. M-30) et ses règlements concernant l'éthique et la déontologie, ainsi que les articles 321 à 326 du Code civil du Québec.

### 4. Devoirs généraux

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans l'exercice de ses fonctions, agir avec intégrité, indépendance, loyauté et bonne foi au mieux des intérêts de l'Université du Québec, et avec soin, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

### 5. Règles relatives à l'utilisation des biens et ressources de l'Université du Québec

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas confondre les biens de l'Université du Québec avec les siens. Il ne peut utiliser les biens, ressources matérielles, physiques ou humaines de l'Université à son profit ou au profit de tiers, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.

### 6. Règles relatives à l'information

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Il ne peut utiliser à son profit ou au profit d'un tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

### 7. Règles de conduite sur les conflits d'intérêts

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions.

### 8. Situations de conflit d'intérêts

Constitue une situation de conflit d'intérêts :

- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt personnel et distinct dans une délibération de l'Assemblée des gouverneurs ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans une entreprise qui transige ou est sur le point de transiger avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs a, directement ou indirectement, un intérêt dans un contrat ou une transaction, ou un projet de contrat ou de transaction, avec l'Université du Québec ;
- la situation où un membre de l'Assemblée des gouverneurs occupe une fonction de direction au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont les intérêts entrent en concurrence avec ceux de l'Université du Québec.

### 9. Intérêts incompatibles avec la charge d'administrateur et retrait de la séance lors de délibérations sur les conditions de travail, conventions collectives ou protocole d'entente

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- le président de l'Université ;
- le recteur de chaque université constituante ;
- les quatre personnes désignées parmi les directeurs généraux des instituts de recherche et des écoles supérieures ;
- les professeurs et les étudiants ;

ne peuvent, sous peine de déchéance de leur charge, avoir un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et les devoirs de leurs fonctions. Toutefois, cette déchéance n'a pas lieu si cet intérêt leur échoit par succession ou par donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Les membres de l'Assemblée des gouverneurs ci-après énumérés :

- les membres provenant des milieux sociaux, culturels, des affaires et du travail ;
  - le membre provenant du milieu de l'enseignement collégial ;
- qui ont un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit leur intérêt personnel et celui de l'Université du Québec doivent, sous peine de déchéance de leur charge, le dénoncer par écrit au président de l'Assemblée des gouverneurs et s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'entreprise dans laquelle ils ont leur intérêt ou à toute séance au cours de laquelle leur intérêt est débattu.

Le membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante ou d'une école supérieure qui fait partie de l'Assemblée des gouverneurs à titre de professeur ou d'étudiant, doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question concernant les négociations relatives à la convention collective ou au contrat collectif de travail en tenant lieu qui le régit ou qui régit d'autres membres du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure.

Un membre du personnel de l'Université du Québec, d'une université constituante, d'un institut de recherche ou d'une école supérieure doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur toute question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

#### 10. Règle prohibant l'acceptation de cadeaux ou autres avantages

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur.

#### 11. Règle prohibant l'acceptation de faveurs ou avantages

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

#### 12. Règle prohibant l'influence

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

#### 13. Règles applicables après la cessation des fonctions

Le membre de l'Assemblée des gouverneurs qui a cessé d'exercer sa charge d'administrateur doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de sa charge antérieure.

Dans l'année qui suit la fin de sa charge d'administrateur, un membre de l'Assemblée des gouverneurs ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public au sujet d'une procédure, d'une négociation ou d'une autre opération à laquelle l'Université du Québec est partie, ne peut donner des conseils, ni agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à cette procédure, cette négociation ou cette autre opération.

Pendant la même période et dans les mêmes circonstances, les membres de l'Assemblée des gouverneurs ne peuvent traiter avec la personne visée au premier alinéa.

#### 14. Mécanismes d'application

##### 14.1 Comité d'éthique et de déontologie

Le comité d'éthique et de déontologie relève de l'Assemblée des gouverneurs. Il est formé de trois (3) membres de l'Assemblée, dont un président, désignés par l'Assemblée des gouverneurs pour une durée de trois (3) ans. Le secrétaire général, ou son mandataire, agit comme secrétaire.

Lorsqu'un membre du comité d'éthique et de déontologie est visé par une allégation découlant de l'application du présent code, l'Assemblée des gouverneurs doit pourvoir à son remplacement dans les meilleurs délais.

##### 14.1.1 Mandat du comité

Le comité a pour mandat :

- a) de remplir les responsabilités qui lui sont confiées par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec ;
- b) de diffuser et de promouvoir ce code d'éthique et de déontologie auprès des membres de l'Assemblée des gouverneurs ;
- c) de présenter à l'Assemblée des gouverneurs un rapport annuel et toutes recommandations qu'il juge appropriées en matière d'éthique et de déontologie. Le comité indique dans son rapport annuel le nombre de demandes d'avis qu'il a reçues ainsi que le nombre de dossiers d'allégations de manquements au code d'éthique et de déontologie dont il a traité au cours de l'année et leur suivi ;
- d) de conseiller les membres de l'Assemblée des gouverneurs sur toute question relative à l'application du code d'éthique et de déontologie.

##### 14.1.2 Pouvoirs du comité

Outre les pouvoirs qui lui sont conférés par le code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec, le comité d'éthique et de déontologie peut :

- a) établir ses propres règles de fonctionnement et de régie interne, dont il informe l'Assemblée des gouverneurs ;
- b) procéder à toute consultation qu'il juge utile à l'exécution de son mandat.

##### 14.2 Traitement des allégations de transgression du Code

Un membre de l'Assemblée des gouverneurs ou l'Assemblée des gouverneurs, lorsqu'il y a des motifs sérieux de croire qu'une contravention au présent code a été commise, peut en saisir, par écrit, le président du comité d'éthique et de déontologie et lui remettre tous les documents disponibles et pertinents.

Le comité d'éthique et de déontologie détermine, après examen, s'il y a matière à ouvrir un dossier. Dans l'affirmative, il avise, par écrit, la personne concernée des manquements qui lui sont reprochés et lui remet copie de tous les documents et de toute autre information à son dossier se rapportant aux manquements reprochés.

Le comité d'éthique et de déontologie rencontre la personne concernée ainsi que toute autre personne dont il estime la présence pertinente afin de recueillir leurs observations et points de vue.

Lorsque le rapport du comité d'éthique et de déontologie conclut qu'il y a eu contravention au présent code et recommande une sanction, l'Assemblée des gouverneurs donne à la personne concernée l'occasion de présenter son point de vue. Elle rend sa décision par scrutin secret.

##### 14.3 Sanctions

Une contravention au présent code peut donner lieu à un avertissement, une réprimande, une demande de corriger la situation qui a généré la transgression du code, une demande de révocation à l'autorité compétente, si le manquement est grave ou s'il y a refus de donner suite à la décision de l'Assemblée des gouverneurs faisant état d'une demande de correction de situation.

##### 14.4 Mesures provisoires

Lorsqu'une situation urgente nécessite une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, le comité d'éthique et de déontologie peut faire une demande à l'autorité compétente de relever provisoirement de ses fonctions le membre à qui l'on reproche une contravention au présent code, le temps nécessaire pour examiner la situation et prendre la décision appropriée.

##### 14.5 Demande d'avis

L'Assemblée des gouverneurs ou l'un de ses membres peut demander l'avis du comité d'éthique et de déontologie sur la conformité d'une conduite ou d'une situation donnée avec le présent code.

#### 15. Disposition finale

Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur dès son adoption<sup>1</sup> par l'Assemblée des gouverneurs.

1 Adopté par l'Assemblée des gouverneurs, le 9 décembre 1998, résolution 1998-16-AG-R-200

# Les inscriptions

## Inscriptions à l'automne 2000<sup>1</sup>

|  | UQAM   | UQTR  | UQAC  | UQAR  | UQAH  | UQAT  | INRS   | ENAP   | ETS   | TELUQ | TOTAL  |
|--|--------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|-------|-------|--------|
| Nombre total d'inscriptions                            | 37 768 | 9 500 | 6 764 | 4 387 | 4 650 | 2 434 | 644    | 1 197  | 3 332 | 7 829 | 78 505 |
| En équivalence au temps plein de l'année 2000          | 22 686 | 6 106 | 4 005 | 2 630 | 2 772 | 1 119 | 285    | 462    | 2 583 | 2 365 | 45 012 |
| Nouveaux dans l'établissement au 1 <sup>er</sup> cycle | 7 819  | 1 949 | 1 080 | 878   | 941   | 624   | N.A.P. | N.A.P. | 891   | 2 625 | 16 807 |

L'Université du Québec comptait 78 505 étudiants à l'automne 2000, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'automne précédent. Au 1<sup>er</sup> cycle, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour la première fois dans un établissement du réseau de l'Université du Québec représente 25,1 % des étudiants de premier cycle. Quant à la clientèle des cycles supérieurs, elle a connu une augmentation de 10,6 % cette année. Soulignons que le volume des étudiants de deuxième et de troisième cycles a enregistré une croissance de 36,8 % depuis l'automne 1994.

## Indicateurs

|   | UQAM % | UQTR % | UQAC % | UQAR % | UQAH % | UQAT % | INRS % | ENAP % | ETS % | TELUQ % | TOTAL % |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|
| Inscriptions au baccalauréat à temps plein sur l'ensemble des inscriptions de 1 <sup>er</sup> cycle | 40,7   | 51,5   | 43,9   | 50,5   | 46,0   | 30,5   | N.A.P. | N.A.P. | 55,3  | 1,2     | 39,0    |
| Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions                                  | 14,1   | 13,3   | 14,0   | 15,4   | 14,1   | 13,6   | 100,0  | 100,0  | 8,3   | 2,3     | 14,7    |
| Femmes aux cycles supérieurs  | 51,8   | 52,4   | 53,3   | 49,0   | 55,1   | 62,5   | 35,6   | 52,2   | 13,8  | 38,9    | 50,4    |

À l'automne 2000, 39 % des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à l'Université du Québec étaient inscrits à temps plein à un programme de baccalauréat; cette proportion est relativement stable depuis 1995 (*figure 1*). Le poids relatif des étudiants aux cycles supérieurs continue d'augmenter et atteint maintenant 14,7 % (*figure 2*), alors qu'il n'était que de 10,4 % en 1994. En ce qui concerne la proportion des femmes aux cycles supérieurs, elle se maintient autour de 50 % depuis 1997 (*figure 3*).

1 Source : Système PRISME, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

Figure 1

Baccalauréat à temps plein sur les inscriptions du 1<sup>er</sup> cycle (en %)

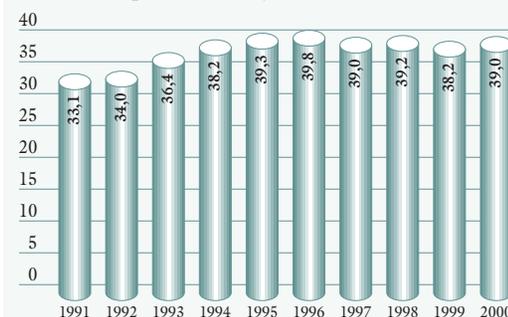


Figure 2

Inscriptions aux cycles supérieurs sur l'ensemble des inscriptions (en %)

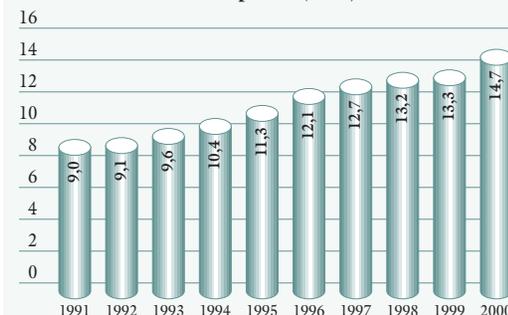
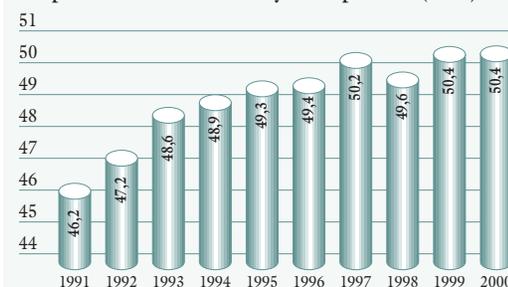


Figure 3

Proportion de femmes aux cycles supérieurs (en %)



## Répartition selon le genre de programme

|  | UQAM % | UQTR % | UQAC % | UQAR % | UQAH % | UQAT % | INRS % | ENAP % | ETS % | TELUQ % | TOTAL % |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|
| Baccalauréat <sup>2</sup>                      | 47,3   | 53,8   | 47,4   | 50,5   | 52,3   | 32,7   | 70,9   | 5,2    | 43,8  | -       | -       |
| Certificat                                     | 30,2   | 25,4   | 29,2   | 25,6   | 28,7   | 33,8   | 10,7   | 54,2   | 30,1  | -       | -       |
| Autres 1 <sup>er</sup> cycle                   | 8,3    | 7,5    | 9,4    | 8,5    | 4,8    | 19,9   | 10,2   | 38,3   | 11,3  | -       | -       |
| Maîtrise                                       | 8,8    | 7,9    | 7,0    | 9,8    | 7,4    | 5,3    | 48,1   | 49,5   | 5,4   | 0,2     | 8,3     |
| Doctorat                                       | 2,8    | 1,5    | 1,2    | 1,4    | 0,2    | 0,1    | 26,1   | 2,3    | 2,0   | 2,1     |         |
| Autres 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles | 2,5    | 3,8    | 5,8    | 4,2    | 6,5    | 8,2    | 25,8   | 48,2   | 0,9   | 2,0     | 4,3     |

Le trois quarts des étudiants de l'Université du Québec sont inscrits à un programme de baccalauréat ou de certificat tandis que 10,4 % des étudiants poursuivent des études à la maîtrise ou au doctorat, ce qui représente une hausse appréciable par rapport à l'année précédente (*figures 4 et 5*). Le poids relatif des programmes menant à un grade par rapport à celui des programmes d'autres types et des études libres est demeuré stable comparativement à l'année précédente.

## Répartition selon le grand secteur disciplinaire

|                              | UQAM % | UQTR % | UQAC % | UQAR % | UQAH % | UQAT % | INRS % | ENAP % | ETS % | TELUQ % | TOTAL % |
|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|
| Sciences de la santé         | -      | 11,8   | 4,6    | 8,7    | 5,2    | 8,1    | 1,9    | -      | -     | 0,5     | 2,9     |
| Sciences pures et appliquées | 12,4   | 11,0   | 12,3   | 12,7   | 10,5   | 5,7    | 84,8   | -      | 90,2  | 10,2    | 15,4    |
| Sciences humaines            | 30,8   | 38,3   | 41,0   | 36,5   | 26,3   | 32,0   | 7,6    | -      | -     | 8,7     | 28,5    |
| Sciences de l'administration | 31,5   | 24,5   | 23,2   | 31,6   | 38,6   | 27,2   | -      | 1,1    | -     | 42,2    | 29,3    |
| Arts                         | 6,9    | 1,3    | 2,5    | -      | 4,0    | 5,9    | -      | -      | -     | -       | 4,1     |
| Lettres                      | 7,1    | 5,0    | 6,7    | 4,1    | 4,4    | 0,5    | -      | -      | -     | 4,7     | 5,6     |
| Autres <sup>3</sup>          | 11,3   | 8,1    | 9,6    | 6,4    | 11,0   | 20,6   | 5,7    | 98,9   | 9,8   | 33,6    | 14,2    |

À l'automne 2000, sept étudiants de l'Université du Québec sur dix ont choisi d'étudier en sciences humaines, en sciences de l'administration ou en sciences pures et appliquées. Cette proportion s'est avérée relativement stable au fil des ans. Le secteur de l'administration continue de progresser depuis 1995. Pour la première fois depuis 1991, le nombre d'inscriptions enregistrées dans ce secteur a même été légèrement supérieur à celui du secteur des sciences humaines (*figure 6*).

2 Les données de l'UQTR incluent le doctorat de 1<sup>er</sup> cycle en chiropratique.

3 Comprend l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et autres services publics et communautaires, les programmes d'échanges ou les programmes relevant de l'entente sur les transferts de crédits gérée par la CREPUQ, les études plurisectorielles ainsi que les étudiants libres et auditeurs.

N.A.P. : Ne s'applique pas.

Figure 4

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)



Figure 5

Évolution de la proportion des inscriptions (en %)

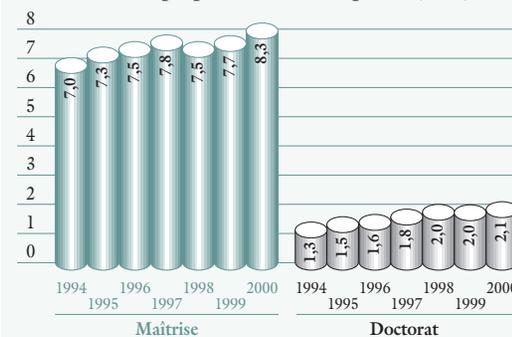
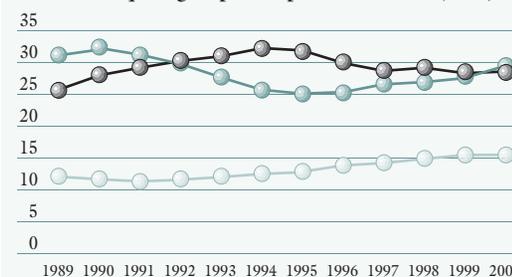


Figure 6

Évolution de la proportion des inscriptions dans les secteurs qui regroupent le plus d'étudiants (en %)



# Les diplômés<sup>1</sup>

## Total des diplômes décernés

|                              | UQAM    | UQTR   | UQAC   | UQAR   | UQAH   | UQAT  | INRS  | ENAP  | ETS   | TELUQ  | TOTAL   |
|------------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|---------|
| En 2000                      | 7 815   | 2 083  | 1 052  | 800    | 897    | 383   | 69    | 243   | 559   | 726    | 14 627  |
| De 1968 à 2000 inclusivement | 161 627 | 52 031 | 32 319 | 25 879 | 21 451 | 9 373 | 1 069 | 4 389 | 6 422 | 13 861 | 328 421 |

Depuis sa fondation, l'Université du Québec a délivré 328 421 diplômes, dont 56,3 % ont été attribués à des femmes. En 2000, 14 627 nouveaux diplômes ont été décernés. De ce nombre, 6 812<sup>2</sup> l'ont été par l'Assemblée des gouverneurs et 7 815 par le conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal. La proportion de femmes diplômées au 1<sup>er</sup> cycle demeure particulièrement élevée, atteignant 60,2 % au baccalauréat et 64,9 % au certificat. Depuis quatre ans, aux cycles supérieurs, près de la moitié des diplômes ont été décernés à des femmes. Quant au nombre de femmes au doctorat, il demeure constant et leur proportion se situe à 50 % (figure 7).

## Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre

|              | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS | ENAP | ETS  | TELUQ | TOTAL |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|
|              | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %     | %     |
| Baccalauréat | 49,8 | 59,0 | 59,6 | 55,0 | 59,5 | 52,0 | -    | -    | 81,4 | 12,7  | 51,0  |
| Certificat   | 34,4 | 28,9 | 29,4 | 32,6 | 28,8 | 45,2 | -    | -    | 12,5 | 86,6  | 34,1  |
| Maîtrise     | 13,0 | 9,3  | 8,3  | 8,4  | 5,9  | 1,6  | 76,8 | 74,1 | 5,2  | -     | 11,5  |
| Diplôme      | 1,6  | 2,3  | 2,3  | 3,5  | 5,8  | 1,3  | -    | 25,9 | 0,5  | 0,7   | 2,4   |
| Doctorat     | 1,3  | 0,6  | 0,5  | 0,5  | -    | -    | 23,2 | -    | 0,4  | -     | 0,9   |

Plus de la moitié des diplômes décernés par l'Université du Québec en 2000 sont des baccalauréats et 14,9 % sont des diplômes de cycles supérieurs, ce qui confirme la hausse amorcée il y a trois ans. Par ailleurs, la proportion de certificats décernés, qui était en baisse depuis plusieurs années, semble s'être stabilisée et se situe à 34,1 % cette année par rapport à 33,6 % en 1999 (figure 8).

Figure 7

Proportion des hommes et des femmes selon le genre de diplôme décerné en 2000 (en %)

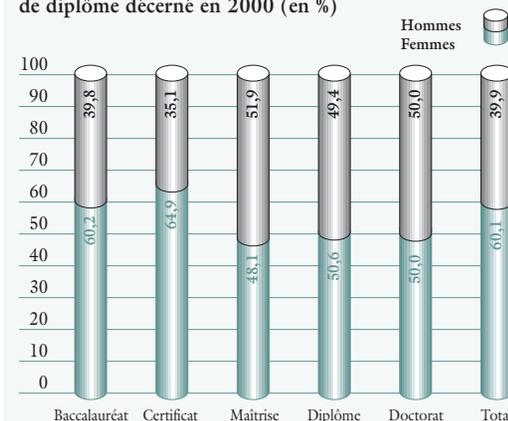
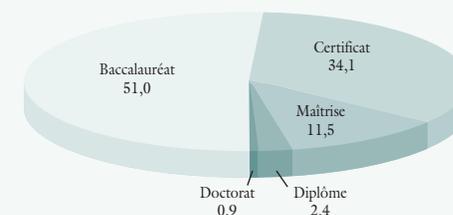


Figure 8

Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le genre (en %)



1 Source: Système Prisme, Direction du recensement étudiant et de la recherche institutionnelle, Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche.

2 Comprend la maîtrise en analyse et gestion urbaine de l'UQAM, décernée par l'Assemblée des gouverneurs.

## Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire

|                              | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS | ENAP  | ETS   | TELUQ | TOTAL |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|-------|-------|
|                              | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %    | %     | %     | %     | %     |
| Sciences de la santé         | -    | 13,7 | 5,8  | 8,1  | 4,5  | 15,9 | -    | -     | -     | -     | 3,5   |
| Sciences pures et appliquées | 9,6  | 10,4 | 15,4 | 16,8 | 10,6 | 1,8  | 97,1 | -     | 100,0 | 12,8  | 14,3  |
| Sciences humaines            | 30,2 | 41,9 | 33,7 | 35,3 | 25,6 | 29,2 | 2,9  | -     | -     | 8,7   | 29,2  |
| Sciences de l'administration | 38,9 | 22,9 | 25,6 | 31,6 | 40,6 | 39,2 | -    | -     | -     | 55,4  | 33,9  |
| Arts                         | 6,3  | 1,8  | 3,9  | -    | 2,8  | 2,3  | -    | -     | -     | -     | 4,2   |
| Lettres                      | 8,4  | 4,8  | 5,6  | 4,3  | 3,1  | 1,3  | -    | -     | -     | 2,2   | 6,1   |
| Autres <sup>3</sup>          | 6,5  | 4,5  | 10,0 | 4,0  | 12,8 | 10,2 | -    | 100,0 | -     | 20,9  | 8,8   |

Parmi les diplômes décernés par l'Université du Québec, six diplômes sur dix proviennent du secteur des sciences humaines ou de celui des sciences de l'administration (figure 9). Le secteur des sciences de la santé a connu un léger recul depuis deux ans, passant à 3,5 % en 2000 comparativement à 4,1 % en 1999 et à 5,0 % en 1998.

## Pour les programmes conduisant à l'obtention d'un grade universitaire

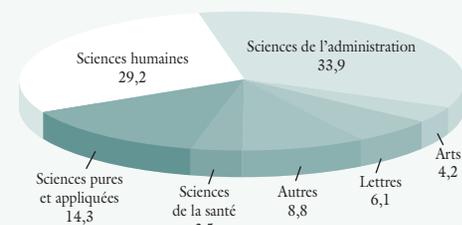
|                              | BACCALAURÉAT | MAÎTRISE | DOCTORAT |
|------------------------------|--------------|----------|----------|
|                              | %            | %        | %        |
| Sciences de la santé         | 4            |          |          |
| Sciences pures et appliquées | 19           | 15       | 27       |
| Sciences humaines            | 43           | 25       | 44       |
| Sciences de l'administration | 19           | 36       | 5        |
| Arts                         | 6            | 3        | 1        |
| Lettres                      | 5            | 6        | 11       |
| Autres <sup>3</sup>          | 4            | 14       | 12       |

La répartition des diplômes entre les différents secteurs disciplinaires varie selon le grade décerné. Ainsi, plus du quart des diplômes de doctorat sont en sciences pures et appliquées, alors que ce même secteur ne compte que pour 19 % des diplômes de baccalauréat. À l'inverse le secteur des sciences de l'administration, qui comprend 19 % de tous les diplômes de baccalauréat décernés par l'Université du Québec, se retrouve avec seulement 5 % du volume des doctorats. Par contre, soulignons que la proportion de ce même secteur pour les diplômes de maîtrise continue d'augmenter de façon sensible. En effet, cette proportion, qui était de 17 % en 1997, est passée à 27 % en 1998, à 34 % en 1999 et à 36 % en 2000, dépassant ainsi le secteur des sciences humaines qui occupait le premier rang jusqu'en 1998.

<sup>3</sup> Comprend les programmes d'études dans les domaines de l'administration publique (particulièrement à l'ENAP) et des autres services publics et communautaires, ainsi que les études plurisectorielles telles que les sciences de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

Figure 9

## Répartition des diplômes décernés en 2000 selon le secteur disciplinaire (en %)



# Le personnel

## Répartition du personnel régulier par catégorie<sup>1</sup>

|                     | UQAM  | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS | ENAP | ETS | TELUQ | UQ | CSC | TOTAL |
|---------------------|-------|------|------|------|------|------|------|------|-----|-------|----|-----|-------|
| Enseignant          | 945   | 347  | 206  | 158  | 132  | 72   | 126  | 38   | 101 | 34    | -  | -   | 2 159 |
| Direction           | 98    | 42   | 19   | 21   | 18   | 9    | 19   | 11   | 23  | 14    | 18 | 2   | 294   |
| Professionnel       | 280   | 93   | 71   | 45   | 41   | 20   | 60   | 15   | 45  | 67    | 27 | 14  | 777   |
| Technique           | 232   | 83   | 53   | 41   | 41   | 12   | 84   | 21   | 56  | 34    | 13 | 3   | 673   |
| Bureau              | 516   | 170  | 119  | 78   | 71   | 35   | 60   | 25   | 76  | 77    | 22 | 3   | 1 252 |
| Métiers et services | 144   | 33   | 23   | 28   | 7    | 1    | 38   | 5    | 23  | -     | 3  | -   | 305   |
| Total               | 2 215 | 769  | 490  | 370  | 310  | 150  | 387  | 115  | 324 | 226   | 83 | 22  | 5 460 |

Parmi le personnel régulier de l'Université du Québec, près de quatre individus sur dix (39,5 %) sont des enseignants. Viennent ensuite les employés des groupes bureau et métiers et services qui comptent pour 28,5 % des effectifs. Le personnel professionnel et technique, quant à lui, représente 26,6 % de l'ensemble, tandis que le personnel de direction constitue 5,4 % du personnel régulier (figure 10). Depuis les cinq dernières années, l'ensemble du personnel régulier de l'Université du Québec a été réduit de 4,7 %. La plus grande variation se situe chez le personnel de direction, en baisse de 16,8 % par rapport à 1996.

## Répartition du personnel enseignant par discipline<sup>2</sup>

|                              | UQAM % | UQTR % | UQAC % | UQAR % | UQAH % | UQAT % | INRS % | ENAP % | ETS % | TELUQ % | TOTAL % |
|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|---------|---------|
| Sciences de la santé         | -      | 5,8    | -      | 4,6    | -      | -      | 15,7   | -      | -     | 2,6     | 2,4     |
| Sciences pures et appliquées | 21,8   | 29,5   | 31,7   | 28,1   | 13,3   | 15,9   | 60,0   | -      | 97,9  | 21,1    | 29,4    |
| Sciences humaines            | 46,4   | 41,3   | 41,7   | 39,2   | 54,7   | 63,6   | 24,3   | -      | 1,0   | 50,0    | 41,4    |
| Sciences de l'administration | 14,8   | 13,9   | 14,2   | 21,6   | 32,0   | 20,5   | -      | 100,0  | -     | 18,4    | 16,4    |
| Arts et lettres              | 16,9   | 9,5    | 12,4   | 6,5    | -      | -      | -      | -      | 1,0   | 7,9     | 10,4    |

Plus de 40 % du personnel enseignant régulier est rattaché à des unités administratives du secteur des sciences humaines. Les deux autres secteurs qui regroupent le plus d'enseignants à l'Université du Québec sont les sciences pures et appliquées et les sciences de l'administration (figure 11). On n'observe que de très légères variations dans la répartition du personnel enseignant par discipline au cours des ans.

Figure 10

Répartition du personnel régulier au 31 mars 2001 selon la catégorie (en %)

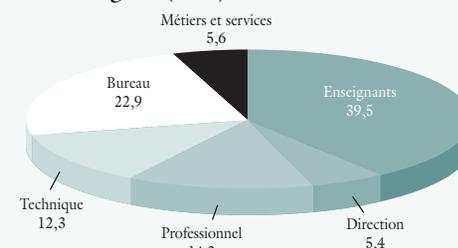
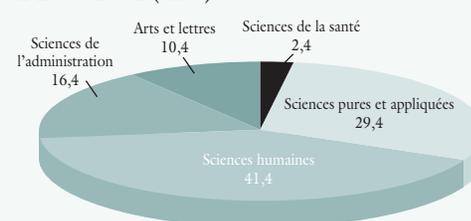


Figure 11

Répartition du personnel enseignant selon la discipline en 2000-2001 (en %)



## Indicateurs sur le personnel enseignant

|   | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS   | ENAP   | ETS  | TELUQ | TOTAL |
|---|------|------|------|------|------|------|--------|--------|------|-------|-------|
| % de femmes <sup>3</sup>                      | 30,0 | 24,6 | 24,3 | 24,8 | 32,0 | 35,2 | 17,9   | 17,5   | 12,5 | 31,6  | 26,6  |
| % de détenteurs de doctorat <sup>3</sup>      | 82,3 | 82,4 | 70,2 | 74,5 | 70,3 | 55,7 | 98,6   | 75,0   | 69,8 | 84,2  | 79,0  |
| Ratio ecetp/personnel enseignant <sup>4</sup> | 24,0 | 17,6 | 19,4 | 16,6 | 21,0 | 15,5 | n.a.p. | n.a.p. | 25,6 | 69,6  | 22,2  |

Au sein de l'Université du Québec, près de quatre professeurs sur cinq détiennent au moins un doctorat (*figure 12*). Cette proportion s'est accrue de 5,4 % en cinq ans. Signalons également l'accroissement de la représentation des femmes parmi le personnel enseignant régulier (*figure 13*). En effet, la proportion des femmes est passée de 23 % en 1996 à 26,6 % en 2000. Quant au ratio de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein sur le nombre de professeurs, il demeure relativement stable au cours des ans, oscillant entre 22 et 23.

## Chargés de cours (5)

|             | UQAM  | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS   | ENAP | ETS  | TELUQ  | TOTAL |
|-------------|-------|------|------|------|------|------|--------|------|------|--------|-------|
| Nombre      | 1 426 | 440  | 315  | 260  | 333  | 180  | N.A.P. | 62   | 153  | N.A.P. | 3 169 |
| % de femmes | 40,3  | 34,1 | 32,7 | 40,4 | 42,3 | 47,8 | -      | 21,0 | 12,4 | -      | 37,6  |

- 1 Source : Budgets de fonctionnement 2000-2001, Vice-présidence à l'administration. Personnel régulier en place au 31 mars 2001 et occupant un poste autorisé au fonds de fonctionnement ou au fonds avec restriction. Données arrondies à l'entier.
- 2 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1<sup>er</sup> octobre 2000. La méthode de regroupements disciplinaires se base sur la variable « unité ou sous-unité administrative » et dans le cas où l'unité ne peut être reliée à une discipline, la principale discipline d'enseignement du professeur est utilisée (principalement à la TELUQ).
- 3 Source : Fichiers des établissements transmis à la CREPUQ dans le cadre de l'enquête sur le personnel enseignant. Personnel en fonction au 1<sup>er</sup> octobre 2000.
- 4 Ce ratio est calculé pour les établissements offrant des programmes de 1<sup>er</sup> cycle.
- 5 Source : Données recueillies auprès des établissements pour l'année universitaire 2000-2001 et transmises par le Bureau des relations du travail. Depuis 1997-1998, les données incluent le nombre de chargés de cours ayant donné moins d'une charge de cours. Des écarts peuvent donc être constatés par rapport aux années antérieures.  
N.A.P.: Ne s'applique pas.

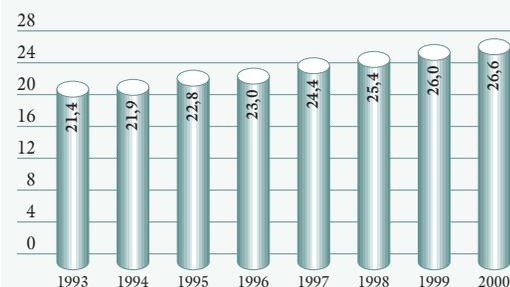
Figure 12

Évolution de détenteurs de doctorat parmi le personnel enseignant régulier (en %)



Figure 13

Évolution de la proportion de femmes parmi le personnel enseignant régulier (en %)



# La recherche<sup>1</sup>

## Recherche subventionnée 2000-2001

|                                       | UQAM   | UQTR   | UQAC   | UQAR   | UQAH   | UQAT   | INRS    | ENAP   | ETS    | TELUQ   | TOTAL   |
|---------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|--------|--------|---------|---------|
| Nombre d'octrois                      | 1 412  | 378    | 235    | 214    | 74     | 139    | 611     | 49     | 246    | 45      | 3 403   |
| Montant des octrois en 000 \$         | 34 105 | 10 396 | 8 096  | 5 028  | 2 004  | 7 228  | 30 517  | 1 022  | 5 442  | 3 707   | 107 545 |
| % des montants sous forme de contrats | 14,1   | 11,6   | 22,1   | 43,8   | 5,5    | 49,7   | 30,2    | 86,6   | 44,6   | 61,4    | 26,5    |
| Valeur des octrois/nb de professeurs  | 36 971 | 29 686 | 39 301 | 32 650 | 16 296 | 97 670 | 263 076 | 28 405 | 75 579 | 109 015 | 51 514  |

En 2000-2001, le montant des octrois de recherche de l'Université du Québec est de 107 544 967 \$, ce qui représente une augmentation de 5,8 % par rapport à 1999-2000. Avec l'ajout des projets interétablissements, on prévoit que le montant des octrois de recherche continuera d'augmenter. Rappelons que ces données sont provisoires et excluent une partie de la recherche interuniversitaire dont l'établissement responsable est à l'extérieur du réseau. La valeur des octrois par professeur se situe à 51 514 \$, une hausse de 4,7 % depuis 1999-2000 (*figure 14*).

## Octrois 2000-2001 selon la catégorie d'organisme en 000 \$

|                                 | UQAM   | UQTR   | UQAC  | UQAR  | UQAH  | UQAT  | INRS   | ENAP  | ETS   | TELUQ | TOTAL   |
|---------------------------------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|---------|
| FCAR                            | 4 012  | 861    | 344   | 264   | 349   | 55    | 1 252  | 30    | 197   | 15    | 7 379   |
| Gouvernement du Québec (autres) | 4 475  | 1 936  | 3 701 | 1 278 | 128   | 1 409 | 5 523  | 802   | 359   | 70    | 19 681  |
| CQRS                            | 1 584  | 274    | 8     | 113   | 285   | -     | 110    | 19    | -     | -     | 2 393   |
| CRSNG                           | 4 758  | 2 292  | 1 171 | 1 101 | 178   | 378   | 4 842  | -     | 1 360 | 587   | 16 667  |
| CRMC/IRSC                       | 557    | 18     | -     | -     | -     | -     | 1 104  | -     | 45    | -     | 1 724   |
| CRSH                            | 5 700  | 488    | -     | 90    | 472   | 42    | 604    | 34    | -     | 147   | 7 577   |
| FRSQ                            | 417    | 75     | -     | 3     | -     | -     | 381    | -     | 19    | -     | 895     |
| Gouvernement du Canada (autres) | 5 327  | 779    | 403   | 459   | 276   | 1 062 | 9 217  | 7     | 268   | 1 104 | 18 902  |
| FIR                             | 1 903  | 291    | 296   | 48    | 200   | 88    | 167    | 55    | 273   | 56    | 3 377   |
| Autres sources internes         | 1 012  | 813    | 306   | 643   | 40    | 212   | 1 445  | -     | 383   | -     | 4 854   |
| UQ <sup>2</sup>                 | 67     | 6      | 4     | 27    | -     | 20    | 139    | -     | 27    | 28    | 318     |
| Autres sources externes         | 4 293  | 2 563  | 1 863 | 1 002 | 76    | 3 962 | 5 733  | 75    | 2 511 | 1 700 | 23 778  |
| TOTAL                           | 34 105 | 10 396 | 8 096 | 5 028 | 2 004 | 7 228 | 30 517 | 1 022 | 5 442 | 3 707 | 107 545 |

Les organismes gouvernementaux constituaient, en 2000-2001, la principale source de financement des activités de recherche avec 35,9 % du montant total des octrois. Viennent ensuite les organismes non gouvernementaux (autres sources externes) qui contribuaient pour 22,1 %. Parmi les grands organismes subventionnaires, soulignons la contribution importante du CRSNG dont les subventions représentaient 15,5 % de l'ensemble des octrois de recherche de l'Université du Québec en 2000-2001 (*figure 15*).

Figure 14

Évolution du montant des octrois de recherche (en 000\$) et de la valeur des octrois par professeur

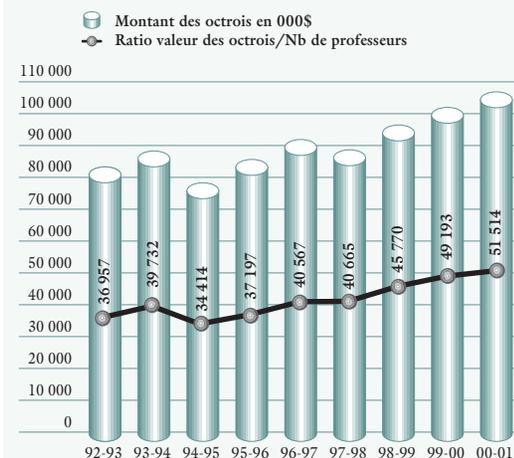
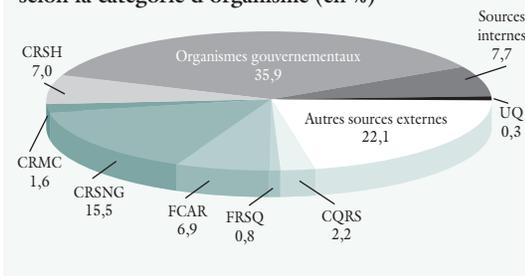


Figure 15

Répartition des octrois de recherche en 2000-2001 selon la catégorie d'organisme (en %)



- 1 Source : Données provisoires transmises par les établissements à la Direction des études de cycles supérieurs et de la recherche de la Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche. Excluant une partie des subventions de recherche interuniversitaire pour lesquelles les montants ont été versés à un établissement extérieur au réseau et dans lesquelles au moins un professeur de l'Université du Québec est impliqué.
- 2 Les octrois proviennent du Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et du programme Communauté scientifique réseau.

## Évolution de la répartition des octrois externes de recherche en 000 \$

| ENSEMBLE DU RÉSEAU                           | 86-87  | 87-88  | 88-89  | 89-90  | 90-91  | 91-92  | 92-93  | 93-94  | 94-95  | 95-96  | 96-97  | 97-98  | 98-99  | 99-00  | 00-01  |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Subventions des grands conseils <sup>3</sup> | 15 307 | 17 195 | 17 946 | 20 786 | 22 916 | 24 976 | 25 405 | 25 446 | 25 775 | 24 731 | 24 843 | 27 057 | 29 579 | 35 731 | 36 635 |
| Contrats                                     | 8 407  | 9 488  | 12 607 | 16 473 | 19 341 | 29 535 | 30 472 | 36 587 | 22 850 | 30 171 | 36 056 | 34 672 | 29 584 | 26 476 | 34 809 |
| Autres subventions externes                  | 11 211 | 12 202 | 13 879 | 14 183 | 17 433 | 18 218 | 18 863 | 17 897 | 21 680 | 22 454 | 23 127 | 20 006 | 28 151 | 32 111 | 27 552 |
| Total des octrois externes                   | 34 925 | 38 885 | 44 432 | 51 442 | 59 690 | 72 729 | 74 740 | 79 930 | 70 305 | 77 356 | 84 026 | 81 735 | 87 314 | 94 318 | 98 996 |

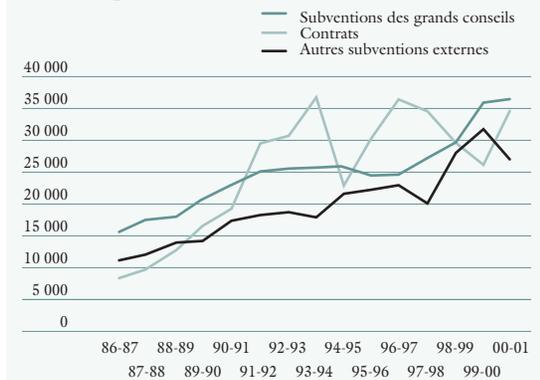
Considérant les données provisoires de 2000-2001, on enregistre, cette année, une hausse de 5 % de l'ensemble des octrois externes de recherche à l'Université du Québec. Les subventions obtenues des grands conseils subventionnaires connaissent une augmentation de 2,5 %, tandis que les subventions de sources externes en provenance de fondations, de ministères à vocation sectorielle et autres organismes diminuent de 14 %. De plus, les sommes reçues sous forme de contrats connaissent une hausse de 31,5 % (figure 16).

3 Sous le vocable « Grands conseils », nous regroupons les trois conseils fédéraux, le CRSNG, le CRSH et le CRMC, et trois organismes provinciaux, soit le CQRS, le Fonds FCAR et le FRSQ.

### ABRÉVIATIONS

|       |  |
|-------|--|
| FCAR  | Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche    |
| CRSNG | Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada |
| CRMC  | Conseil de recherches médicales du Canada                          |
| CRSH  | Conseil de recherches en sciences humaines du Canada               |
| FIR   | Fonds institutionnel de recherche (de l'Université du Québec)      |
| CQRS  | Conseil québécois de la recherche sociale                          |
| FRSQ  | Fonds de la recherche en santé du Québec.                          |

Figure 16  
Évolution du montant des octrois externes de recherche selon le type (en 000\$)



# Les données financières<sup>1</sup>

## Fonds de fonctionnement en 000 \$ au 31 mai 2001

|  | UQAM     | UQTR     | UQAC    | UQAR    | UQAH    | UQAT    | INRS    | ENAP   | ETS    | TELUQ   | UQ    | CSC   | PROG. RÉSEAU <sup>2</sup> | TOTAL <sup>3</sup> |
|--|----------|----------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|---------|-------|-------|---------------------------|--------------------|
| Produits   | 233 810  | 68 747   | 48 858  | 34 240  | 32 206  | 18 639  | 42 785  | 12 207 | 35 612 | 22 510  | 8 952 | 3 934 | 5 897                     | 565 197            |
| Charges  | 239 339  | 74 606   | 51 599  | 35 231  | 33 656  | 19 459  | 42 536  | 12 334 | 35 817 | 24 416  | 9 179 | 3 939 | 6 826                     | 585 737            |
| Excédent (insuffisance) des produits avant produits et charges exceptionnels | (5 529)  | (5 859)  | (2 741) | (991)   | (1 450) | (820)   | 249     | (127)  | (205)  | (1 906) | (227) | (5)   | (929)                     | (20 540)           |
| Excédent (insuffisance) des produits après produits et charges exceptionnels | 5 471    | (6 083)  | (2 241) | (991)   | (950)   | (820)   | 356     | (127)  | (205)  | (1 906) | (227) | (5)   | (929)                     | (8 657)            |
| Solde de fonds   | (13 611) | (19 055) | (9 717) | (5 265) | (4 571) | (4 639) | (8 713) | 1 914  | (778)  | 466     | (28)  | 60    | (17 199)                  | (81 136)           |
| % des charges sur l'ensemble du réseau                                       | 41,1     | 12,8     | 8,9     | 6,1     | 5,8     | 3,3     | 7,3     | 2,1    | 6,2    | 4,2     | 1,6   | 0,7   | N.A.P.                    | 100,0              |

En 2000-2001, les produits totaux ont augmenté de 9,5 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que pour la même période les charges augmentaient de 1,8 %. En considérant des revenus exceptionnels de 13 107 000 \$ et une charge exceptionnelle de 1 224 000 \$, l'exercice financier s'est soldé par une insuffisance des produits de 8 657 000 \$. Ces résultats tiennent compte d'un congé de cotisation au Régime de retraite de l'Université du Québec qui représente des économies de charges de l'ordre de 14 800 000 \$. Au 31 mai 2001, l'Université du Québec présentait un solde de fonds consolidé déficitaire de 81 136 000 \$.

## Répartition en % des produits du fonds de fonctionnement selon la source

|                              | UQAM | UQTR | UQAC | UQAR | UQAH | UQAT | INRS | ENAP | ETS  | TELUQ | TOTAL |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Subvention de fonctionnement | 68,6 | 74,0 | 75,5 | 80,3 | 72,6 | 80,5 | 78,3 | 63,7 | 71,5 | 68,9  | 72,6  |
| Droits de scolarité          | 17,5 | 15,5 | 14,2 | 13,7 | 17,9 | 10,5 | 1,5  | 13,4 | 16,9 | 14,7  | 14,6  |
| Autres (4)                   | 13,9 | 10,5 | 10,3 | 6,0  | 9,5  | 9,0  | 20,2 | 22,9 | 11,6 | 16,4  | 12,8  |

La subvention de fonctionnement allouée par le ministère de l'Éducation est la principale source de produits du fonds de fonctionnement. Après plusieurs années de décroissance, l'importance relative de cette source de revenu est en augmentation, passant de 69,4 % des produits totaux en 1999-2000 à 72,6 % en 2000-2001. La subvention de fonctionnement octroyée dans le cadre des opérations courantes est en hausse de 14,6 % par rapport à l'exercice 1999-2000. Cette hausse provient des crédits supplémentaires accordés en fonction de la nouvelle politique de financement des universités et de la signature des contrats de performance. L'importance relative des droits de scolarité, seconde source de produits, est passée de 15,9 % en 1999-2000 à 14,6 % en 2000-2001.

Figure 17

### Évolution des produits et des charges du Fonds de fonctionnement en 000 \$

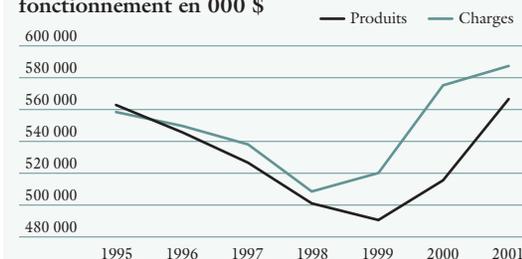
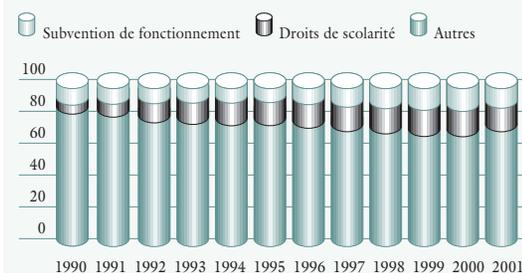


Figure 18

### Évolution de la répartition des produits du Fonds de fonctionnement selon la source



## Répartition en % des charges du fonds de fonctionnement selon la fonction (excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances)

|   | UQAM   | UQTR   | UQAC   | UQAR   | UQAH   | UQAT   | INRS   | ENAP   | ETS    | TELUQ | TOTAL  |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|--------|
| Enseignement, recherche et services à la collectivité | 64,0   | 66,4   | 69,2   | 68,8   | 64,8   | 69,1   | 62,8   | 62,0   | 62,6   | 69,9  | 63,8   |
| Soutien (5)   | 28,0   | 28,0   | 26,3   | 27,9   | 29,8   | 28,1   | 37,1   | 36,7   | 30,7   | 27,8  | 30,5   |
| Autres (6)  | 8,0    | 5,6    | 4,5    | 3,3    | 5,4    | 2,8    | 0,1    | 1,3    | 6,7    | 2,3   | 5,7    |
| Charges par ceetp (7)                                 | 10 326 | 12 014 | 12 682 | 13 150 | 12 044 | 16 544 | N.A.P. | N.A.P. | 13 787 | 9 786 | 11 725 |

L'Université du Québec consacre 63,8 % de ses dépenses de fonctionnement à l'enseignement, à la recherche et aux services à la collectivité (figure 19). Bien que les proportions des trois grands regroupements demeurent relativement stables, soulignons que les charges spécifiques d'enseignement et de recherche ont augmenté de 2,2 % par rapport à 1999-2000, alors que l'importance relative de la fonction terrains et bâtiments a été réduite de 13,5 % à 10,4 % depuis 1994-1995.

### Fonds avec restriction en 000 \$ au 31 mai 2001

|   | UQAM   | UQTR   | UQAC  | UQAR  | UQAH  | UQAT  | INRS   | ENAP  | ETS   | TELUQ | UQ     | TOTAL   |
|---|--------|--------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|--------|---------|
| Charges (8)                                   | 37 686 | 10 484 | 9 677 | 5 766 | 1 811 | 6 374 | 25 562 | 1 634 | 6 368 | 2 974 | 166    | 108 502 |
| % utilisé pour l'enseignement et la recherche | 94,8   | 93,2   | 87,1  | 96,5  | 100,0 | 63,5  | 92,2   | 38,3  | 92,7  | 72,3  | N.A.P. | 90,0    |

Au fonds avec restriction, 90 % des charges sont affectées à la réalisation de projets de recherche. Cette somme de 97 601 000 \$ équivaut à une charge moyenne de 45 207 \$ par professeur.

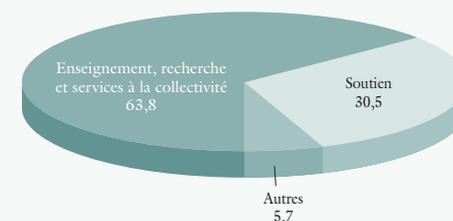
### Fonds des immobilisations en 000 \$ au 31 mai 2001

|                                    | UQAM    | UQTR   | UQAC   | UQAR   | UQAH   | UQAT   | INRS   | ENAP   | ETS    | TELUQ  | UQ     | TOTAL (3) |
|------------------------------------|---------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-----------|
| Acquisitions d'immobilisations (9) | 17 949  | 9 331  | 3 271  | 4 485  | 2 240  | 2 452  | 6 348  | 624    | 13 424 | 4 184  | 3 540  | 67 848    |
| Actifs en immobilisation au 31 mai | 460 090 | 87 868 | 67 155 | 51 711 | 53 723 | 28 828 | 73 664 | 17 825 | 80 688 | 13 270 | 36 111 | 970 933   |

En 2000-2001, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 67 848 000 \$ et représentent 17,1 % des déboursés effectués au fonds des immobilisations. Cette somme a été versée pour la réalisation de projets de construction et le réaménagement d'édifices en propriété (26,2 %), l'achat de mobilier, d'appareils et d'équipement (62,4 %), ainsi que l'acquisition de volumes et collections (11,3 %).

Figure 19

Répartition des charges du Fonds de fonctionnement selon la fonction – excluant les loyers, les frais financiers et les mauvaises créances (en %)



1 Source: États financiers de l'Université du Québec et de ses établissements 2000-2001: états synoptiques.

Les écarts entre établissements doivent être interprétés à la lumière de la spécificité de chacun. Les calculs pour l'ensemble de l'Université du Québec incluent toujours les données du siège social, du Centre des services communs et des programmes réseau. Les commentaires ont été tirés en partie du Rapport du vice-président à l'administration.

- 2 Comprend le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) et autres projets spéciaux.
- 3 Incluant les écritures d'éliminations effectuées pour la consolidation des États financiers.
- 4 Comprend les placements et dotations, les entreprises auxiliaires, les recouvrements de coûts indirects et les autres produits.
- 5 Comprend les bibliothèques, l'audio-visuel, l'informatique, l'administration excluant les frais financiers et les mauvaises créances, ainsi que les terrains et bâtiments excluant les loyers.
- 6 Comprend principalement les services aux étudiants et les entreprises auxiliaires.
- 7 Excluant les loyers ainsi que les frais financiers et les mauvaises créances.
- 8 Excluant les postes exceptionnels.
- 9 Incluant tous les biens: terrains et bâtiments, mobiliers, volumes de bibliothèque, etc. Excluant les intérêts sur emprunt bancaire.  
N.A.P.: Ne s'applique pas.

L'UQAM met le cap sur la relance. L'année 2000-2001, en effet, marque le début du réinvestissement gouvernemental dans l'éducation supérieure. Dans ce contexte, l'UQAM a réussi à obtenir une somme de 98,5 M\$ sur trois ans, dont un montant non récurrent de 21 M\$, qui lui permet d'effacer le déficit accumulé.

Cette reconnaissance implicite, par le ministère de l'Éducation, du sous-financement chronique de l'UQAM met un terme à un contentieux de dix ans. Je veux souligner, à cet égard, le travail de M. Gilbert Dionne, recteur intérimaire, et du président du conseil d'administration, M. Jean-Marc Léger. Bien que partiel, ce réinvestissement permet à l'UQAM de relancer son développement selon les orientations distinctives qui la caractérisent et d'offrir à ses étudiants des conditions d'apprentissage et de recherche plus conformes à ses objectifs.

#### Les programmes d'études et les étudiants

Au 1<sup>er</sup> cycle, nous avons poursuivi l'examen des programmes de baccalauréat. Un comité, formé des vice-doyens aux études de chaque faculté ainsi que des membres du Bureau des études et présidé par la vice-rectrice à la formation, coordonne les travaux. À ce jour, c'est à l'École des sciences de la gestion que le processus de révision est le plus avancé. Par ailleurs, des programmes courts ont été créés en formation de formatrices et de formateurs en milieu de travail de même qu'en formation continue en enseignement secondaire. Le certificat en administration de service inclut maintenant un cheminement en gestion des services de garde.

Aux cycles supérieurs, l'UQAM a mis en place des programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle en enseignement du français, en économie sociale ainsi qu'un post MBA pour cadres. Deux DESS ont été créés, l'un en exploration et gestion des ressources non renouvelables (conjoint avec l'Université d'Orléans) et l'autre en toxicologie de l'environnement. La maîtrise en histoire propose maintenant un profil en histoire appliquée, tandis que la maîtrise en gestion de projet (sans mémoire) offre un cheminement coopératif. La concentration en politique internationale et en droit international, commune aux maîtrises en science politique et en droit, a accueilli ses premiers étudiants en septembre 2000. Ce programme est unique à Montréal. Par ailleurs, les professeurs de physique, à la suite de la fermeture du Département, sont maintenant rattachés au Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère ou à celui d'informatique. Enfin, les Centres d'études universitaires, dont la clientèle est en croissance, offrent maintenant sept nouveaux programmes, dont trois de 2<sup>e</sup> cycle.

#### La recherche et les partenariats

La vitalité de la recherche se vérifie notamment par l'accroissement du financement et par la diversité des domaines abordés par les chercheurs. Comme ces derniers utilisent une partie de leurs fonds pour embaucher des assistants de recherche, cette ressource sert également à la formation de jeunes chercheurs. Les fonds ont augmenté de 21,9 % pour atteindre près de 34,5 M\$, dont plus de 31,2 M\$ de sources externes. Les subventions

provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) ont crû de 8,5 % atteignant plus de 4,7 M\$. Un projet, le réseau COMERN (Collaborative Mercury Research Network), sur les modes de transmission et d'accumulation du mercure au Canada et les impacts sur la santé, a récolté à lui seul 12,6 M\$, dont plus de 2,5 M\$ sont versés cette année. Ce grand projet, dirigé par Marc Lucotte, directeur de l'Institut des sciences de l'environnement, rassemble plusieurs partenaires universitaires. En outre, plusieurs projets d'envergure en biologie, en chimie, en informatique et en sciences de l'environnement sont soutenus par la Fondation canadienne pour l'innovation.

Les fonds du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) ont augmenté de nouveau de 50 % pour atteindre un total de plus de 5,4 M\$. Un nouveau grand travail de recherche concertée du CRSH, *Le Soi et l'autre*, dirigé par Pierre Ouellet, professeur au Département d'études littéraires, a reçu plus de 2,4 M\$. Hexagram – l'Institut de recherche et de création en arts et technologies médiatiques peut prendre son envol grâce à un financement de Valorisation-Recherche Québec de l'ordre de 6 M\$, dont 1 M\$ sera versé la première année. L'UQAM s'est associée à l'Université Concordia dans ce projet. Globalement, le financement obtenu du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) a augmenté de 3,2 à 4 M\$. L'UQAM a notamment obtenu trois nouveaux postes au concours stratégique de professeurs-chercheurs.

Dans le domaine de la recherche en santé, l'UQAM a obtenu des octrois de plus de 5 M\$. À titre d'exemples, Brian L. Mishara et Camil Bouchard, professeurs au Département de psychologie, ont reçu respectivement 1,8 et 2,3 M\$ dans le cadre des Alliances communautaires de recherche en santé, programme géré par les Instituts de recherche en santé du Canada. L'Université a également obtenu quatre chaires de recherche du Canada de niveau 1 pour de nouveaux chercheurs éminents recrutés à l'extérieur de ses murs. Enfin, un nouveau centre institutionnel « Études internationales et mondialisation » (CEIM) est maintenant rattaché à la Faculté de science politique et de droit.

La valeur des contrats de recherche s'est maintenue par rapport à celle de l'année dernière grâce à la signature de 287 ententes, dont 156 nouvelles, avec des partenaires de différents milieux. La Chaire Bell en gestion des compétences a débuté ses activités sous la responsabilité de la professeure Ginette Legault, alors que le financement de trois chaires a été renouvelé.

### Le personnel

Lors de la signature de la convention collective avec le syndicat des professeurs (SPUQ), trois comités afférents portant sur les salaires hors taux, la moyenne cible et la tâche des professeurs ont été mis sur pied. L'UQAM a également renouvelé cette année la convention collective avec le syndicat de ses chargés de cours (SCCUQ). Lors de cette entente, les sommes consacrées à l'intégration des chargés de cours ont été bonifiées de 50 %, ce qui aura pour effet d'offrir un meilleur encadrement aux étudiants et un soutien pédagogique plus effi-

■ ■ ■ L'UQAM se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique. Plus de 85 % des programmes de baccalauréat comportent des stages, dont certains se déroulent à l'extérieur du pays. ■ ■ ■ L'Amérique latine a pris une importance toute particulière à l'UQAM cette année. Celle-ci a reçu un Prix d'excellence de la Banque Scotia et de l'AUCC pour le projet en éducation relative à l'environnement EDAMAZ. ■ ■ ■ Martine Époque, professeure au Département de danse, et les membres de son équipe ont reçu des subventions totalisant plus de 300 000 \$, provenant notamment du FCAR, pour la mise en œuvre du logiciel LIFEanimation.



PHOTOS : SIRP, UQAM



■ ■ ■ L'UQAM et les experts en bâtiment Pageau Morel et associés inc. ont gagné le premier prix de l'American Society of Heating Refrigeration and Air Conditioning pour l'efficacité des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation du pavillon Président-Kennedy, l'un des pavillons des sciences de l'UQAM. ■ ■ ■ Dans l'ordre habituel, on reconnaît les membres du Comité scientifique de COMERN : Paul Arp de l'Université du Nouveau Brunswick, Holger Hintelmann de l'Université Trent, Marc Lucotte de l'UQAM, Mike Paterson de l'Université du Manitoba, Donna Mergler de l'UQAM et Marc Amyot de l'INRS-Eau. ■ ■ ■ Six nouvelles salles d'ordinateurs à l'usage des étudiants ont été implantées et huit salles de cours seront outillées en technologies du multimédia, portant le total de salles de cours médiatisées à 40.

cace. Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective avec le syndicat des employés de soutien (SEUQAM) ont débuté, tandis que celles visant à convenir d'une première convention avec les employés du Centre sportif se sont poursuivies.

#### Les ressources matérielles et financières

L'UQAM demeure pionnière dans l'utilisation des nouvelles technologies malgré ses faibles moyens. Elle a amorcé l'installation de lignes réseaux dans les bureaux des professeurs afin que ceux-ci reçoivent un ordinateur d'ici cinq ans. Les chargés de cours de chaque département auront également accès à un local équipé d'un ordinateur. Six nouvelles salles d'ordinateurs à l'usage des étudiants ont été implantées et huit salles de cours additionnelles seront outillées en technologies du multimédia portant le total de salles de cours médiatisées à 40. Par ailleurs, le Service des bibliothèques de l'UQAM a procédé au lancement d'InfoSphère. Ce tutoriel est à la fois un outil de référence, un support à l'enseignement et un outil d'autoapprentissage pour la recherche d'information et de documentation.

#### Les activités internationales

Le processus d'internationalisation a connu une étape importante cette année, notamment au chapitre de la mobilité étudiante. Grâce au programme de bourses du MEQ, 110 étudiants, soit plus du double de l'année précédente, ont profité d'un soutien financier lors de séjours à l'étranger. Par ailleurs,

une centaine de projets ont donné lieu à des engagements contractuels représentant 3,3 M\$. En outre, la création du Centre d'études et de recherches sur le Brésil confirme le leadership de l'UQAM en matière d'études sur le Brésil, notamment en littérature et en sciences de l'environnement. Enfin, l'UQAM a reçu le Prix d'excellence de la Banque Scotia et de l'AUCC, dans la catégorie Internationalisation par l'action communautaire, pour le projet EDAMAZ dirigé par la professeure Lucie Sauvé du Département des sciences de l'éducation, également associée à l'Institut des sciences de l'environnement.

#### Les perspectives d'avenir

Nous avons certainement de meilleurs atouts budgétaires en main aujourd'hui, qu'il y a un an. Mais ne perdons pas de vue que le réinvestissement ministériel porte le budget 2001-2002 à un niveau à peine supérieur à celui de 1994-1995. Néanmoins, en ce début d'année universitaire 2001-2002, le climat semble plus favorable à la relance, et j'espère que l'UQAM pourra s'y engager résolument.

L'UQAM est un partenaire de premier plan du réseau universitaire montréalais et québécois. Cette double allégeance lui permet de tirer profit d'échanges uniques que je compte raviver et élargir en tenant compte des singularités et des complémentarités de chaque établissement. Les universités de Montréal et du Québec ont tout à gagner d'une coopération forte et significative.



## UQAM

Université du Québec  
à Montréal

ROCH DENIS  
Recteur

### DIRECTION

GILBERT DIONNE, recteur intérimaire • LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation • CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice intérimaire aux services académiques et au support technologique • MAURO F. MALSERVISI, vice-recteur intérimaire aux ressources humaines et aux affaires administratives • PIERRE PARENT, secrétaire général

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** JEAN-MARC LÉGER, président, Léger Marketing

**Membres:** LOUISE DANDURAND\*, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • JACQUES DESMARAIS, directeur de département • RICHARD DESROSIERS, professeur • GILBERT DIONNE\*, recteur intérimaire • LYNN DRAPEAU\*, vice-rectrice à la formation • MICHÈLE DUBREUIL\*, notaire et conseillère juridique • BERNARD ÉLIE\*, professeur • YANNICK GAUTHIER, étudiant • RICHARD GUAY, vice-président exécutif, Banque Laurentienne du Canada • LIONEL P. HURTUBISE, président du conseil, Ericsson Canada inc. • RÉGINALD LAVERTU\*, directeur général, Collège de Rosemont • FRANÇOIS LIMOGES\*, étudiant • RENÉ ROY, secrétaire général, Fédération des travailleurs du Québec • DOMINIQUE VACHON, vice-présidente, Banque Nationale du Canada • SUZANNE WALSH, chargée de cours

**Secrétaire:** DANIEL HÉBERT\*, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

### COMMISSION DES ÉTUDES

**Président:** GILBERT DIONNE, recteur intérimaire

**Membres:** ROBERT V. ANDERSON, directeur de département • LORRAINE BÉNIC, chargée de cours • RUBEN BODO, étudiant, • JEAN P. BOUCHER, directeur de département • NANCY COLLIN, étudiante • ROBERT COMEAU, professeur • LOUISE DANDURAND, vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification • DAVID D'ARRISSO, étudiant • DIANE DEMERS, directrice de programme de 2<sup>e</sup> cycle • LYNN DRAPEAU, vice-rectrice à la formation • BERTRAND GERVAIS, professeur • CLAUDETTE HOULD, vice-rectrice intérimaire aux services académiques et au support technologique • PIERRE JASMIN, professeur • CLAUDETTE JODOIN, registraire • BENOIT LACOURSIÈRE, étudiant • PIERRE LALONGÉ, chargé de cours • PAULE LEMIEUX, étudiante • FRANÇÈSE HÉRAULT, agente à la gestion technique • SIEGFRIED MATHELET, étudiant • DANIELLE PILETTE, directrice de programme de 1<sup>er</sup> cycle • ANDRÉ RICHELIEU, étudiant • HUGUETTE VARIN, attachée d'administration

**Secrétaire:** DANIEL HÉBERT, adjoint au secrétaire général et directeur, Secrétariat des instances

\* Membre du comité exécutif

## Université du Québec à Trois-Rivières

Claire V. de la Durantaye, rectrice

L'UQTR a marqué des points importants en 2000-2001. Les choix stratégiques et les changements apportés à l'organisation ont été profitables. Un fait notable aura été la signature du contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. Avec ces nouvelles perspectives, l'Université est maintenant en meilleure position pour rétablir sa santé financière et elle est remplie d'espoir pour le futur.

En poussant encore d'un cran la modernisation de l'organisation et en se faisant mieux reconnaître, l'Université vient de vivre une période charnière pour son développement. Elle est allée chercher de nouveaux leviers, notamment avec le contrat de performance, et ses initiatives de formation et de recherche l'ont placée sur la voie de l'innovation. Cela transparait dans le renouveau de l'organisation académique, où toutes les forces sont désormais recentrées sur les départements. L'Université a d'ailleurs posé un geste historique, en mai 2001, en rattachant les modules aux départements. Chaque département devient responsable d'un plan d'innovation bien arrimé aux orientations communiquées à l'automne 2000, dans le cadre du plan institutionnel 2000-2003.

### Les programmes d'études et les étudiants

La fierté de l'Université à la rentrée de l'automne 2000 fut l'augmentation du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs (8 % d'augmentation à la maîtrise et 2,6 % au doctorat). Pour l'année, l'Université a connu une légère baisse de fréquentation surtout due à une perte d'inscriptions aux études à temps partiel.

L'interruption de la session estivale d'immersion de l'École internationale de français et le conflit de travail qui a perturbé une partie des cours doivent ici être pris en compte.

Trois collations des grades, dont une en République du Tchad, ont à nouveau couronné le succès d'un millier d'étudiants qui se sont par ailleurs distingués par l'obtention de plusieurs premiers prix, notamment en génie, en sciences comptables et en communication, en plus d'être honorés au *Gala Forces Avenir* en environnement.

L'Université a continué de marquer le pas en prenant le leadership du nouveau baccalauréat en sécurité publique qui sera offert de concert avec l'École nationale de police du Québec et les autres universités. Elle a créé un DESS en administration scolaire et commencé ses activités à la maîtrise réseau en sciences infirmières. Le nouveau baccalauréat de formation initiale en sciences infirmières est aussi réalité et démarre à l'automne 2001. L'accréditation du baccalauréat en sciences comptables par CMA Canada constitue, de plus, un fleuron dans un secteur hautement dynamique.

Afin d'optimiser les ressources de ses programmes de formation, l'Université a par ailleurs entrepris de revoir la structure d'offre des activités d'enseignement dans l'ensemble de ses départements. Un plan a été adopté à cet effet par les instances, en avril 2001. De plus, il y a eu gel des admissions à certains programmes, soit le certificat en informatique de gestion et les baccalaurés en économie de gestion et en traduction.

### La recherche et la formation de chercheurs

La création du Programme des chaires de recherche du Canada a été l'occasion pour la plupart des universités de soumettre leur plan stratégique de la recherche. Dans le cadre de son plan, l'UQTR reconnaît neuf axes de recherche correspondant à des regroupements de chercheurs structurants liés à des programmes de cycles supérieurs. Cette première année, une chaire a été accordée au professeur Pierre Magnan, spécialiste des écosystèmes aquatiques. Un deuxième poste de professeur-chercheur a été obtenu par le Centre de recherche en études québécoises (Cédeq) dans le cadre du Programme stratégique de chercheurs du Fonds FCAR. Cette année, la somme totale des subventions et commandites avoisine les 10 M\$.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

Le partenariat entre l'Université et son milieu a également connu une forte croissance. Il s'est réalisé des contrats de recherche et de services à la collectivité d'une valeur totale de 4 M\$ et un intérêt croissant s'est manifesté pour la formation continue. Une centaine d'activités de formation continue ont été offertes par l'Université. La valeur financière de ces activités dépasse le million de dollars, soit trois fois ce qu'il était il y a deux ans.

L'apport de l'Université à la relance économique et technologique de la région a été reconnu dans le bilan technologique de la Technopole et dans les activités du Comité Grand Solidarité de Trois-Rivières. Des annonces gouvernementales ont de plus pavé la voie au futur Centre intégré en pâtes et

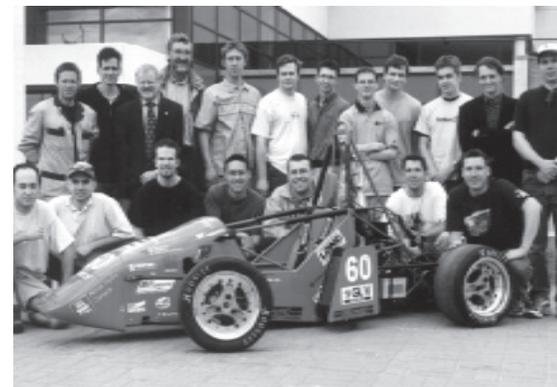
papiers (CIPP) que l'Université développe conjointement avec le Cégep de Trois-Rivières, à la création de la société de valorisation des technologies de l'hydrogène (EH<sup>2</sup>) et au projet EduTIC Mauricie soutenu par le programme fédéral des collectivités ingénieuses dans le cadre duquel l'UQTR médiatise son curriculum en sciences de l'éducation avec les milieux scolaires.

### Le personnel

La coordination des ressources humaines a été l'objet d'une grande attention. Il y a eu l'implantation des services du nouveau vice-rectorat et le comité pilote du changement s'est acquitté de son mandat d'établir une nouvelle répartition des ressources touchées par le rattachement départemental des modules. L'entente négociée avec le Syndicat des chargés de cours est aussi à souligner. Elle introduit le concept de chargé de cours annuel et renforce l'intégration des chargés de cours à la vie universitaire. À l'exception des professeurs dont la négociation est en cours, l'Université bénéficie d'un nouveau partenariat avec tous les syndicats jusqu'en 2004-2005.

L'Université a comblé les postes de direction créés par la réorganisation des ressources humaines et elle a accueilli le titulaire du nouveau poste de vice-recteur associé aux services académiques et aux TIC, M. André Paradis. Ce fut aussi l'entrée en fonction de M. Daniel McMahon à titre de vice-recteur à l'administration et aux finances. Le décès subit, en janvier 2001, du directeur du Service aux étudiants, M. Pierre Bergeron, a jeté une grande tristesse.

■ ■ ■ *Championnat universitaire canadien de hockey 2001 remporté par Les Patriotes de l'UQTR.* ■ ■ ■ *Inauguration de la galerie d'art de l'UQTR, la Galerie r<sup>3</sup>, en présence de Pierre-Simon Doyon, directeur du Département des arts, d'Alain Gamelin, président de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, de Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR, de Denis Pellerin, premier exposant à la galerie et de Richard Purdy, professeur au Département des arts et premier commissaire de la galerie.* ■ ■ ■ *L'équipe des étudiants de l'UQTR ayant décroché le premier rang des universités québécoises lors de la compétition de la Formule SAE 2000, en compagnie des superviseurs, le professeur Jean-Christophe Cuillière et Érik Précourt du Département de génie mécanique, des techniciens Raynald Gauvin et Robert Drolet et du directeur de l'École d'ingénierie de l'UQTR, René Rochette.*



PHOTOS : CLAUDE DEMERS, UQTR



■ ■ ■ Célébration du Prix Avenir dans la catégorie environnement, remporté par les étudiantes et les étudiants de communication sociale; sur la photo, les étudiants Francis Mayrand, Véronique Trépanier, Brigitte Gosselin et Kim Joly Patry, en compagnie des professeurs Yvon Laplante (à gauche) et Stéphane Perrault (à droite) du Département des sciences du loisir et de la communication sociale. ■ ■ ■ Photographie souvenir des membres du conseil d'administration de l'UQTR (mai 2001). ■ ■ ■ Signature du Contrat de performance de l'UQTR (20 mars 2001), en présence de Jacques Bégin, président du conseil d'administration de l'UQTR, de François Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, et de Claire V. de la Durantaye, rectrice de l'UQTR.

La direction de l'Université a rendu hommage pendant l'année à M. Jacques Bégin, président sortant du conseil d'administration, et à M. Cléo Marchand qui a quitté ses fonctions de cadre supérieur après une carrière à différents postes clés. Plusieurs honneurs ont aussi rejailli sur l'Université, dont l'Ordre national du Québec décerné à M<sup>me</sup> Estelle Lacoursière, le Grand Prix culturel de Trois-Rivières attribué à M. Maurice Carrier et un doctorat *honoris causa* à M. Pierre-André Julien.

### Les ressources matérielles et financières

L'Université a clos l'exercice financier avec un déficit d'opération de l'ordre de 6 M\$, montrant que des efforts énergiques seront nécessaires au cours des prochaines années, afin de respecter l'engagement du contrat de performance de renouer avec l'équilibre budgétaire en 2003-2004.

Au plan des aménagements, l'Université a achevé la phase II des laboratoires de l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH) et amorcé l'élargissement de l'avenue Gilles-Boulet. Les démarches visant à faire appel à un distributeur de boissons gazeuses sur le campus ont connu leur aboutissement en janvier 2001, alors qu'une entente d'exclusivité de dix ans a été paraphée avec la société Coca-Cola. Les retombées de cette entente serviront essentiellement au financement d'activités étudiantes.

### Les activités internationales

Plusieurs initiatives ont donné le ton au défi d'internationalisation que l'Université a inscrit dans ses choix stratégiques. L'implantation du *Programme de bourses de courts séjours à l'étranger* du ministère de l'Éducation est chose faite et permet

d'offrir aux étudiants 90 stages internationaux d'ici 2003. Un projet de Chaire en développement international Jacques-Couture a pris forme en vue d'enrichir l'expertise internationale de l'Université. Deux nouveaux projets ont démarré, l'un au Maroc, au service du développement régional par l'innovation et la formation, et un autre en Guinée en appui à la réforme AMORE de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Dans ce dernier cas, un consortium a été créé entre la firme CRC-SOGEMA, l'Université de Sherbrooke et l'UQTR.

### Les événements marquants de l'année

L'Université a pris position sur plusieurs questions d'intérêt public dont la langue française, la politique jeunesse du Québec, la politique scientifique du Québec, le milieu communautaire et la santé. L'Université a accueilli le Conseil supérieur de l'éducation sur le thème du partenariat régional ainsi que le président du CRSH. Plusieurs rencontres ont eu un caractère historique, telles la quinzaine marquant le centenaire de St-Exupéry, le 2<sup>e</sup> Salon national d'histoire et de patrimoine, le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation du C.E.U. de Trois-Rivières et l'inauguration de la première galerie d'art du campus, la Galerie r<sup>3</sup>.

### Les perspectives d'avenir

Laissant derrière elle les moments difficiles, l'Université aborde la prochaine année avec enthousiasme. Elle est prête à accueillir en force un nombre accru d'étudiants, une priorité. Elle continuera de mettre de l'avant l'esprit d'innovation et d'excellence afin d'offrir une grande qualité de services aux étudiants et aux étudiantes, et d'honorer son contrat de performance.



## UQTR

Université du Québec  
à Trois-Rivières

CLAIRE V.  
DE LA DURANTAYE  
Rectrice

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** JACQUES BÉGIN\*, président directeur général, Cogéco Câble

**Membres:** JACQUES BÉGIN\*, diplômé • JEAN-CLAUDE BERNATCHEZ, professeur • JEAN CERMAKIAN, professeur • PIERRE-ANDRÉ DESCHÊNES, entrepreneur-conseil • CLAIRE V. DE LA DURANTAYE\*, rectrice • GUY FORGUES, directeur général, Cégep de Trois-Rivières • JEAN-PIERRE GAUDETTE, retraité, Kruger inc. • CLAUDE G. GENEST, professeur • PATRICK LEBEL, étudiant • RAYMOND LEBLANC\*, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • LORRAINE LEMIRE, directrice pédagogique deuxième cycle, Collège Saint-Bernard • RENÉ LESAGE, professeur • LOUISETTE LORD-BOLDUC\*, génagologue consultante, Ville de la Tuque • ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • DANIEL MCMAHON, professeur • LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle • NORMAND G. PRESCOTT, retraité • DENIS TREMBLAY, professeur • RAYMOND VAILLANCOURT, chargé de cours

**Secrétaire:** LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

\* Membres du comité exécutif

---

### COMMISSION DES ÉTUDES

**Président:** CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice

**Membres:** CLAUDE ARBOUR, doyen des études de premier cycle • AYMIE BROUSSEAU, étudiante • GUY CHARPENTIER, professeur • HÉLÈNE COSSETTE, chargée de cours • JEAN-LUC DUFOUR, chargée de cours • CATHERINE DROUIN, étudiante • CLAIRE V. DE LA DURANTAYE, rectrice • CATHERINE GÉNÉREUX, étudiante • JOCELYNE GOSSELIN, professeure • LUCIE GUILLEMETTE, directrice • SOPHIE HOULE, étudiante • CLOÉ LAPOINTE, étudiante • RAYMOND J. LEBLANC, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • ROBERT LORANGER, étudiant • ALAIN MAIRE, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • LOUIS MARCHILDON, directeur • LOUISE MATHIEU, directrice • ANNE-CLAUDE MORISSETTE OSMANN, étudiante • GAÉTAN OUELLET, professeur • JEAN-MARC PARADIS, professeur • LOUISE PARADIS, doyenne des études de premier cycle • GINETTE PLESSIS-BÉLAIR, professeure • MARC PROVOST, professeur • BRIGITTE VEILLEUX, étudiante • LOUISE VERREAULT, chargée de cours • HARRY WHITE, professeur

**Secrétaire:** LUCIEN BÉDARD, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

## Université du Québec à Chicoutimi

Bernard Angers, recteur

Dans tous les domaines où elle œuvre, l'UQAC a poursuivi avec détermination son développement, se forgeant une place enviable sur l'échiquier universitaire et dans la société du savoir. En réaffirmant ses missions fondamentales et en misant sur la réalisation des orientations stratégiques du Schéma directeur 2001-2005, elle prépare l'avenir en favorisant les initiatives et les projets de développement, à partir des acquis et de l'immense potentiel de son personnel. Sa vision de demain exprime à la fois une ambition — le développement de la société — et une philosophie — l'exigence de la qualité et de la poursuite de l'excellence en matière de formation universitaire de haut calibre.

### Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2000, l'UQAC comptait 6 623 étudiants, dans 157 programmes, sur le campus et dans quatre centres d'études (Alma, Charlevoix, Saint-Félicien, Sept-Îles). Il s'agit d'une augmentation de près de 3 %.

Au premier cycle, l'année a été marquée par l'adoption d'un nouveau règlement des études, par l'évaluation de trois programmes de baccalauréat et par la mise à jour de plusieurs programmes.

Un nouveau type de programme est en train de se développer avec la formation technique au collégial, le DEC-BAC. Déjà, des protocoles ont été signés avec le Cégep de Chicoutimi pour des programmes en administration et en comptabilité, et avec le Cégep de Jonquière en chimie et en génie. De plus, un consortium a été mis en place avec les collègues

régionaux et celui de Sept-Îles pour développer une formation intégrée en sciences infirmières.

Aux cycles supérieurs, le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sciences infirmières, conjointement offert avec les universités de Hull, Rimouski et Trois-Rivières, a servi de tremplin à l'implantation d'une maîtrise conjointe. Sa mise en place est directement reliée au contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. L'Université a aussi été officiellement autorisée à dispenser la maîtrise en art, autrefois en extension de l'UQAM. L'Université a, par ailleurs, élargi son offre de programmes avec un DESS en éco-conseil qui interpelle de façon explicite les deux seules institutions francophones qui dispensent cette formation, les instituts de Namur et de Strasbourg.

Enfin, le Conseil des études de l'Université du Québec a autorisé la création d'un DESS en intervention éducative, qui, en synergie avec celui en administration scolaire, amènera une redéfinition de la maîtrise en éducation.

### La recherche et la formation de chercheurs

La Chaire industrielle sur le givrage atmosphérique des équipements des réseaux électriques (CIGELE) a obtenu un mégaprojet visant à rehausser la performance des équipements des postes de 735 kV. Ce projet bénéficie d'une subvention de plus de 2,4 M\$ d'Hydro-Québec et du CRSNG.

Le Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL) a embauché un chercheur principal, le professeur Reza Ghomashchi de

l'Université South Australia. Le CURAL a aussi contribué au rassemblement des principaux chercheurs du Québec en déposant une demande de regroupements stratégiques au FCAR. Le CURAL collabore avec les universités McGill et Laval, l'École Polytechnique et le Cégep de Trois-Rivières.

Le Centre d'études sur les ressources minérales (CERM) a démarré un projet dans le domaine du captage de l'eau souterraine pour l'alimentation humaine. La collaboration des villes de La Baie et de Saint-Félicien permettra d'utiliser les puits de ces deux municipalités.

Le Laboratoire international de matériaux antigivre a complété la construction d'une nouvelle soufflerie réfrigérée pour l'étude aérodynamique des fluides de dégivrage et la simulation en conditions dynamiques des brouillards givrants et de la bruine verglaçante.

Le volet génétique du Projet BALSAC a poursuivi des recherches sur des maladies multifactorielles; un enrichissement de sa nouvelle orientation en épidémiologie génétique. Le Projet BALSAC a obtenu une subvention de 200 000 \$ du Fonds de recherche en santé du Québec, renouvelé sa subvention d'Hydro-Québec et reçu un montant de 1,8 M\$ de Valorisation-Recherche Québec. Enfin, des pourparlers sont en cours pour un financement de Génome Québec et de Génome Canada. Quinze nouveaux emplois ont ainsi été créés.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

Un mémoire a été déposé dans le cadre de la révision de la *Loi sur les forêts*. Le mémoire s'inspire des travaux des chercheurs et met l'accent sur l'importance de la recherche forestière.

Le Centre d'entrepreneuriat et d'essaiage d'entreprises (CEE-UQAC) a promu l'esprit entrepreneurial, en particulier par six midi-conférences, une semaine entrepreneuriale sur le commerce au détail, un atelier d'information publique sur les sources de financement et l'attribution de plusieurs bourses.

Le Collectif de recherche sur les Initiatives de Développement Économique et Social (Collectif-IDEES) a organisé le colloque Développement, économie sociale et démocratie locale. Cet événement a réuni des chercheurs québécois et français et des intervenants. Le développement local, l'évaluation des activités de développement et la démocratie locale ont été abordés, ainsi que la nécessaire dimension des rapports de genre.

Une entente concernant l'engagement de deux nouvelles personnes en recherche forestière a été conclue avec le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale, le ministère des Ressources naturelles, le ministère des Régions et le Conseil régional de concertation et de développement. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'évolution du partenariat et de la synergie avec le milieu.

■ ■ ■ L'historien Gérard Bouchard, directeur du Projet BALSAC, a reçu au cours de la dernière année quelques distinctions importantes, dont un doctorat honorifique de l'Université McGill ainsi que le prix Gérard-Parizeau décerné tous les deux ans à un historien du Québec. Le professeur Bouchard s'est également mérité, en novembre 2000, le Prix du Gouverneur général du Canada pour son ouvrage *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*. On le retrouve ici en compagnie du recteur de l'Université McGill, Bernard J. Shapiro. ■ ■ ■ Deux doctorats honoris causa ont été décernés par l'UQAC. L'un a été remis à M. Carroll L'Italien, vice-président principal chez Bombardier et président de la Campagne majeure de financement de l'Université. L'autre a été reçu par le comédien et metteur en scène originaire de Jonquière, Michel Dumont. Ils sont en compagnie du président de l'Université du Québec, Pierre Lucier, et du recteur de l'UQAC, Bernard Angers. ■ ■ ■ Stephan Brettschneider, étudiant au doctorat en ingénierie, a présenté sa thèse intitulée *Contribution à l'étude de l'apparition et du développement des décharges visibles à la surface de la glace*. M. Brettschneider a écrit une page d'histoire de l'UQAC en soutenant avec succès la toute première thèse du programme de doctorat en ingénierie implanté en 1996.



PHOTOS : UQAC

### Le personnel

L'UQAC compte 501 employés dont 205 professeurs et une excellente équipe de soutien. S'ajoutent quelque centaines de chargés de cours. Vingt cadres assurent la coordination du personnel. L'UQAC a souligné la retraite de neuf employés et procédé à l'engagement de treize nouveaux professeurs.

Les négociations avec le Syndicat des chargé(e)s de cours se poursuivent en vue du renouvellement de la convention collective. L'UQAC a également accueilli un nouveau directeur de la formation continue, M. Damien Ferland.

### Les ressources matérielles et financières

La réalisation du plan d'aménagement s'est poursuivie avec la construction d'une troisième résidence étudiante. Le campus compte ainsi une dizaine d'édifices modernes et des plus adéquats. Le contrat de performance avec le ministère de l'Éducation a été signé et un plan de retour à l'équilibre financier, pour l'année 2003-2004, a été préparé. Cette entente permettra de consolider les acquis, de poursuivre la modernisation des programmes et le développement des domaines d'excellence. L'exercice financier 2000-2001 se solde, comme prévu, par un déficit de 2 290 000 \$.

### Les activités internationales

Depuis 1999, l'UQAC s'est engagée dans des réseaux d'enseignement supérieur. Elle a déployé ses programmes en Tunisie, au Maroc, au Liban et au Brésil. Adaptés à un contexte spécifique, ces programmes sont dispensés par des professeurs des pays hôtes et de l'UQAC. Les programmes offerts sont, pour la plupart, liés aux domaines de la gestion de projet, de l'administration et de l'informatique. Des démarches dans deux autres pays se déroulent rondement et devraient permettre de recruter des cohortes d'étudiants et de démarrer des programmes dès l'an prochain. Une entente de coopération entre le Projet BALSAC et une équipe de chercheurs de la France (Projet de recherche sur l'émigration française en Nouvelle-France) a permis de mettre à la disposition de l'équipe française des systèmes et des instruments élaborés ici.

### Les événements marquants de l'année

L'équipe de la Campagne majeure de financement 1998-2003 a dépassé l'objectif fixé. Plus de 8,4 M\$ ont été recueillis et plus de 100 000 \$ ont été versés



■ ■ L'étudiante Julie Côté s'est distinguée aux plans personnel et académique en obtenant la troisième place au Québec à l'Examen national d'admission de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) avec l'excellente note de 87 %. ■ ■ L'Union pour le développement durable a remis son certificat de mérite environnemental Gens d'action au professeur et géographe Jules Dufour. Cet honneur souligne sa contribution exceptionnelle à la conservation de la nature au Québec. De plus, la Fondation de la faune du Québec lui a octroyé un certificat de Partenaire essentiel pour sa contribution à la protection et à la mise en valeur de la faune et de ses habitats.

cette année aux étudiants, en grande partie sous forme de bourses d'études.

La Médaille de l'UQAC a été attribuée à quatre personnalités et à un organisme renommé du milieu. Madame Hélène Vincent, MM. Gérald Bélanger, Jean-Marc Dion et Hervé Tremblay, de même que le Camp musical du Lac-Saint-Jean ont été honorés pour leur contribution exceptionnelle au développement éducatif, social, économique ou culturel de la région.

Les cinq établissements d'enseignement supérieur de la région (le Collège d'Alma et les cégeps de Chicoutimi, de Jonquière, de Saint-Félicien et l'UQAC) ont signé une entente en vue d'intensifier leurs échanges. Les contextes budgétaire, économique et démographique, l'importance d'une programmation adaptée aux besoins, ainsi que le besoin d'agir en concertation, ont conduit à cette association.

Un programme de baccalauréat en finance est nouvellement offert dans un environnement entièrement informatisé. Il a pour objectif l'acquisition et le développement d'un savoir-faire au niveau des technologies de l'information et de la communication. Les cours sont disponibles sur Internet et sont dispensés dans une salle multimédia.

### Les perspectives d'avenir

Même si les années de compressions budgétaires ont pris fin, la situation financière requiert toujours une gestion serrée et efficiente. Imputable de ses actions, elle s'inscrit dorénavant dans un nouveau type dynamique de relations avec le ministère de l'Éducation. Il importe de rappeler, néanmoins, qu'en dépit des efforts réalisés, la question n'est pas entièrement résolue. Un investissement majeur s'avère toujours nécessaire, à la fois pour absorber les déficits accumulés et pour amenuiser l'écart du financement avec l'Ontario et le reste du Canada.

Malgré tout, avec la participation active des hommes et des femmes de sa communauté, l'UQAC ne vise rien de moins qu'à maintenir ses acquis et à conserver sa place d'université à part entière vouée à l'amélioration de l'accès aux études supérieures, à la recherche et à l'appui au développement régional. Sa contribution à la société du savoir et à l'avancement technologique pave la voie de son avenir.



#### UQAC

Université du Québec  
à Chicoutimi

BERNARD ANGERS  
Recteur

---

#### DIRECTION

BERNARD ANGERS, recteur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances • MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

---

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** BERNARD ANGERS, recteur

**Membres:** GILLES BERGERON, vice-recteur à l'administration et aux finances • NICOLE BLUTEAU, vice-présidente FTQ • GASTON BOILY, courtier, Assurances Belley & Truchon • GERMAINE BOLDUC, chargée de cours • DOMINIQUE BOUCHARD, directeur Usine Arvida Alcan International • DENIS BOURQUE, professeur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • JEAN LEFEBVRE, directeur général Cégep d'Alma • MARCEL MARTEL, consultant • LORRAINE ROBERTSON-MOAR, membre socioéconomique • MARTINE POTVIN, étudiante, • RICHARD VÉZINA, professeur • DOUGLAS SCHROEDER-TABAH, étudiant

**Secrétaire:** MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

---

#### COMMISSION DES ÉTUDES

**Président:** BERNARD ANGERS, recteur

**Membres:** STÉPHANE AUBIN, professeur • GHISLAIN BOURQUE, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • KEN BOUCHARD, étudiant • MICHAËL CÔTÉ, étudiant • GUILLAUME COUTURE, étudiant • FRÉDÉRIC DUMONT, étudiant • ANDRÉ FRANCOEUR, professeur • GILLES IMBEAU, doyen des études de premier cycle • ANDRÉ LECLERC, professeur • JEAN-FRANÇOIS MOREAU, doyen des études de cycles supérieurs et de la recherche • MARC NADEAU, étudiant • DENIS PLAMONDON, professeur • JEAN-ROBERT POULIN, professeur • ALAIN ROULEAU, professeur • STEEVE ROY, étudiant

**Secrétaire:** MARTIN CÔTÉ, secrétaire général

L'année 2000-2001 a été couronnée par plusieurs succès dignes de mention, notamment l'acquisition d'un nouveau navire océanographique, l'obtention de deux chaires de recherche et la remise à un professeur du Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec.

### Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2000, l'UQAR a connu une augmentation de 9 % de sa clientèle à temps plein. On comptait 160 étudiants étrangers.

Un nouveau baccalauréat en développement social et analyse des problèmes sociaux a été lancé, tout comme une nouvelle majeure en transport maritime, en collaboration avec l'Institut maritime du Québec. Un programme de maîtrise conjoint en études littéraires a vu le jour, liant l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR. Des ententes ont été signées avec les cégeps de Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et de la Gaspésie et des Îles, pour offrir des programmes DEC-BAC en administration et en sciences comptables. Une entente semblable a été signée avec le Séminaire de Sherbrooke, en services financiers. L'entente avec le Cégep de Lévis-Lauzon, pour le DEC-BAC en sciences comptables, a été revue. Signalons que huit thèses de doctorat ont été soutenues, quatre en océanographie et quatre en éducation. L'Université et la Fondation ont accordé 105 bourses d'excellence, soit 79 au 1<sup>er</sup> cycle et 26 aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Le syndicat des professeurs a aussi investi 100 000 \$, sur deux ans, pour des bourses d'excellence et Pêches et Océans Canada a versé 50 000 \$ au Fonds Estelle-Laberge, pour la relève en sciences de la mer.

L'activité étudiante s'est manifestée avec éclat : Sébastien Cyr (biologie) a reçu le prix Avenir Arts, Lettres et Culture au Gala Forces Avenir. Majella Simard (développement régional) a remporté le Prix de rédaction de la revue L'Action nationale. Patricia Posadas, diplômée de l'UQAR, et Debbie Kate Quimper, étudiante en lettres, ont mérité des Prix d'écriture du Salon du livre de Rimouski. Le grand prix au concours du Prêt d'honneur de l'Est du Québec a été remporté par François Rioux (lettres). Siah Ahmed (océanographie) a présenté la meilleure communication orale au colloque du Chapitre Saint-Laurent, un organisme qui s'intéresse à la sauvegarde du fleuve et de ses rivages.

En comptabilité, trois étudiants de Lévis ont remporté le premier prix à un concours interuniversitaire de l'Ordre des comptables agréés. En génie, les étudiants se sont distingués lors de compétitions de conception de machines, au Québec, aux États-Unis et jusqu'au Mexique.

Des journées ont été organisées sur des thèmes comme l'environnement, la francophonie ou les carrières. Aussi, à Rimouski, le groupe Broc'échange a été créé pour aider les étudiants en quête d'un logement ou de meubles. À Lévis, le club Lévinux a implanté à tous les étages du campus un réseau de bornes Internet avec le système Linux. Le personnel et les étudiants ont leur site commun pour échanger des messages ou accéder aux services.

Enfin, pour le bénéfice des étudiants en sciences et génie, le programme CSDT-PME a été prolongé de quatre ans, pour les aider à s'intégrer plus facilement dans les entreprises et acquérir de l'expérience.

### Recherche, création et formation des chercheurs

Quelques bonnes nouvelles sont arrivées. Les efforts pour obtenir un nouveau navire de recherche ont été récompensés, avec l'appui d'un consortium d'universités (Laval, UQAM, McGill) et un financement des deux niveaux de gouvernement. Le navire choisi, d'une longueur de 50 mètres, sera muni d'aménagements et d'équipements propres aux sciences de la mer. Il deviendra l'outil privilégié pour répondre aux besoins de l'enseignement et de la recherche océanographique au Québec et dans l'Est du Canada.

Une première chaire de recherche du Canada a été accordée à l'UQAR. Sous la direction de l'océanographe Émilien Pelletier, elle porte sur l'écotoxicologie moléculaire des milieux nordiques. Une seconde chaire, financée par trois ministères du gouvernement du Québec et par le Conseil régional de concertation et de développement, s'intéressera à la foresterie régionale.

Il faut aussi rappeler que le Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec a été remporté par un professeur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (ISMER), M. Michel Gosselin, un passionné des milieux arctiques. Également, lors du Gala des Prix Gémeaux, deux chargés de cours au Campus de Lévis, Marcel Lafleur et Jean Robitaille, ont remporté le Prix du multiculturalisme 2000, avec *Pour mieux vivre ensemble*, un épisode de la série Terre comprise qui donne la parole à de jeunes Québécois d'origines diverses.

Tout cela fait une année bien remplie. Par ailleurs, signalons que des activités scientifiques ont eu lieu à Rimouski tout comme à Lévis, sur divers thèmes : biologie du comportement, nouvelles technologies et perspectives d'emploi en ingénierie, conservation et gestion des ressources fauniques, soins infirmiers, pédagogie, adaptation scolaire, etc.

D'autres projets de recherche ont pris de l'expansion, par exemple, en mariculture, en santé, en littérature ou sur la ruralité.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

La collaboration de l'UQAR à différentes manifestations, telles le Forum sur la réorganisation municipale, le Rendez-vous rural, la Quinzaine de l'entrepreneuriat ou le Carrefour maritime, exprime bien la volonté de partenariat et d'engagement dans le milieu.

Cette présence dynamique se vit de multiples façons. Parmi de nombreux exemples, signalons que le pavillon sportif a accueilli les compétitions de badminton lors des Jeux du Québec Hiver 2001 et que le congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle s'est déroulé à Rimouski.

Il faut également mentionner l'engagement dans le projet *Rimouski ville étudiante*, qui regroupe de nombreux intervenants et vise à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants. Enfin, une mission exploratoire a été organisée aux Îles-de-la-Madeleine, pour déterminer des champs de recherche pertinents.

■ ■ ■ Il est arrivé à Rimouski à l'été 2001, le nouveau navire dédié aux sciences de la mer. ■ ■ ■ Le chercheur en océanographie Émilien Pelletier, au centre, est devenu le titulaire de la première chaire de recherche à être accordée à l'UQAR, dans le domaine de l'écotoxicologie moléculaire des milieux nordiques. Le recteur Pierre Couture et le directeur de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, Serge Demers, étaient présents à cette annonce. ■ ■ ■ Parmi les invités qui ont participé au lancement du programme de majeure en transport maritime, on retrouvait Claude Dumais, vice-président de la Table sectorielle de l'industrie maritime du Québec; Gaétan Boivin, directeur de l'Institut maritime du Québec; Jacques Baril, ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime du Québec; Pierre Couture, recteur de l'UQAR et président de la Technopole maritime du Québec; et Solange Charest, députée de Rimouski.



JOCELYNE PELLERIN



PHOTOS : MARIO BÉLANGER, UQAR



■ ■ Les étudiants pourront profiter d'un nouveau programme de bourses d'excellence, une initiative du syndicat des professeurs. ■ ■ Trois personnes d'une même famille qui reçoivent leur diplôme de la même université, le même jour... C'est rare, mais c'est arrivé à l'UQAR, pour une famille de Matane. Suzanne Leblanc, la mère (au centre), a reçu son diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en administration publique régionale en même temps que ses filles Julie Roy (à gauche, baccalauréat en enseignement secondaire) et Sophie Roy (baccalauréat en biologie). Trois fois bravo!

Dans la région de Lévis, l'UQAR est engagée dans le développement socioéconomique en étant représentée à divers organismes dont le Conseil régional de concertation et de développement, le Conseil local de développement et la Corporation des services universitaires.

Par ailleurs, l'Association des diplômés de l'UQAR a souligné l'engagement de M<sup>me</sup> Jeanne-Paule Berger. Diplômée de l'UQAR en enseignement secondaire et en éthique, elle a été jusqu'à récemment directrice générale de la Commission scolaire des Phares. Notons enfin que l'UQAR a remporté deux prix au dernier Gala des entreprises et des marchands du Bas-Saint-Laurent, pour le développement maritime et l'efficacité énergétique.

### Le personnel

Sous le signe de la continuité, un second mandat a été accordé au recteur et au vice-recteur à la formation et à la recherche.

Une entente syndicale a été signée avec les professeurs. L'Université a aussi procédé à l'embauche de six nouveaux professeurs.

Lors d'une fête spéciale, on a reconnu le travail de 16 employés qui avaient atteint 25 ans de service. M<sup>me</sup> Jacqueline Proulx a alors reçu le prix Reconnaissance 2000, pour la qualité de son travail.

### Les ressources matérielles et financières

La signature du contrat de performance avec le ministère de l'Éducation a eu un impact significatif sur les résultats financiers, en ramenant le déficit prévu à 1 280 000 \$. Nous avons connu une croissance de l'effectif étudiant mais devons

aussi faire face à des dépenses croissantes, notamment pour les coûts de système et les frais financiers. Le budget d'immobilisation était de 826 500 \$, ce qui est bien inférieur aux besoins. Enfin, les revenus du fonds avec restrictions ont dépassé les 6 M\$, un sommet.

### Les activités internationales

Nous avons accueilli plusieurs visiteurs, notamment de la France, de la Tunisie, de l'Île de la Réunion, de la République dominicaine et de l'Amérique du Sud, soit pour renforcer des collaborations en cours, soit pour développer de nouvelles. Notamment, un groupe d'employés cadres d'Électricité de France (EDF-Gravelines) a participé à un stage de perfectionnement sur l'importance des facteurs humains dans la gestion.

Par ailleurs, nos chercheurs et nos étudiants ont participé à diverses missions, notamment au Costa Rica, au Pérou, au Brésil, au Togo et en Chine. L'un des principaux événements aura été l'organisation conjointe, en Tunisie, d'un colloque sur les écosystèmes marins, après deux ans de coopération avec l'Institut tunisien des sciences et technologies de la mer.

Témoignant aussi de cette atmosphère de mondialisation, la revue *Ethica* a fait paraître un numéro en collaboration avec le Brésil.

### Les événements marquants de l'année

L'UQAR a été l'une des premières universités à signer son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation, en février. Si le contrat oblige l'Université à répondre à de nouvelles exigences en termes d'efficacité et de restructuration, il a surtout le mérite de fournir un réinvestissement et de laisser entrevoir de nouvelles perspectives de développement.

Lors de la cérémonie de collation des grades, Sœur Pauline Charron, une éducatrice et musicienne de renom, très active dans la région, a reçu un doctorat honorifique. Les Médailles de la Gouverneure générale ont été remises à Renée Guimond-Plourde et à Nancy Michaud. Éric Dion a pour sa part mérité le Prix du Lieutenant-gouverneur.

### Les perspectives d'avenir

Nous continuons de travailler à la préparation du Plan d'orientation stratégique, un projet qui nécessite diverses consultations. Il s'agira maintenant de partager les réflexions et pistes d'action avec l'ensemble de la communauté universitaire.

La prochaine année sera également fort active pour la préparation du Congrès de l'ACFAS qui se déroulera à l'UQAR en mai 2003, soit dix ans après que nous ayons accueilli pour la première fois en nos murs ce congrès de prestige.


**UQAR**

Université du Québec  
à Rimouski

PIERRE COUTURE  
Recteur

---

**DIRECTION**

PIERRE COUTURE\*, recteur • MICHEL RINGUET\*, vice-recteur à la formation et à la recherche • LOUIS GOSSELIN\*, vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration

**Membres:** ADRIAN ILINCA\*, professeur régulier • PIERRE LAPLANTE, professeur régulier • CLAUDE LIVERNOCHE (retraite), professeur régulier • FRANCE RUEST\*, professeur régulier • LOUISE BÉRUBÉ, chargée de cours • CAROLE BOUCHER\* (enseignement secondaire), chargée de cours • ROBERT GAGNÉ\* (développement régional), chargé de cours • MARC DOUCET, socioéconomique, Ville de Rimouski • FRANCINE JULIEN\*, socioéconomique, présidente du CA, Telus • JEAN-CLAUDE PARENTEAU\*, socioéconomique, UPA • CÉLINE PLANTE, socioéconomique, avocate • PIERRE PROVOST, socioéconomique, CLSC Chaleurs • ROLAND AUGER, membre désigné, directeur général, Cégep de la Gaspésie et des Îles • JEAN-MARC CLICHE (fin de mandat), membre désigné, représentant de l'Association des diplômés • GUYLAINE BÉLANGER, Fédération des caisses populaires BSL

**Secrétaire d'assemblée:** MICHEL BOURASSA

**Attachée d'assemblée:** CLAUDETTE BÉDARD

**Personnes convoquées:** SERGE DEMERS, directeur ISMER • HUGUETTE ST-LAURENT, présidente SCFP, section 1575  
MARIO BÉLANGER, Service des communications

---

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**Président:** PIERRE COUTURE, recteur

**Membres:** MICHEL RINGUET, vice-recteur à la formation et à la recherche • DANIELLE E. CYR, doyenne des études avancées et de la recherche • DENIS RAJOTTE, doyen des études de premier cycle • PAUL CHANEL MALENFANT, enseignement et recherche • CLAUDE RIOUX, enseignement et recherche • JEAN BROUSSEAU, enseignement et recherche • NICOLE OUELLET, enseignement et recherche • BENOÎT BEAUCAGE, professeur • JEAN-CLAUDEHUOT, professeur • JEANA ROY, professeur • CÉCILE ANGOT (3<sup>e</sup> cycle) étudiante • LUIS ADOLFO GOMEZ GONZALEZ (3<sup>e</sup> cycle), étudiant • ÉMILIE CARON FOURNIER, étudiante • CHRISTINE BOULAY, étudiante • CHANTALE DESROSIERS, étudiante • JULIEROY, étudiante • ISABELLE GUERRETTE, étudiante • MARIE-ÈVE DUBÉ, étudiante • ÉRIC CÔTÉ (2<sup>e</sup> cycle), étudiant • SYLVIE LEFEBVRE, étudiante • MÉLANIE MALENFANT, étudiante • CHANTAL DESROSIERS, chargée de cours

**Secrétaire d'assemblée:** MICHEL BOURASSA

**Attachée d'assemblée:** CLAUDETTE BÉDARD

L'Université en Outaouais a maintenant vingt ans. S'appuyant sur son dynamisme, son esprit d'entreprise ainsi que sur la qualité de ses programmes et de ses ressources, elle contribue à l'essor de la région tout en assurant son développement sous tous les aspects de sa mission.

Développement de nouveaux créneaux d'activités, renforcement des liens avec le milieu, plus grande intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC), internationalisation de l'université, voilà autant d'actions qui ont contribué cette année à l'épanouissement de l'Université du Québec à Hull.

### Les programmes d'études et les étudiants

Sur le plan des nouveaux programmes, l'Université a donné la priorité au développement des sciences sociales en 2000-2001. Elle a effectué une refonte générale de sa programmation au premier cycle où elle a opté pour une formule majeures-mineures.

Au deuxième cycle, l'Université a instauré deux nouveaux programmes de maîtrise : l'un en informatique et l'autre en sciences infirmières. De plus, l'UQAH offrira, dès 2002, une maîtrise en développement régional.

L'UQAH innove en proposant un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en localisation. De plus, elle a créé le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en finance.

L'UQAH s'approprie de plus en plus les TIC à des fins d'enseignement. En outre, l'usage de la vidéoconférence pour l'enseignement à distance conti-

nue de s'intensifier graduellement. L'UQAH élabore de plus en plus de contenus pédagogiques médiatisés qu'elle intègre dans son site Web et à d'autres moyens de diffusion. Qui plus est, la notoriété de l'UQAH en matière de TIC lui a également valu l'organisation du colloque de l'UQ sur les TIC et la pédagogie universitaire et une présence remarquée dans les médias régionaux et nationaux.

À l'occasion des festivités de la rentrée universitaire, 111 bourses d'admission et de renouvellement ont été remises à des étudiants pour souligner l'excellence de leurs résultats scolaires. Pour sa part, la Fondation de l'Université a remis 79 bourses d'études et 22 bourses d'excellence.

En 2000-2001, la répartition de la population étudiante était la suivante : 1 894 à l'été 2000, 4 650 à l'automne 2000 et 4 317 à l'hiver 2001. Au trimestre d'automne 2000, 2 073 étudiants, soit 43 % de l'effectif étudiant, poursuivaient des études de premier cycle à temps plein. Les personnes inscrites aux cycles supérieurs, soit 657 étudiants, représentaient 14 % de la population étudiante.

### La recherche et la formation de chercheurs

Le rythme de développement de la recherche, initié au cours des dernières années, s'est accéléré en 2000-2001. On peut souligner la signature du protocole d'entente avec le Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES).

Les professeurs sont toujours soucieux de développer et de maintenir des partenariats avec le milieu local. L'Université a reconduit l'entente cadre avec le Centre hospitalier Pierre-Janet, entente dont les retombées sont déjà fort importantes.

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a octroyé une subvention majeure à l'Université en vue de mettre à niveau le réseau des télécommunications de l'établissement. L'Université a aussi procédé au lancement d'une chaire dans le domaine de l'informatique des télécommunications, la Chaire de recherche en calcul distribué (Chaire CALDI).

Par ailleurs, l'UQAH a été l'hôte du 23<sup>e</sup> congrès annuel de la Société québécoise en psychologie. On y a fait le point sur ce qui se fait en recherche dans tous les champs d'application de la psychologie.

En novembre 2000, la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) et le Groupe d'étude et de recherche en intervention sociale (GERIS) de l'UQAH organisaient conjointement un colloque intitulé Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives, lequel devait préparer les participants à la deuxième rencontre internationale d'économie solidaire qui se tiendra à Québec en octobre 2001.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

En 2000-2001, l'UQAH a intensifié davantage sa présence en région. En effet, en avril 2001, et ce, pour la première fois de son histoire, une réunion du conseil d'administration s'est tenue à l'extérieur de ses locaux habituels, soit à Maniwaki. Elle a également profité de son 20<sup>e</sup> anniversaire pour lancer son nouveau magazine haut en couleur et en contenu *Savoir Outaouais*.

■ ■ ■ Pavillon Alexandre-Taché. ■ ■ ■ Remise des Prix d'excellence à la Collation des grades 2000. Dans l'ordre habituel : Denis Dubé, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Yao Assogba, lauréat du Prix d'excellence annuel, Thierry Karsenti, lauréat du Prix d'excellence en enseignement, et Francis R. Whyte, recteur. ■ ■ ■ L'UQAH reçoit le prix Hommages 2001 pour son site Web. Monique Légère, directrice de la bibliothèque, accepte le prix au nom du comité du site Web de l'UQAH.



PHOTOS : UQAH

Cette publication s'adresse à tous ceux qui ont à cœur l'enseignement supérieur et l'avenir de notre société. Par l'entremise de cette prestigieuse publication qui paraît trois fois l'an, l'UQAH souhaite partager sa fierté et ses réalisations.

Parmi ses activités avec le milieu, notons que deux de ses professeurs ont été nommés au comité de transition dans le cadre de la fusion des villes en Outaouais. De plus, le Centre d'entrepreneuriat et d'innovation (CEI) a développé un réseau de personnes-ressources en vue de collaborer au développement des projets d'entreprise d'étudiants. L'UQAH a par ailleurs participé à une étude sur la situation des infirmières en Outaouais menée en collaboration avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

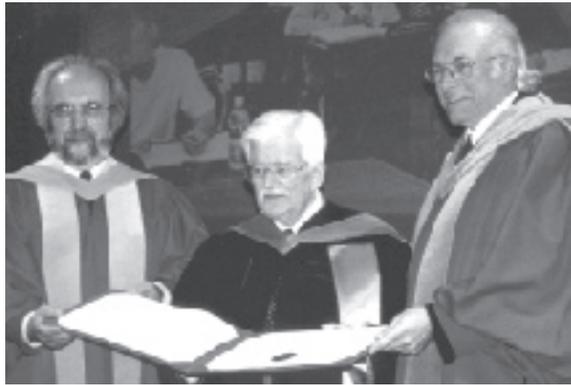
### Le personnel de l'Université

Au cours de l'année, l'Université a élargi son équipe en embauchant 22 nouveaux membres du personnel.

Comme le veut la tradition, l'Université a organisé une cérémonie spéciale destinée à rendre hommage à douze membres du personnel ayant acquis 25 années de service dans le réseau de l'UQ ainsi qu'à deux membres du personnel ayant pris leur retraite au cours de l'année.

### Les ressources matérielles et financières

L'année financière a été marquée par la signature du contrat de performance entre le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et l'UQAH. Cette entente prévoit, entre autres, le retour à l'équilibre budgétaire sur trois ans. L'UQAH a en effet réussi à terminer l'année avec un déficit



■ ■ ■ Le professeur Andrzej Pelc, titulaire de la Chaire de recherche en calcul distribué de l'UQAH. ■ ■ ■ Dans le cadre des Fêtes du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAH, remise d'un doctorat honorifique en éducation à Paul Gérin-Lajoie (au centre) en compagnie de Pierre Lucier, président de l'Université du Québec (à gauche), et de Francis R. Whyte, recteur. ■ ■ ■ Première cohorte d'étudiants français (CÉSEM Méditerranée de Marseille) diplômés de l'UQAH en administration des affaires, cheminement international.

budgetaire inférieur à ce qui était prévu. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement s'est engagé, le printemps dernier, à investir 17,4 M\$ supplémentaires sur trois ans dans l'Université en Outaouais. L'investissement récurrent sera de 6,8 M\$ à compter de 2002-2003, soit une augmentation de 34 %.

### Les activités internationales

L'UQAH mise depuis toujours sur la qualité, la pertinence et l'ouverture sur le monde dans toutes ses activités d'enseignement. En janvier 2001, elle a participé au Salon des formations internationales qui se tenait à Paris. L'UQAH a également joué un rôle de premier plan dans l'organisation et le déroulement du Colloque international Outaouais sur les alliances stratégiques en sport, loisir et culture. Plus de 250 participants venant de quinze pays ont ainsi eu l'occasion d'échanger avec des spécialistes.

Divers accords de collaboration ont été négociés tout au cours de l'année. Par exemple, un protocole d'entente a été signé avec l'Institut supérieur des matériaux du Mans (ISMANS) en vue d'offrir conjointement une formation en gestion de projet et en informatique. Une autre entente a également été conclue avec l'Université Rey Juan Carlos de Madrid en Espagne afin d'élaborer notamment un programme de maîtrise conjoint en gestion de projet.

Soulignons qu'une première cohorte d'étudiants français provenant du CESEM Méditerranée (Marseille, en France) ont reçu leur baccalauréat en administration des affaires, cheminement international, à l'automne 2000.

### Les événements marquants de l'année

En 2001, l'UQAH fêtait le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'obtention de ses lettres patentes, étape importante de son histoire. Dans le cadre de diverses activités organisées à cette occasion, l'Université a honoré des pionniers de l'éducation et a décerné un doctorat honorifique en éducation à Paul Gérin-Lajoie, principal instigateur des transformations profondes apportées au système d'éducation du Québec pendant la Révolution tranquille.

En septembre 2000, l'UQAH inaugurait son tout nouveau site Web, lequel a été modifié en vue de répondre aux nombreuses exigences administratives, informationnelles et pédagogiques de ses usagers. L'Université a d'ailleurs reçu le prix Hommages 2001 dans la catégorie « éducation » pour le dynamisme et le concept de son portail d'intégration des technologies.

### Les perspectives d'avenir

Forte des acquis des vingt dernières années, l'UQAH aborde maintenant sa troisième décennie bien positionnée pour relever les défis posés par les profondes transformations sociales et économiques que nous sommes de plus en plus appelés à vivre. Au cours de l'année 2000-2001, les échanges avec le ministère de l'Éducation, dans le cadre du réinvestissement gouvernemental, ont amené l'Université à se doter d'un plan très détaillé visant le développement de l'enseignement et de la recherche, ainsi que le renforcement de sa présence régionale, nationale et internationale. Avec l'engagement de tous les membres de la communauté universitaire, les années à venir seront marquées par une nouvelle phase importante de développement de l'Université en Outaouais.



## UQAH

Université du Québec  
à Hull

FRANCIS R. WHYTE  
Recteur

---

### DIRECTION

FRANCIS R. WHYTE, recteur • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources • MICHELINE BONDU, secrétaire générale

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** PIERRE-JACQUES IPPERSIEL\*

**Membres:** GUY BELLEMARE\*, professeur • DENIS BROCHU, professeur • BERNARD CAMPEAU, étudiant • LOUIS CAMPEAU, président-directeur général, Industries Davidson inc. • LOUIS CHAPELAIN, vice-recteur à l'administration et aux ressources • HUGUETTE COUSINEAU, chef de l'administration des programmes, CLSC des Draveurs • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • RICHARD FILION, représentant des collèges, directeur des études par intérim, Collège de l'Outaouais • JOCELYNE GADBOIS, consultante • JEAN-PIERRE GIROUX\*, diplômé, gestionnaire-marketing et développement, Groupe ADGA • JACQUELINE GRÉGOIRE, propriétaire dirigeante, Univers de la promotion • HUBERT LACROIX, chargé de cours • FRANCINE RANCOURT, professeure • ANNIE VIGNEAULT\*, étudiante • FRANCIS R. WHYTE\*, recteur

**Secrétaire:** MICHELINE BONDU, secrétaire générale

---

### COMMISSION DES ÉTUDES

**Président:** FRANCIS R. WHYTE, recteur

**Membres:** DAVID AUBRY, étudiant • CHRISTIANE BOURDAGES-SIMPSONS, chargée de cours • BERNARD CAMPEAU, étudiant • BENOÎT CHARBONNEAU, professeur • AUDREY CURÉ, étudiante • DENIS DUBÉ, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche • MICHEL FILION, professeur • LUC LACROIX, professeur • MARIEM MALAK, étudiante • BRENDA MARCOUX, étudiante • JEAN-MARC MEUNIER, professeur • DANIEL PELLETIER, professeur • ANNIE VIGNEAULT, étudiante

**Secrétaire:** MICHELINE BONDU, secrétaire générale

\* Membre du comité exécutif

## Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Jules Arsenault, recteur

**F**ormer les personnes et développer la connaissance: voilà la mission de notre université en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. C'est dans le contexte d'une situation économique particulièrement difficile, dans une région aux prises avec un déficit démographique qui s'aggrave, que l'UQAT doit réaliser ses engagements envers le milieu et entreprendre le contrat de performance qui la lie au ministère de l'Éducation.

### Les programmes d'études et les étudiants

Les unités d'enseignement et de recherche ont consacré beaucoup d'efforts à l'ouverture des nombreux programmes adoptés au cours des années précédentes, dans le cadre de l'opération visant à compléter notre patrimoine académique. Citons, entre autres, le DESS en administration scolaire, qui a fait l'objet de demandes d'ouverture de l'ensemble des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

La Commission des études a adopté des programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle en commerce électronique et en peinture, ainsi qu'un programme court de 2<sup>e</sup> cycle en pédagogie renouvelée. Le programme court en anesthésie et soins critiques a été prolongé en certificat. La commission a autorisé l'adhésion de l'UQAT au programme conjoint de la maîtrise en psychoéducation du réseau de l'Université du Québec.

La politique institutionnelle pour l'évaluation périodique des programmes a été modifiée, afin de tenir compte du rapport d'évaluation de la CREPUQ.

Au cours de l'année, plusieurs étudiants se sont illustrés par leur performance académique et par leur implication dans la communauté. Citons, à titre d'exemple, les taux exceptionnels de réussite de nos étudiants en sciences comptables aux examens des corporations CA et CMA, qui démontrent que la tradition d'excellence de l'UQAT dans ce domaine se poursuit. Nos étudiants en génie ont mis sur pied et animé un club de robotique qui a la particularité d'associer des étudiants des niveaux secondaire et collégial, afin de les intéresser aux carrières scientifiques.

En novembre, l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec saluait par le Grand prix d'innovation clinique l'initiative de M<sup>mes</sup> Josée Carrière, Carole Lahaie et Jacynthe Bérubé qui, dans le cadre de leur baccalauréat en sciences infirmières, ont élaboré et implanté un mécanisme de suivi systématique des soins à domicile, unique au Québec.

Soulignons que nos clientèles de l'année 2000-2001 ont connu une diminution de 4 %.

### La recherche

Le tableau du financement de la recherche est particulièrement positif, puisque 6,475 M\$ ont été investis par les organismes subventionnaires, la Fondation, les entreprises et les organismes régionaux.

Les projets de nos chercheurs ont des impacts majeurs sur le développement socioéconomique de la région, tout en ayant pour assises des problématiques applicables à l'échelle planétaire.

L'évaluation du potentiel de la région pour la découverte de gîtes minéraux industriels, le développement de ventilateurs de mines, la détermination de l'ensilage et de son effet sur la conservation des fourrages, la constitution d'un répertoire de récits de pratique évaluative en éducation, l'analyse comparée des croyances seyantes à l'égard des abus financiers chez les adultes âgés, voilà quelques exemples qui démontrent la vivacité et la pertinence des recherches conduites à l'UQAT.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

L'UQAT est une université construite sur des collaborations et son engagement dans le milieu constitue une voie privilégiée de son développement. Parmi les projets réalisés cette année, citons l'établissement d'un nouveau réseau de cinq salles d'enseignement à distance par vidéoconférence, réalisé en collaboration avec la Fondation, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Conseil régional de développement et des commissions scolaires. Ces cinq salles s'ajoutent au réseau déjà installé dans nos campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, ainsi qu'à la construction d'une salle à laquelle nous avons contribué au Centre d'études collégiales de Chibougamau.

Une formule inédite de partenariats permet maintenant à l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social d'offrir le certificat en intervention auprès des groupes à des bénévoles membres d'organisations communautaires. La Société de technologie de l'Abitibi-Témiscamingue, corporation mise sur pied par l'Université, s'est vue confier l'important mandat d'implanter un réseau de transformation mobilisant les intervenants de la région en vue d'assurer un meilleur déve-

loppement industriel des produits forestiers. Soulignons enfin l'aboutissement de notre projet d'implantation d'un laboratoire régional d'imagerie médicale par résonance magnétique.

### Les ressources humaines

Au cours de l'année, le vice-rectorat aux ressources a terminé les négociations des conventions collectives des professeurs et des chargés de cours.

Le conseil d'administration a par ailleurs nommé M<sup>me</sup> Johanne Jean à titre de vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. Il a aussi modifié la structure administrative et académique de l'Université, en remplaçant la direction regroupée des ressources matérielles et financières par une direction des ressources financières à la tête de laquelle M. Ghislain Girard a été nommé. Les unités d'enseignement et de recherche en sciences du comportement et en sciences sociales et de la santé ont été regroupées en une nouvelle unité en sciences du développement humain et social. L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la santé regroupe désormais les programmes et les équipes en sciences cliniques et en sciences de la santé.

### Les ressources matérielles et financières

L'année universitaire 2000-2001 s'est terminée par un déficit d'exercice de l'ordre de 860 000 \$.

En mai, l'UQAT signait son contrat de performance avec le ministère de l'Éducation. Pour les parties, ce contrat s'inscrit dans une volonté commune d'offrir de meilleurs services à la population. En ce sens, le contrat de performance constitue un processus continu de dialogue avec l'État.

■ ■ ■ L'équipe d'étudiants de l'UQAT a remporté le premier concours international de création en multimédia, devant ses collègues de Belgique. ■ ■ ■ Johanne Jean, nouvelle vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche. ■ ■ ■ Roger Claux, adjoint au recteur, en compagnie des professeurs Mouhsine Berrada et Nacer Elkadri, devant le chantier de l'Institut Polytechnique de Casablanca, avec lequel l'UQAT collabore dans l'enseignement du génie.



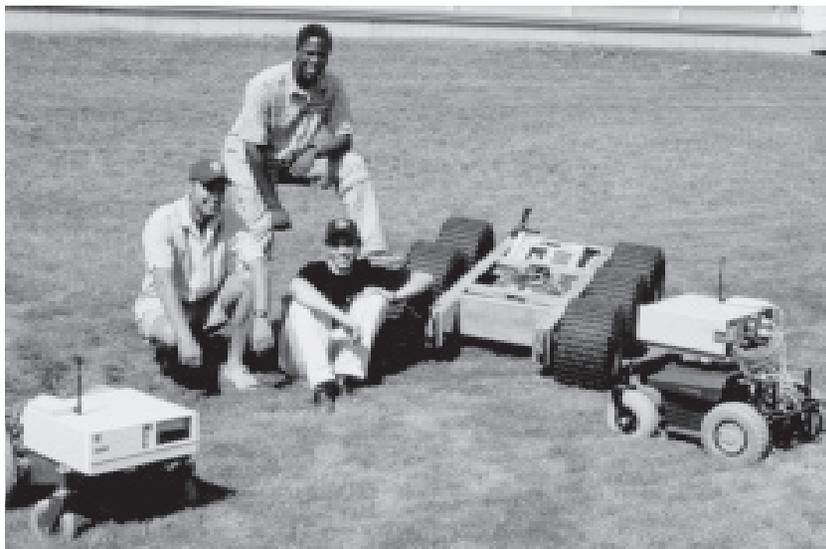
PHOTOS : UQAT

### Les activités internationales

Deux événements ont retenu l'attention au plan des activités internationales de l'UQAT. Le premier a été réalisé chez nous, lors du Salon Internet tenu à Amos au printemps. Sous l'égide des professeurs du baccalauréat en multimédia, une équipe de nos étudiants s'est mesurée à des collègues venus de Belgique, dans le cadre d'un concours de création en multimédia interactif. Il s'agit d'une première qui grandira et deviendra probablement un événement annuel couru par des représentants de plusieurs universités.

Le deuxième événement est issu de la signature d'une entente de collaboration avec l'Institut Polytechnique privé de Casablanca, au Maroc, en vertu de laquelle les étudiants de cet établissement ayant terminé les deux premières années de leurs programmes de génie pourront venir compléter leur formation en s'inscrivant à notre baccalauréat en génie électromécanique. L'UQAT a été associée de près à la création de cet institut qui a ouvert ses portes en septembre 2001.

■ *Émery Gbodossou, Maxime Poulin, Jean-François Martel, étudiants en génie électromécanique, membres du club de robotique.*



■ *Les professeurs Nicole Racette, Suzanne Dugré, Jacques Giroux, Daniel Beaupré et Réal Bergeron, honorés par le prix d'enseignement de la Corporation de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur de Rouyn-Noranda.*

### Les événements marquants de l'année

Le Bureau canadien d'accréditation des programmes en ingénierie a répondu favorablement à notre appel, accréditant sans réserve notre baccalauréat en génie électromécanique. L'Ordre professionnel des CMA accréditait notre baccalauréat en sciences comptables, contribuant ainsi à accroître la fierté de notre communauté à l'endroit de ceux et celles qui font l'enseignement au quotidien.

Plusieurs membres de la communauté universitaire se sont mérités des honneurs en cours d'année : la professeure Suzanne Brais a reçu le Prix Domtar du Forum canadien des opérations forestières. M. Steve Trinque, chargé de cours en multimédia, a raflé le Félix du meilleur site Internet de l'année au Gala de l'ADISQ. Son collègue

Jean-Pierre Leclercq a été honoré par l'Unité d'enseignement et de recherche en sciences de la gestion. M<sup>me</sup> Nicole Racette a reçu le Prix d'excellence en enseignement de la Corporation de l'enseignement professionnel et supérieur de Rouyn-Noranda qui soulignait également l'excellence des professeurs Réal Bergeron, Daniel Beaupré, Suzanne Dugré et Jacques Giroux.

Enfin, notre Association des diplômés a terminé la deuxième phase de son opération Relance, ayant retrouvé 93 % des diplômés depuis 1970. À la première de ses cinq années de réalisation, sa campagne *Des chiffres et des lettres* a permis d'amasser 60 000 \$ destinés au Fonds des diplômés, dont les intérêts soutiendront un programme de bourses aux cycles supérieurs et participeront au financement de nos bibliothèques.

### Les perspectives d'avenir

L'UQAT est une université qui vit en symbiose avec l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec. Avec ces deux régions, elle subit les conséquences de la crise démographique et de la situation économique difficile qui les frappent. Notre performance en recherche, nos partenariats avec les autres établissements d'enseignement et avec les entreprises, l'excellence de notre patrimoine académique nous encouragent à nous tourner vers l'avenir avec optimisme, car nous disposons de la volonté et des outils nécessaires pour apporter une contribution significative au développement de nos régions. Accompagnés par l'État, nous continuerons à rendre nos programmes et notre recherche accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.



#### UQAT

Université du Québec  
en Abitibi-Témis-  
camingue

JULES ARSENAULT  
Recteur

---

#### DIRECTION

JULES ARSENAULT, recteur • LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources • ROGER CLAUD, adjoint au recteur • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche et registraire • JEAN TURGEON, secrétaire général et directeur des Services aux étudiants

---

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente:** RITA B. BARRETTE\*

**Membres:** JULES ARSENAULT\*, recteur • LOUISE BÉDARD, chargée de cours • LUC BERGERON, vice-recteur aux ressources • GILLES CLOUTIER, directeur du Service des affaires étudiantes et des communications, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • SUZANNE DUGRÉ, professeure • ROGER GAUTHIER, diplômé • DENIS GEOFFROY, étudiant • FRANÇOIS GODARD, professeur • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche • HUGO JOLETTE, étudiant • YOLETTE LÉVY\*, membre socioéconomique • JEAN-PIERRE MARQUIS\*, professeur • JOHANNE MORASSE\*, professeure, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue • FANNY TREMBLAY, directrice, Société de développement du Témiscamingue • RAYNALD VÉZINA, premier vice-président, Cambior inc.

**Observateurs:** CLAIRE HOGAN, technicienne en administration • ROBERT PAQUIN, directeur du campus de Val-d'Or

**Secrétaire:** JEAN TURGEON, secrétaire général

\*Membre du comité exécutif

---

#### COMMISSION DES ÉTUDES

**Président:** JULES ARSENAULT, recteur

**Membres:** PIERRE ARSENAULT, professeur • MURIELLE BOLDUC-BOURDOUXHE, professeure • ÈVE BOYER, étudiante • DENISE CHARLEBOIS, étudiante • CHRISTINA GINGRAS, étudiante • JOHANNE JEAN, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche • KARINE JOBIN, étudiante • HUGO JOLETTE, étudiant • VIATEUR PARADIS, professeur • NICOLE ROBERT, chargée de cours • FRANÇOIS RUPH, professeur • FRANCINE TREMBLAY, professeure • KAZIMIERZ ZARAS, professeur

**Observateurs:** ANDRÉ BÉLAND, directeur de la bibliothèque • JEAN-CLAUDE BOURASSA, coordonnateur au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche • DENIS VERRET, responsable du Bureau du registraire

**Secrétaire:** JEAN TURGEON, secrétaire général

## Institut national de la recherche scientifique

Pierre Lapointe, directeur général

L'INRS a vécu une année de projets et de réalisations, une année d'engagement et de changement marquée par la volonté de se dépasser. Avec la signature du contrat de performance, l'INRS peut réinvestir dans l'avenir et offrir à ses professeurs-chercheurs, à ses étudiants et à tout son personnel un environnement de recherche et de formation adapté aux besoins actuels de la société québécoise. L'INRS s'est engagé à réorganiser ses activités et, par conséquent, a entrepris de regrouper ses huit centres. Déjà, le regroupement des centres INRS-Urbanisation et INRS-Culture et Société a été complété. La démarche a été amorcée pour regrouper les autres centres de la façon suivante : l'INRS-Énergie et Matériaux et l'INRS-Télécommunications, l'INRS-Géoressources et l'INRS-Eau, de même que l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine et l'INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie.

### La recherche

La ville est au cœur des préoccupations des professeurs-chercheurs. Le centre Urbanisation, Culture et Société pilote un projet, financé par Valorisation-Recherche Québec, visant à aider les villes québécoises à mieux se positionner dans un contexte où la compétition mondiale s'accroît. Des professeurs-chercheurs de l'INRS-Eau ont posé un diagnostic sur l'état des réseaux d'aqueduc et d'égout de différentes villes alors que ceux du secteur Urbanisation, Culture et Société documentent les dimensions socioéconomiques des galeries multiréseaux dans les municipalités québécoises.

Toujours du côté des infrastructures, des professeurs-chercheurs de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Microbiologie et Biotechnologie s'intéressent aux microorganismes pathogènes dans les stations de traitement des eaux usées, en vue d'évaluer l'efficacité de plusieurs types de traitement d'assainissement appliqués au Québec. Leurs collègues de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine ont poursuivi leurs recherches en toxicologie environnementale afin d'élucider les mécanismes d'action des contaminants, plus particulièrement des métaux et polluants organiques persistants. En plus de s'intéresser au facteur de risque pour le cancer, les chercheurs développent de nouvelles thérapies.

Fait à noter, les professeurs-chercheurs de l'INRS obtiennent le financement le plus élevé dans le réseau universitaire québécois. À cet égard, le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie a annoncé l'octroi d'une importante subvention à l'INRS-Énergie et Matériaux pour des recherches en fusion magnétique. En plus de mener des activités de veille, les professeurs-chercheurs du Centre développent de nouveaux outils numériques et de nouveaux matériaux pour les futurs réacteurs de fusion. En outre, l'INRS a obtenu une chaire de recherche sur les infections et l'immunité, ainsi que sur la décontamination de rejets industriels et urbains pollués par les métaux toxiques. Grâce à la Fondation canadienne pour l'innovation, l'Institut se dote de nouvelles capacités d'analyse avec un laboratoire de scanographie à l'INRS-Géoressources, un laboratoire de radio-fréquences à l'INRS-Télécommunications et un laboratoire d'hydrométallurgie environnementale à l'INRS-Eau.

### La formation de chercheurs

En 2000-2001, l'INRS a accueilli 545 étudiants dans 23 programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles. Il affiche un fort taux de diplomation. Fait remarquable, celui-ci atteint 88,5 % à la maîtrise et 71,6 % au doctorat. De plus, le taux de placement des diplômés s'élève à près de 96 % un an après la fin des études.

La Fondation Armand-Frappier a attribué une trentaine de bourses à des étudiants en sciences de la santé. Soulignons la remise d'un prix du Concours de vulgarisation scientifique de l'ACFAS à Marc-André Fortin, étudiant à la maîtrise à l'INRS-Énergie et Matériaux, pour un article intitulé *Des artères radioactives...*

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

Un partenariat de recherche et d'action animé par des professeurs-chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société réunit des chercheurs de toutes les villes universitaires québécoises et des organismes intéressés à l'insertion et à la participation des jeunes en région. Le partenariat de recherche multidisciplinaire et intersectoriel Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles a été renouvelé pour une seconde fois. Les professeurs-chercheurs du Centre se sont également vu confier des activités de veille sur les jeunes et les économies régionales périphériques.

Les professeurs-chercheurs de l'INRS ont organisé des colloques ou des conférences autour d'enjeux tels la transmission de la culture dans un contexte de mondialisation, la requalification des espaces urbains, les problèmes de l'environnement ou la situation du littoral. À la veille du Sommet des Amériques,

ils ont tenu, en collaboration avec le ministère des Relations internationales du Québec, le colloque *Le grand récit des Amériques*, enrichissant ainsi la réflexion autour de l'établissement de la nouvelle zone de libre-échange.

L'expertise des professeurs-chercheurs de l'INRS en physique des plasmas leur a valu d'organiser une conférence internationale qui a réuni à Québec des centaines de scientifiques d'ici et d'ailleurs. Le Forum mondial sur l'activité physique et le sport et la Gendarmerie royale du Canada ont invité la directrice du Laboratoire de contrôle du dopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine, Christiane Ayotte, à titre de présidente d'honneur de la conférence *Le dopage sportif chez les jeunes au Canada*. Rappelons que ce laboratoire est le seul accrédité au Canada par le Comité international olympique.

### Les ressources humaines

M. Gérard Divay a été nommé directeur du centre Urbanisation, Culture et Société, et M. Sinh LeQuoc, directeur scientifique de l'Institut. Quant à M. Jean Lavoie, directeur de l'administration et des finances, il a assuré l'intérim à la direction des ressources humaines dont tout le volet relié au corps professoral a été confié à la direction scientifique.

En lien direct avec la signature du contrat de performance, l'Institut a élaboré un plan d'action pour l'embauche de 50 professeurs-chercheurs. Par ailleurs, 24 employés se sont prévalus du programme de retraite anticipée, ce qui a permis de réduire le nombre de personnes en mobilité à la suite de l'intégration de l'Institut Armand-Frappier. Enfin, la direction a joué un rôle de

■ ■ ■ Des chercheurs de l'INRS travaillent à élucider les mécanismes d'actions des contaminants, en plus de montrer et d'expliquer comment certains polluants peuvent jouer un rôle dans des maladies. ■ ■ ■ M<sup>me</sup> Pauline Marois, vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, procède à la première pelletée de terre du Centre de développement des biotechnologies, en compagnie du ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, David Cliche, du directeur de Laval Technopole, Pierre Bélanger, du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et du directeur général de l'INRS, Pierre Lapointe. ■ ■ ■ La recherche sur les infections et l'immunité constitue une priorité à l'INRS.



PHOTOGRAPHIES : INRS



■ Des chercheurs étudient la possibilité de mettre en place des galeries multiréseaux qui pourraient s'avérer une option avantageuse pour les municipalités québécoises et contribuer à une gestion intégrée du sous-sol urbain.

soutien et de conseil pour le redéploiement harmonieux des effectifs dans le contexte du regroupement des centres.

La convention des professeurs a été renouvelée pour un an et les discussions se poursuivent avec le syndicat pour la mise en place d'une nouvelle convention. Une entente de cinq ans a été signée avec les employés du SCOMM. Les négociations se sont également poursuivies avec les deux autres syndicats d'employés de soutien en vue de la signature de nouvelles conventions.

### Les ressources matérielles et financières

La situation financière s'est améliorée de façon notable, puisque le déficit prévu de 3 798 000 \$ s'est transformé en un surplus de 356 000 \$. Cette amélioration de 4 154 000 \$ s'explique par les délais de recrutement des professeurs-chercheurs, un congé de primes au RRUQ réservé pour usage stratégique, ainsi qu'une gestion plus serrée du programme de mobilité et des dépenses.

Par ailleurs, le projet de regroupement des installations de l'INRS dans la région de Québec a progressé de manière importante et est en voie d'être concrétisé. L'Institut est également engagé dans la mise en œuvre du Centre de développement des biotechnologies de Laval, un projet d'immeuble multilocatif qui s'inscrit dans le cadre de la Cité de la Biotech.

### Les activités internationales

Des professeurs-chercheurs de l'INRS-Eau coopèrent à des activités de formation et de recherche dans le domaine de l'eau avec l'Argentine, l'Algérie et l'Inde. En plus de participer à des projets internationaux dans le domaine de la fusion magnétique, les chercheurs de l'INRS-Énergie et Matériaux étudient la faisabilité d'implanter un grand parc d'éoliennes au Vermont. Les chercheurs du centre Urbanisation, Culture et Société analysent le risque politique et les questions de gestion urbaine et municipale en Afrique.

### Les événements marquants de l'année

La vice-première ministre, Pauline Marois, a procédé au lancement de la Cité de la Biotechnologie et de la Santé humaine du Montréal métropolitain, un projet conjoint de l'INRS et de Laval Technopole qui bénéficie d'investissements de 250 M\$ sur cinq ans. Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, a également annoncé la participation de son ministère à une étude sur l'efficacité des équipements de traitement des eaux usées municipales. Par ailleurs, la ministre Louise Beaudoin a présidé le lancement de l'Histoire de Charlevoix alors que le lancement des histoires du Haut-Saint-Laurent et du Richelieu-Yamaska-Rive-Sud était sous la présidence d'honneur de la vice-première ministre du Québec.

Le professeur-chercheur Michel Fournier de l'INRS-Institut Armand-Frappier – Santé humaine, un pionnier en toxicologie de l'environnement, a reçu le prix Michel-Jurdant 2000. Ce prix, dédié aux sciences de l'environnement, est attribué par l'Association francophone pour le savoir. Enfin, l'INRS a décerné un doctorat *honoris causa* au président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, et au fondateur et directeur du Centre Jacques-Cartier, Alain Bideau, rendant ainsi hommage à deux personnalités dont l'action a enrichi la société québécoise.

### Les perspectives d'avenir

L'INRS continuera à réorganiser l'ensemble de ses activités de recherche autour d'axes stratégiques cruciaux pour le développement du Québec, en faisant appel aux multiples compétences de ses professeurs-chercheurs et de leurs équipes. Le défi pour l'INRS n'est pas seulement d'être toujours au cœur de l'action, mais d'y exceller. D'où la nécessité de mettre l'imagination au service de l'innovation !

**INRS**

Institut national  
de la recherche  
scientifique

PIERRE LAPOINTE  
Directeur général

**DIRECTION**

PIERRE LAPOINTE, directeur général • RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur des études avancées et de la recherche et directeur scientifique associé par intérim • JEAN LAVOIE, directeur de l'administration et des finances • SINH LEQUOC, directeur scientifique • PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président:** ARMAND COUTURE \*, président, La Société Bédelmar ltée

**Membres:** PIERRE BÉLANGER, directeur général, Laval Technopole • MARY-ANN BELL, vice-présidente au Service à la clientèle, Bell Canada • BERNARD BOBÉE, professeur, INRS-Eau • NICOLE BOULET, bureau d'audiences publiques sur l'environnement • RÉMY BRODEUR, directeur général, Soutien stratégique, Bell Canada • PIERRE COULOMBE, président et chef de la direction, Infectio Diagnostic (IDI) Inc. • MADELEINE GAUTHIER, professeure, Centre Urbanisation, Culture et Société • PAVEL HAMET, directeur de la recherche, Centre hospitalier de l'Université de Montréal • PIERRE LAPOINTE \*, directeur général, INRS • SINH LEQUOC \*, directeur scientifique, INRS • CHRISTINE MARTEL \*, directrice générale, Institut du tourisme et d'hôtellerie du Québec • CLAUDE PICHETTE, Huis clos limitée, conseillers en conflits et litiges • JACKSIEMIATYCKI, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • DOMINIC THERRIEN, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • JEAN-PIERRE VILLENEUVE \*, directeur, INRS-Eau

**Secrétaire:** PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

\* Membres du comité exécutif

**COMMISSION DE LA RECHERCHE**

**Président:** Pierre Lapointe, directeur général

**Membres:** AÏCHAACHAB, directrice, INRS-Géoressources • SOFIÈNE AFFES, professeur, INRS-Télécommunications • MONIQUE BERNIER, professeure, INRS-Eau • RUDOLPH BERTRAND, professionnel de recherche, INRS-Géoressources • JEAN-GUY BISAILLON, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • CLAUDE BOUCHER, professeur, INRS-Énergie et Matériaux • MOHAMED CHAKER, directeur, INRS-Énergie et Matériaux • GUILLAUME CÔTÉ, étudiant, Centre Urbanisation, Culture et Société • JANICK D. LALONDE, étudiante, INRS-Eau • GÉRARD DIVAY, directeur, Centre Urbanisation, Culture et Société • ALAIN FOURNIER, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • RENÉ-PAUL FOURNIER, directeur, Service des études avancées et de la recherche • FARID GHANEM, étudiant, INRS-Télécommunications • ANDRÉ GIRARD, directeur, INRS-Télécommunications • MARTIN GIROUX, étudiant, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • ÉRIC HOFFMANN, étudiant, INRS-Géoressources • ÉRIC IRISSOU, étudiant, INRS-Énergie et Matériaux • JEAN-FRANÇOIS LALIBERTÉ, professeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • BENOÎT LATREILLE, professionnel de recherche, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • SINH LEQUOC, directeur scientifique • RACHEL PAGÉ-BÉLANGER, étudiante, INRS-Institut Armand-Frappier-Microbiologie et Biotechnologie • MARC RICHER-LAFLÈCHE, professeur, INRS-Géoressources • RICHARD SHEARMUR, professeur, Centre Urbanisation, Culture et Société • PIERRE TALBOT, directeur, INRS-Institut Armand-Frappier-Santé humaine • JEAN-PIERRE VILLENEUVE, directeur, INRS-Eau

**Secrétaire:** PAULINE ROY-CADIEUX, secrétaire générale

## École nationale d'administration publique

Marcel Proulx, directeur général

L'année 2000-2001 aura été pour l'ENAP une année sombre en raison du décès, après une courte et violente maladie, de M. Pierre De Celles qui aura été directeur général de l'ENAP de 1989 à 2001. Ce triste événement a secoué toute la communauté énapienne et marqué cette année. Celle-ci aura été aussi marquée par les discussions entourant le contrat de performance.

Dans les orientations générales du contrat de performance, l'ENAP retient: le développement de la recherche, la consolidation des études créditées, la redéfinition de l'accompagnement organisationnel et le maintien de la présence internationale.

Le bilan général, au terme de cette année, est positif et permet de considérer l'avenir avec optimisme. L'année 2000-2001 est riche de réussites encourageantes dans tous les secteurs.

### Les programmes d'études et les étudiants

Au cours de l'année 2000-2001, l'École a connu une augmentation de près de 10 % des inscriptions à ses programmes d'études créditées. La relève dans les secteurs public et parapublic québécois a entraîné un plus grand besoin de formation pour des gestionnaires appelés à assumer de nouvelles fonctions ou aux employés nouvellement embauchés par les ministères et organismes.

Pour la plupart à temps partiel, particulièrement pour la maîtrise Option A, parce qu'ils sont en situation de travail, les étudiants se sont

inscrits à moins de cours qu'ils le faisaient auparavant, mais ils persévèrent plus longtemps améliorant ainsi le taux de rétention. La maîtrise Option A est le programme qui attire le plus grand nombre d'étudiants et le niveau des inscriptions est stable alors que pour la maîtrise Option B, où les étudiants s'inscrivent en plus grand nombre à temps plein, le niveau des inscriptions est en hausse.

En ce qui a trait au programme de doctorat, le nombre d'étudiants se maintient et demeure au maximum de la capacité d'accueil de l'École. Au cours de l'année 2000-2001, jusqu'à 28 étudiants étaient inscrits au programme de doctorat et onze étudiants au programme court de 3<sup>e</sup> cycle. Au total, à la session d'hiver 2001, 1 207 étudiants étaient inscrits aux différents programmes d'études créditées alors qu'à la collation des grades, l'École remettait 241 diplômes. Cette année, exceptionnellement à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la présence de l'ENAP à Hull, l'École y a organisé une collation des grades pour les diplômés de cette région.

### Le perfectionnement et les activités d'accompagnement

L'augmentation constante, au cours des dernières années, des revenus du secteur du perfectionnement démontre que la vaste gamme de sessions qui s'adressent aux gestionnaires des secteurs public, parapublic et péripublic répond adéquatement aux besoins des gestionnaires en place. Le calendrier des programmes généraux publié annuellement se veut la vitrine des produits que peut offrir l'École, à partir de laquelle plusieurs ministères et

organismes se sont inspirés pour faire élaborer un produit sur mesure pour leur personnel. De plus, l'expérience de microprogrammes conjuguant une partie de formation créditée plus lourde et une autre de perfectionnement court a été également bien accueillie.

Au cours des deux dernières années, le nombre de jours de formation a connu une hausse de 41 %. L'augmentation effective des dernières années est d'ailleurs principalement le fait de produits sur mesure des programmes élaborés pour une clientèle particulière et offerts en organisation. Le secteur de l'évaluation des compétences a lui aussi connu une année remarquable, en raison de l'augmentation des revenus qu'il génère et du nombre des participants.

### La recherche

Au cours de la dernière année, la recherche institutionnelle, la recherche subventionnée et la recherche commanditée ont connu une hausse appréciable. Trente-quatre projets de recherche sont d'ailleurs en cours et le nombre de publications du personnel est impressionnant compte tenu du nombre de professeurs et de chercheurs à l'emploi de l'École. De plus, un nombre record de demandes de subventions ont été déposées au cours de l'année par un nombre croissant de professeurs.

La création par le Secrétariat du Conseil du trésor, l'Université Laval et l'ENAP du Centre d'expertise en gestion des ressources humaines a permis aux professeurs de l'École de déposer plusieurs demandes de subventions en ce domaine dont trois ont déjà été acceptées par le Centre. Ces projets représentent près de 400 000 \$. De plus, dans le cadre de la Fondation universitaire de l'Université du

Québec a été créée la Chaire Pierre-de-Celles en administration publique qui se consacrera à la recherche en gestion.

Par ailleurs, l'Observatoire en administration publique a connu une autre année intéressante alors que sa notoriété lui a apporté des contrats de recherches comparatives sur divers aspects de l'administration publique et menées à travers le monde.

### Les activités internationales

L'année 2000-2001 peut être qualifiée d'année de « transition » au plan de la coopération internationale. Soulignons d'abord l'arrivée à terme de la première étape de la mise en place du réseau de la Didacthèque internationale en management public animé par l'École. Au cours de cette période, un travail important de concertation a été effectué à l'interne ainsi qu'avec les partenaires externes afin de concevoir la deuxième et dernière phase de développement du réseau. Les conditions de succès étant réunies, tous considèrent avec optimisme la poursuite intensifiée des activités au cours de l'hiver 2002.

Soulignons aussi que l'ENAP a conclu avec la firme conseil CRC-SO-GEMA et l'Agence canadienne de développement international, une entente de service pour la diffusion d'un programme de formation spécialisée en gestion de la fiscalité, à l'intention des dirigeants de la Direction nationale des Impôts du gouvernement du Mali. Cette formation, offerte en partie à distance, conjointement avec l'Université de Sherbrooke, mène à l'obtention d'un diplôme d'études de 2<sup>e</sup> cycle en administration publique et d'une attestation de microprogramme en fiscalité. Ce partenariat constitue une première pour l'École au niveau international.

■ ■ ■ Remise du Prix d'excellence en enseignement à Marie-Michèle Guay, professeure à l'ENAP de Montréal. ■ ■ ■ Remise de la Médaille de l'ENAP à Raymonde Chantigny de l'ACDI lors du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'ENAP à Hull. ■ ■ ■ El Houssine Aziz, ministre de la Fonction publique du Maroc, lors de la clôture du stage en ressources humaines des participants marocains.



PHOTOGRAPHIES : ENAP



■ Michael A. Brintnall, directeur exécutif de la NASPAA, Marcel Proulx, directeur Enseignement et recherche à l'ENAP et José Natividad Gonzalez Paras, président de l'INAP de Mexico et président du conseil d'administration du CLAD lors du colloque La gouvernance dans les Amériques.

L'ENAP participe depuis peu également avec l'École nationale de santé publique de Rennes et l'École nationale d'administration de la Côte d'Ivoire à la diffusion d'un programme francophone de formation des dirigeants d'établissements de santé. Cette collaboration est soutenue par la Commission permanente de la coopération franco-québécoise et fait l'objet d'un accord général de coopération.

En marge du Sommet des Amériques, en collaboration avec l'Institut national d'administration publique du Mexique, le Centre latino-américain d'administration et de développement et la National Association of Schools of Public Affairs and Administration des États-Unis, l'ENAP a organisé le symposium *Gouvernance et administration publique*. Cet événement a regroupé à Québec une centaine d'invités, provenant d'une dizaine de pays des Amériques; il a aussi réuni par vidéoconférence plusieurs participants au Mexique et tous les échanges ont été transmis en direct sur le site Web de l'École. Une communication sur le rôle central de l'administration publique dans la gouvernance des pays des Amériques, qui reprend les grandes conclusions du symposium, a été remise aux représentants des États présents au Sommet.

### Le personnel et les ressources matérielles et financières

En 2000-2001, l'effectif de l'ENAP était de 121 employés. L'École a par ailleurs recruté deux nouveaux professeurs.

Sur le plan financier, une hausse de 209 000 \$ est constatée en droits de scolarité. Les revenus de l'enseignement régulier ont augmenté en 2001 alors que les revenus de l'enseignement périuniversitaire ont connu une hausse importante. Les revenus de subventions de l'Université du Québec ont légèrement diminué. Une somme de 129 000 \$ a été versée à titre de bourses du millénaire.

Les revenus d'interventions d'aide conseil et les revenus de perfectionnement ont augmenté et cette augmentation est attribuable à une hausse des revenus des programmes en organisation et des revenus des programmes généraux.

Enfin, à même le solde du fonds 2000-2001 de 1 817 731 \$, une somme de 1 271 000 \$ a fait l'objet d'une affectation d'origine interne à l'accroissement de la masse salariale, à l'entretien des bâtisses, aux bibliothèques et au service informatique ainsi qu'à l'allocation de bourses d'études.

### Les perspectives d'avenir

Au terme de l'année 2000-2001, les perspectives pour l'année suivante sont favorables. Les projets de développement en vue d'une relance auxquels l'ENAP entend donner priorité, conformément à son contrat de performance, sont les suivants : le développement pédagogique (NTIC), le soutien aux regroupements thématiques de professeurs, les activités de perfectionnement offertes aux gestionnaires publics, le développement de l'Observatoire de l'administration publique, le développement des ressources documentaires (NTIC), l'augmentation des bourses et stages pour les étudiants, l'évaluation des programmes d'études et la relance auprès des étudiants et des diplômés.

Il faudra également accorder une attention toute particulière aux besoins de la fonction publique québécoise : l'ENAP souhaite poursuivre ses interventions d'accompagnement en matière de réforme administrative et de modernisation et elle veut demeurer un acteur majeur sur le plan de la formation de la relève. De même, l'ENAP devra renforcer ses relations avec le réseau de l'Université du Québec afin de mieux profiter de son appartenance à ce réseau et de continuer à y être d'un apport positif.

Les perspectives budgétaires appellent une gestion budgétaire prudente et parcimonieuse. La taille de l'École nous rend fragiles et nous oblige à investir dans la croissance : croissance des clientèles créditées, croissance des activités non subventionnées, développement de la recherche et de la coopération internationale.



#### ENAP

École nationale  
d'administration publique

MARCEL PROULX  
Directeur général



#### *In memoriam*

PIERRE DE CELLES  
1940-2001

#### DIRECTION

SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim, directrice de l'administration et secrétaire générale • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Présidente:** SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim

**Membres:** SYLVIE BEAUCHAMP\*, directrice de l'administration et secrétaire générale • CLAUDE BEAUREGARD, professeur • MONIQUE L. BÉGIN\*, secrétaire générale associée, Conseil exécutif du gouvernement du Québec • FRANCINE BOUCHARD-BOUTET, consultante, Les logiciels de Marque et les technologies EVI • JEAN-PIERRE DUPLANTIE\*, directeur général, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Estrie • LOUISE GIROUX, consultante en communication et gestion • NICOLE LAFLEUR, directrice générale, Cégep de Lévis-Lauzon • DENIS LAFORTE\*, professeur, Université du Québec à Hull • JEAN LAROCHELLE, chargé de mission, Conseil exécutif du gouvernement du Québec • HÉLÈNE LEE-GOSSELIN, professeure, Université Laval • YVES POULIN, conseiller en administration publique • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche  
• SERGE VALLÉE, étudiant • SERGE VIAU, directeur général, Ville de Québec

**Secrétaire:** SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale

\* Membre du comité exécutif

#### COMMISSION DES ÉTUDES

**Présidente:** SYLVIE BEAUCHAMP, directrice générale par intérim

**Membres:** JEAN ASSELIN, professeur associé • ANDRÉ BAZINET, chef du service des politiques de personnel, Conseil du trésor du Québec  
• SERGE BELLEY, professeur • LUC BERNIER, directeur des études à Montréal • MARC BILOCQ, directeur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec • MOHAMED CHARIH, directeur des études à l'ENAP-Hull • FRÉDÉRIC DUMAS, étudiant • KARL GAGNÉ, étudiant • RICHARD GAGNON, directeur régional pour le Québec, Formation et perfectionnement Canada • RENÉE LAMONTAGNE, directrice générale, CLSC des Hautes-Marées • PATRICK NUGENT, conseiller en administration publique • EMMANUEL NYAHOHU, professeur  
• MONIA PRÉVOST, étudiante • MARCEL PROULX, directeur de l'enseignement et de la recherche • NATALIE RINFRET, professeure  
• ROBERT BRULOTTE, registraire de l'ENAP (membre non votant).

**Secrétaire:** SYLVIE BEAUCHAMP, secrétaire générale



## École de technologie supérieure

Robert L. Papineau, directeur général

L'année 2000-2001 en a été une de croissance. La poursuite notable de l'augmentation de la clientèle étudiante, la création d'un nouveau programme d'études et les projets d'expansion du campus en témoignent. En 2001, le nombre d'inscriptions à l'ETS a poursuivi sa croissance de façon très marquée. L'École a donc mis en œuvre divers moyens pour continuer à répondre aux besoins de sa clientèle : construction de la phase 2 de ses résidences, mise sur pied du programme de baccalauréat en génie logiciel, création du Décanat à la formation, réaménagement de certaines aires de l'établissement. De plus, la première campagne de financement a été couronnée de succès.

### Les programmes d'études et les étudiants

À l'automne 2001, l'augmentation de la clientèle de l'ETS se chiffrait à 30 %. Cette forte hausse s'explique en partie par la création du nouveau programme de baccalauréat en génie logiciel qui sera officiellement lancé cet automne en conformité avec les engagements pris par l'École dans son contrat de performance. En effet, à lui seul, ce programme regroupe 11 % des nouveaux étudiants, ce qui témoigne du vif intérêt des étudiants pour le génie logiciel.

Au chapitre des études supérieures, les étudiants inscrits aux programmes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, à l'hiver 2001, représentaient environ 10 % de la population étudiante, sans compter les 175 étudiants de l'École de technologie de l'information (ETI). Au 2<sup>e</sup> cycle, un programme de maîtrise en génie aérospatial est présentement en instance d'approbation. L'ETS se joint ainsi aux cinq autres universités québécoises offrant déjà ce programme. L'ETI

a regroupé ses activités à l'ETS dans le but de rapprocher ses services de sa clientèle, laquelle se trouve à plus de 95 % dans la région métropolitaine, et de se donner une visibilité plus concrète. À l'automne 2001, l'ETI comptait plus de 240 étudiants inscrits.

### La recherche et la formation de chercheurs

L'École a créé ses deux premières chaires en 2001 : la Chaire TransÉnergie – ETS sur la simulation et la commande des réseaux électriques, un investissement de 1,5 M\$ sur cinq ans, ainsi que la Chaire industrielle en télécommunications sans fil ETS-CMC Électronique, qui a obtenu un financement de 750 000 \$ sur trois ans.

Durant la dernière année, les fonds de recherche ont atteint plus de 5,8 M\$, dont 42 % proviennent de contrats de recherche. De cette somme, près de 1,4 M\$ a été accordé aux professeurs par le CRSNG. Une subvention de Valorisation-Recherche Québec et une autre du ministère de l'Éducation pour les nouvelles technologies de l'information ont respectivement été versées au développement d'une plate-forme de recherche en imagerie radiologique 3D basse radiation et au projet Téléprésentiel de l'ETI. De plus, la Fondation canadienne pour l'innovation a accordé, dans le cadre de son Fonds de relève, une partie du financement nécessaire à la mise sur pied du Laboratoire de recherche en caractérisation et mise en forme des alliages à mémoire de forme. Par rapport à l'an passé, le budget de recherche a augmenté de 22 %.

Dans le cadre du programme de financement de projets particuliers visant à augmenter le nombre de diplômés dans le domaine des technologies de l'information, l'ETS a reçu plus de 3 M\$ en subventions. Cette somme est constituée d'une contribution directe du ministère de l'Éducation du Québec à hauteur de 1,5 M\$ et d'une égale participation des partenaires industriels de l'École.

L'École remet annuellement ses prix d'excellence en enseignement et en recherche aux professeurs. En 2001, deux prix seront décernés pour la toute première fois : le Prix d'excellence pour une contribution exceptionnelle à la qualité de l'environnement éducatif remis à un professeur et le Prix d'excellence en enseignement attribué à un chargé d'enseignement. Les noms des récipiendaires ont été dévoilés à l'automne 2001.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

À sa quatrième année d'existence, le projet Découverte connaît toujours autant de succès. Cette année, seize étudiants de l'École, jumelés à quatre adolescents de l'Ancre des jeunes, un organisme communautaire voué à la réinsertion sociale des jeunes décrocheurs, ont animé les ateliers scientifiques à l'intention des 54 élèves de 6<sup>e</sup> année de l'école de la Petite-Bourgogne.

### Le personnel

L'ETS compte 353 postes réguliers, incluant 115 professeurs et chargés d'enseignement. À chaque trimestre, près de 80 chargés de cours sont venus appuyer le corps professoral dans sa tâche.

L'École a renouvelé les conventions collectives des professeurs et des chargés d'enseignement jusqu'en 2004. De plus, comme suite à la révision de la structure administrative effectuée en 2000, l'ETS a créé le Décanat à la formation. Ce nouveau décanat est responsable de l'élaboration des programmes d'enseignement de 1<sup>er</sup> cycle, de leur fonctionnement d'ensemble, de leur développement et de leur évaluation. Il met en place des activités pour le développement pédagogique du corps enseignant, administre les services aux étudiants et s'assure de l'application et de la mise à jour des règlements qui concernent les études de 1<sup>er</sup> cycle.

### Les ressources matérielles et financières

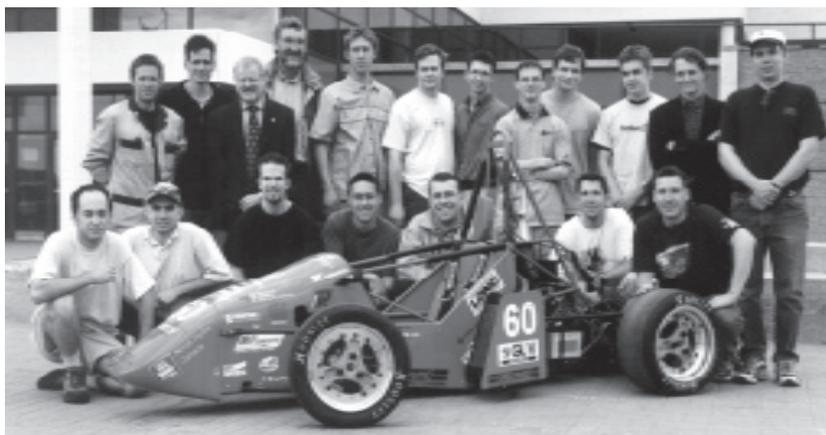
La construction de la phase 2 des résidences de l'ETS est maintenant terminée. Ainsi, 200 étudiants supplémentaires peuvent y loger, ce qui porte à 390 le nombre de locataires des résidences. À l'intérieur même de l'École, 2 500 mètres carrés d'espace ont été réaménagés pour mieux répondre aux besoins.

Près de 200 invités du milieu des affaires et de la communauté universitaire se sont réunis pour la cérémonie de clôture de la première campagne de financement de l'ETS. L'objectif de 10 M\$ a été dépassé, puisque 10 103 000 \$ ont été amassés. Le Fonds de développement de l'ETS (FDETS) y est allé d'une première en soutenant deux projets de développement institutionnel et d'avancement éducatif. Le FDETS a en outre remis 360 000 \$ en bourses et en prix d'excellence. Au cours des prochaines années, le FDETS orientera ses

■ ■ ■ La construction de la phase 2 des résidences maintenant terminée, 390 étudiants peuvent y loger durant leurs études. ■ ■ ■ Le laboratoire de technologies de l'information permet de s'intéresser à plusieurs domaines d'applications dont la conception d'interfaces multi-modales. Cette dernière consiste à communiquer avec une machine par plusieurs médias simultanément, comme la commande vocale, le gant de données et le casque d'immersion. ■ ■ ■ La première campagne de financement de l'ETS a permis d'amasser la somme de 10 103 000 dollars. Dans l'ordre habituel, Patrick Charpentier, président de l'Association étudiante de l'ETS, Robert L. Papineau, directeur général, Louis A. Tanguay, président d'honneur de la campagne de financement ETS 2000, Un avenir de génie, Michel Laurence, professeur au Département de génie électrique, Henri-Paul Martel, président du conseil d'administration du Fonds de développement de l'ETS (FDETS) et Yvon M. Dubois, directeur du FDETS.



PHOTOGRAPHIES : ETS



■ À Birmingham, en Angleterre, les étudiants de l'École ont pris le deuxième rang du classement général du concours « Formula Student » en plus de remporter les prix du meilleur moteur et du meilleur constructeur.

efforts sur la recherche de dons philanthropiques et d'alliances stratégiques ETS-entreprises permettant le développement de l'institution.

### Les activités internationales

Le Bureau des relations internationales (BRI) a vu le nombre des étudiants participant à des programmes d'échange internationaux progresser pour une quatrième année consécutive. Ainsi, treize étudiants de l'ETS sont allés poursuivre leur formation en France ou en Islande, et quelque 50 étudiants de la France et du Brésil sont venus étudier chez nous. Les treize étudiants poursuivant leurs études à l'étranger se sont partagés plus de 90 000 \$ en bourses d'excellence de mobilité étudiante du ministère de l'Éducation du Québec et de l'École.

En 2000, l'équipe du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) s'est rendue au Cambodge pour y construire une banque de riz. Le PRECI, une initiative créée et entièrement gérée par des étudiants, permet à des étudiants de vivre une expérience d'aide humanitaire en mettant à profit leurs connaissances en ingénierie dans un pays en voie de développement.

### Les événements marquants

L'École est de plus en plus fréquemment le sujet de reportages d'émissions de télévision à caractère scientifique ou technologique. Les prix qui lui sont décernés ainsi que les performances notables de ses clubs étudiants y contribuent largement.

L'ETS a reçu un prix d'efficacité énergétique décerné par Ressources naturelles Canada et l'Office de l'efficacité énergétique. Le Service des stages de l'École s'est lui aussi distingué en recevant le 2<sup>e</sup> prix du Programme de prix de la qualité et de la productivité de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU).

Le Gala Forces Avenir 2000 a couronné deux équipes de l'ETS : celle du Programme de regroupement étudiant pour la coopération internationale (PRECI) et celle du véhicule tout-terrain amphibie Mini-Baja.

Du côté des compétitions, l'équipe d'Éclipse III, avec son véhicule solaire, a pris le 2<sup>e</sup> rang du concours Énergie 2000, organisé par l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie. Au Maryland, le sous-marin à propulsion humaine Omer 4 a inscrit le record du monde de vitesse à deux reprises avant de remporter le prix pour la meilleure utilisation de matériaux composites.

À Kingston, en Ontario, l'équipe du toboggan de béton s'est hissée au 2<sup>e</sup> échelon du classement général. Quant à la nouvelle équipe du Mini-Baja, elle a été déclarée meilleure équipe nord-américaine de l'année. Finalement, le club de la Formule SAE (Society of Automotive Engineering) est revenu d'Angleterre avec la 2<sup>e</sup> place du classement général, le prix du meilleur moteur remis par Ford Cosworth et celui du meilleur constructeur octroyé par Rolls-Royce et Bentley.

### Les perspectives d'avenir

La croissance de la clientèle étudiante est telle que l'École doit agrandir son campus et, pour ce faire, elle a acquis un terrain adjacent. Un plan de développement a été soumis aux instances concernées. En outre, la réponse à la croissance étudiante passe aussi par l'accroissement du nombre des professeurs ainsi que par l'augmentation de stages de qualité pour les étudiants.

De plus, tel que stipulé dans son contrat de performance, l'ETS portera une attention accrue au soutien et à la réussite de ses étudiants. Ainsi, elle accentuera le budget qu'elle consacre à la participation étudiante aux différentes compétitions en matière d'ingénierie, puisque ces événements constituent un puissant instrument de motivation et une incitation à la performance. Trois mesures supplémentaires devraient contribuer à améliorer la réussite des étudiants : l'amélioration de l'encadrement par l'augmentation du corps professoral, la mise sur pied du Décanat à la formation, incluant l'ajout de postes consacrés au soutien à la réussite étudiante, de même que l'analyse des motifs d'abandon. Enfin, l'École déposera en cours d'année son plan de développement 2001-2006.



## ETS

École de technologie  
supérieure

ROBERT L. PAP-  
INEAU  
Directeur général

---

**DIRECTION**

ROBERT L. PAPINEAU, directeur général • YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • YVON DUBOIS, directeur des relations avec l'industrie • ROBERT NELSON, directeur de l'administration • NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président:** ALAIN BELLEMARE\*, premier vice-président, Pratt & Whitney Canada

**Présidente sortante:** MICHELLE OTIS\*, ingénieure, planification maintenance, Hydro-Québec

**Vice-présidente:** MARTINE CORRIVEAU-GOUGEON\*, consultante

**Membres:** YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • DAVID BENSOUSSAN, professeur • ODILE BOISJOLI, ingénieure, planification du réseau d'accès, Bell Canada • NICOLE BOUTIN, directrice générale, Collège Montmorency • MICHEL BRISSON, directeur général, Collège Édouard-Montpetit • ANDRÉ DUPONT, président-directeur général, CITEQ et vice-président Recherche et Développement, Asea Brown Boveri

• RICHARD GIROUX, étudiant • CHRISTIANE MARCOUX\*, directrice générale adjointe, BPR CSO • HENRI-PAUL MARTEL\*, vice-président exécutif, Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (SICHUM) • ROBERT NELSON, directeur de l'administration

• CLAUDE OLIVIER, professeur • ROBERT L. PAPINEAU\*, directeur général

**Observateurs:** ALAIN HÉNAULT, chargé d'enseignement • PATRICK SHÉRIDAN, technicien de l'application technologique et informatique

**Secrétaire:** NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général

\* Membre du comité exécutif

---

**COMMISSION DES ÉTUDES**

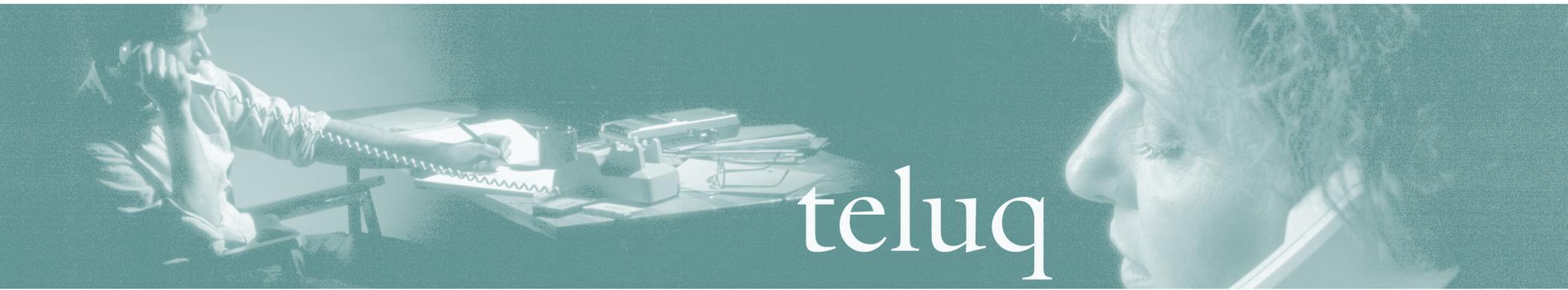
**Président:** ROBERT L. PAPINEAU, directeur général

**Membres:** YVES BEAUCHAMP, directeur de l'enseignement et de la recherche • FRANÇOIS BRISSETTE, professeur • LOUISE CARTIER, consultante • FRANCE DU-PÉRÉ, vice-présidente, ressources humaines, Disque Améric inc. • FRANÇOIS GAGNON, professeur • CHRISTIAN LARDINOIS, doyen des études supérieures et de la recherche • ROLAND MARANZANA, professeur • KATHLEEN PINEAU, chargée d'enseignement • JEAN-CLAUDE PROVOST, associé, CMA Chalifour, Marcotte et Associés inc. • JEAN SAUVÉ, directeur, rémunération et avantages sociaux, CAE Électronique ltée,

• ROBERT STAMPFLER, doyen à la formation • MARTIN TREMBLAY, étudiant • JÉRÉMIE VOIX, étudiant

**Observateurs:** FRANCINE GAMACHE, registraire • PAUL GELY, doyen de la gestion des ressources • LOUISE THIBAUDEAU, directrice du Service de la bibliothèque

**Secrétaire:** NORMAND TRUDEL, secrétaire général et adjoint au directeur général



teluq

## Télé-université

Anne Marrec, directrice générale

L'année 2000-2001 fut de loin l'année où il y a eu le plus de changements majeurs au sein de l'institution soulevant des défis de taille et nécessitant des efforts particuliers de la part de toutes les personnes engagées auprès de la Télé-université. C'est grâce à cette solidarité et grâce à cet engagement de tous que l'organisation a franchi, étape par étape, ces mutations. De plus, la Télé-université a maintenant pignon sur rue dans un secteur en plein développement, et ce, à l'image de notre institution. Cette implantation physique est certes la démonstration la plus tangible de la saine évolution d'un organisme, mais d'autres combats furent livrés durant cette année, qui témoignent d'une progression constante.

### Les programmes et les étudiants

Parmi ces défis, maintenir le nombre d'EEETP ainsi que la qualité de service tout en implantant le nouveau système de gestion du dossier académique (GDA) fut certainement le plus éprouvant. Cette opération, vu les circonstances, fut menée avec succès. En effet, le nombre d'étudiants à temps plein s'est pratiquement maintenu à un sommet historique. Le taux d'étudiants et d'étudiantes en provenance d'autres universités s'est également maintenu par rapport à l'an dernier.

La Télé-université a implanté six nouveaux programmes dont deux de cycles supérieurs, soit la maîtrise en formation à distance, profil avec mémoire, et le doctorat en informatique cognitive, programme offert conjointement avec l'UQAM. Plusieurs programmes ont été également approuvés

et sont en préparation dont, entre autres, le diplôme d'études supérieures spécialisées en santé mentale et la majeure en éducation aux adultes. Finalement, certains programmes ont été modifiés et révisés, tels les programmes en communication.

Soucieuse d'améliorer les services d'encadrement, notamment grâce aux possibilités offertes par les nouveaux environnements technologiques, la Télé-université a étendu la disponibilité d'un encadrement télématique, tout en demeurant attentive aux besoins particuliers de sa clientèle. Désormais, les étudiants disposent d'un encadrement télématique optionnel dans tous les cours ainsi qu'un complément au matériel traditionnel sur le site Web dans un nombre croissant de cours. Les unités d'enseignement et de recherche ont poursuivi la réorganisation du système d'encadrement en modifiant les fonctions des spécialistes à l'encadrement devenus des coordonnateurs à l'encadrement. Elles ont aussi identifié des mesures visant à améliorer le service, notamment par la pratique du tutorat conjoint, la permanence d'encadrement et le resserrement des délais de rétroaction.

### La recherche et la formation des chercheurs

En matière de recherche, la Télé-université maintient toujours sa performance de façon aussi remarquable. En effet, plus de 60 % des professeurs ont reçu des subventions de recherche pour 53 projets. Le LICEF progresse sans cesse et les chercheurs ont obtenu cette année un financement de 1,9 M\$ permettant le travail à la réalisation de 62 projets distincts. La

Télé-université a finalement reçu une chaire senior de recherche de 200 000 \$ dans le domaine des technologies d'enseignement et dont le titulaire est Gilbert Paquette.

### Les partenariats et l'implication dans le milieu

Notre réseau de partenariat ne cesse de s'accroître et de se ramifier. À ce titre, la Télé-université est devenue membre de l'Université virtuelle canadienne et a participé à la première réunion ayant eu lieu à Victoria, les 4 et 5 février 2001. Plusieurs ententes de collaboration se sont soit poursuivies, soit concrétisées, et ce, particulièrement avec les HEC et l'Université Athabasca. Il faut souligner la signature d'un protocole d'entente avec l'association franco-yukonaise, avec le Centre romand d'enseignement à distance (CRED) et la poursuite d'un partenariat avec six établissements universitaires étrangers dans le cadre du CAERENAD pour la diffusion de cours sur la formation à distance.

Le service d'évaluation linguistique (SEL) continue à se démarquer tant au niveau du recrutement de nouvelles clientèles que par sa rentabilité. Parmi ses nouveaux clients, on retrouve l'OLF (Office de la langue française), Loto-Québec, Hydro-Québec et Clarica.

### Le personnel

L'implantation du GDA a certainement mobilisé une grande partie du personnel de la Télé-université, et sans la solidarité de tous les intervenants ce défi n'aurait pu être relevé. En effet, nombreux furent les mouvements de personnel régu-

lier pour prêter main-forte aux secteurs affectés par le GDA. Son implantation commence à se faire sentir. Par exemple, durant les trimestres d'été et d'automne 2000, la Direction des ressources humaines a traité 3 522 assignations manuellement. Par contre, à l'hiver 2001, le GDA a signé automatiquement près de 9 000 inscriptions !

En septembre 2000, la Direction des ressources humaines a procédé à la majoration des taux de rémunération conformément à la politique salariale en vigueur. Concernant les relations de travail, une lettre d'entente a été signée relativement à l'intégration des tuteurs à la politique salariale du réseau de l'Université du Québec et du versement de la rétroactivité en découlant. À noter que la Télé-université a recruté de nouveaux tuteurs par le biais d'une trentaine d'appels de candidature.

Enfin, une entente de principe est intervenue avec le syndicat du personnel de soutien dans le cadre des négociations en vue du renouvellement de la convention collective.

### Les ressources matérielles et financières.

Sur le plan financier, l'année a été marquée par la négociation d'un contrat de performance avec le ministère de l'Éducation, qui fut signé le 28 mars 2001, et l'ajustement de la Télé-université à une nouvelle formule de financement des universités.

Quant aux ressources matérielles, leur gestion a été fortement orientée par l'appropriation d'un nouvel édifice qui marque le premier enracinement dans l'histoire de l'établissement.

■ ■ ■ Anne Marrec, directrice générale de la Télé-université, François Legault, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, lors de la signature du contrat de performance. ■ ■ ■ Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Louise Sauvé, professeure et directrice de SAVIE, Lucienne Robillard, présidente du Conseil du trésor et ministre de l'Infrastructure, Anne Marrec, directrice générale et Rémi Racine, président de Technologies Multipartn'r inc. (TMI), au lancement du carrefour virtuel de jeux éducatifs de la Société d'apprentissage (SAVIE). ■ ■ ■ Paul Bleton, professeur à la Télé-université et président du conseil professoral remet le Prix du Lieutenant-gouverneur à M<sup>me</sup> Claire Brochu.



PHOTOGRAPHIES : LOUISE LEBLANC



PHOTO : GILLES FRÉCHETTE

■ Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, Pierre De Celles, directeur général de l'ENAP, Michel Rouleau, président d'honneur de la campagne et président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, Pierre Lapointe, directeur général de l'INRS, Anne Marrec, directrice générale de la Télé-université, au lancement de la Fondation de l'Université du Québec.

### Les activités internationales

La deuxième année d'existence du programme CAERENAD a permis de démarrer plus de douze projets dont six de type académique pour le développement de programmes et de cours et pour la recherche. À la fin de l'année, le nombre de projets académiques est donc passé à neuf dont quatre cours dans les domaines de l'administration, des sciences de l'environnement, de la communication et de la formation à distance, et deux programmes en sciences de l'environnement et en formation pédagogique des professeurs universitaires.

Cette année encore, la Télé-université fut l'hôte de plusieurs délégations telles la délégation du laboratoire de recherche et de développement (LANIA) de l'Université de Veracruz, la délégation du ILCE, Mexique et la délégation d'une vingtaine de membres de la chambre de commerce de Paris. Les missions à l'étranger ont également mené plusieurs professeurs dans différents pays, notamment en mission de gestion du programme CAERENAD ou encore en mission d'exploration pour un projet de consortium Canada-Europe et plusieurs à l'Université du Mans dans le cadre du projet LEA.

Une démarche proactive concernant le recrutement international a été entreprise et la Télé-université accueille de plus en plus de demandes d'étudiants hors-Québec.

### Les événements marquants de l'année

S'ajoute aux événements de l'année 2000-2001, le lancement de la première campagne de financement de la Fondation de l'Université du Québec. Les objectifs spécifiques pour la Télé-université sont d'implanter un programme de soutien à la matérialisation du campus virtuel et à la socialisation en ligne des étudiants, de créer un programme de soutien à la bibliothèque virtuelle ainsi qu'un programme de bourse.

La fondation a bénéficié d'une importante contribution financière du Mouvement Desjardins. La Télé-université a d'ailleurs, conjointement avec le siège social, désigné la salle du conseil d'administration, la salle Alphonse-et-Dorimène-Desjardins.

Marquant l'aboutissement et la reconnaissance de bien des efforts pour les étudiants et étudiantes, la collation des grades s'est déroulée le 9 septembre 2000 à Montréal. Lors de cette cérémonie, M<sup>me</sup> Claire Brochu s'est vu attribuer la Médaille de la Gouverneure générale et M<sup>me</sup> Marie-Élaine Michaud, le Prix du Lieutenant-gouverneur.

Cette année, la Télé-université a participé au lancement du carrefour virtuel de jeux éducatifs de la Société pour l'apprentissage à vie (SAVIE) et ce, en présence de la présidente du Conseil du trésor et ministre de l'Infrastructure, M<sup>me</sup> Lucienne Robillard.

On ne peut passer sous silence l'inauguration officielle de l'immeuble qui a été célébrée le 7 juin 2001 en présence du ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, du ministre de la justice Paul Bégin et du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. La relocalisation s'est déroulée telle que prévue.

### Les perspectives d'avenir

La Télé-université a beaucoup évolué ces dernières années et ses engagements envers ses étudiants et la population du Québec, matérialisés notamment par le contrat de performance signé avec le ministre de l'Éducation, supposent encore beaucoup de nouvelles étapes à franchir. Elle les franchira en améliorant de façon qualitative l'encadrement des étudiants, en développant encore les activités de socialisation dans son campus virtuel, en offrant de nouveaux programmes (MBA, DESS en santé mentale, majeure en éducation), en consolidant et maintenant à jour ses programmes déjà offerts et en travaillant avec sa nouvelle fondation.

L'objectif supérieur qui anime l'ensemble vise à offrir à la population québécoise et au marché international plus de diplômés de haut calibre rompus à la fois aux nouvelles connaissances disciplinaires et à la maîtrise des technologies de la virtualité.



**TELUQ**  
Télé-université  
ANNE MARREC  
Directrice générale

---

**DIRECTION**

ANNE MARREC\*, directrice générale • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche • FRANCE BILODEAU, directrice du développement des marchés • PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques • ROBERT MARANDA, directeur des affaires administratives

---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Président:** Gabriel Giguère\*, président fondateur F.D.Jul inc.

**Membres:** LOUISE BERTRAND\*, directrice de l'enseignement et de la recherche • MARIE-THÉRÈSE BOURBONNAIS, spécialiste en sciences de l'éducation • SERGE COURVILLE, professeur, Université Laval • BERNARD FORTIN, étudiant • FRANÇOIS GILBERT, vice-président et chef de l'exploitation Gestion Charles Sirois • YVES JEAN, professeur • ANDRÉ L'ÉCUYER\*, président et chef d'exploitation, SGF Rexfor inc. • ANDRÉE LONGPRÉ, diplômée • ROBERT MARANDA\*, directeur des affaires administratives • ANNE MARREC\*, directrice générale • CHANTAL TELLIER, vice-présidente Marketing, Marché Consommateur Bell Canada • JACQUES SIMARD, étudiant • HUBERT A. WALLOT\*, professeur

**Secrétaire:** PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

\* Membre du Comité exécutif

---

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**Membres:** ÉTIENNE BEAUREGARD, étudiant • LOUISE BERTRAND, directrice de l'enseignement et de la recherche • RAYMOND DUCHESNE, directeur des études • OTTO IKOMÉ, professeur • DENIS JUNEAU, directeur des études, Cégep Sainte-Foy • FRANCE GAGNON, directrice de l'unité d'enseignement et de recherche • DENIS LACHANCE, professeur • MICHEL LAMONTAGNE, coordonnateur à l'encadrement • ALAIN LARAMÉE, directeur de l'unité d'enseignement et de recherche Sciences humaines, lettres et communications • ANNE MARREC\*, directrice générale • JEAN-PIERRE MASSON, spécialiste en sciences de l'éducation • ANNICK PROULX, étudiante • DIANE-GABRIELLE TREMBLAY, directrice de la recherche • ROCH TREMBLAY, directeur des études, Collège Ahuntsic • ÉVELYNE VALLIÈRES, professeure

**Secrétaire:** PIERRE LE GALLAIS, secrétaire général et directeur des affaires juridiques

# États financiers

Université du Québec et ses universités constituantes,  
écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de l'Assemblée des gouverneurs  
Université du Québec

Nous avons vérifié les bilans consolidés et synoptiques des fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation de l'Université du Québec au 31 mai 2001, les états consolidés et synoptiques des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de fonctionnement, avec restriction, des immobilisations et de dotation, ainsi que l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés et synoptiques incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et synoptiques en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et synoptiques sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et synoptiques. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés et synoptiques.

À notre avis, ces états financiers consolidés et synoptiques donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2001, ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2.



Comptables agréés  
Québec  
Le 29 octobre 2001

## Fonds de fonctionnement

Évolution des soldes de fonds synoptique de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|   | UQAM<br>\$ | UQTR<br>\$ | UQAC<br>\$ | UQAR<br>\$ | UQAH<br>\$ | UQAT<br>\$ | ENAP<br>\$ | TELUQ<br>\$ | ETS<br>\$ | INRS<br>\$ | UQ<br>\$ | CSCUQ<br>\$ | Réseau<br>\$ | Élimi-<br>nations<br>\$ | 2001<br>Total<br>\$ | 2000<br>Total<br>\$ |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-----------|------------|----------|-------------|--------------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| SOLDE (déficit) AU DÉBUT  | (19 082)   | (12 972)   | (7 476)    | (4 274)    | (3 621)    | (3 819)    | 2 071      | 2 387       | (573)     | (8 979)    | 199      | 65          | (16 270)     | -                       | (72 344)            | (39 602)            |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS<br>PAR RAPPORT AUX CHARGES | 5 471      | (6 083)    | (2 241)    | (991)      | (950)      | (820)      | (127)      | (1 906)     | (205)     | 356        | (227)    | (5)         | (929)        | -                       | (8 657)             | (31 959)            |
| VIREMENTS INTERFONDS  | -          | -          | -          | -          | -          | -          | (30)       | (15)        | -         | (90)       | -        | -           | -            | -                       | (135)               | (783)               |
| SOLDE (DÉFICIT) À LA FIN  | (13 611)   | (19 055)   | (9 717)    | (5 265)    | (4 571)    | (4 639)    | 1 914      | 466         | (778)     | (8 713)    | (28)     | 60          | (17 199)     | -                       | (81 136)            | (72 344)            |

## Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière consolidée de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|   | 2001<br>\$ | 2000<br>\$ |
|---|------------|------------|
| <b>PROVENANCE DES FONDS</b>   |            |            |
| PRODUIT NET DES ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES ET AUTRES DETTES | 263 863    | 174 414    |
| CONTRIBUTIONS DU FONDS  |            |            |
| FONCTIONNEMENT  | 19 771     | 18 771     |
| AVEC RESTRICTION  | 11 444     | 12 241     |
| DOTATION  | 52         | 431        |
| SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS  |            |            |
| MEQ   |            |            |
| SUBVENTIONS   | 25 050     | 15 293     |
| SERVICE DE LA DETTE   | 87 798     | 82 307     |
| SIUQ  | 738        | 797        |
| GOUVERNEMENT DU CANADA  | 1 722      | 1 549      |
| AUTRES  | 2 048      | 3 226      |
| VENTE D'IMMOBILISATIONS   | 156        | 111        |
| INTÉRÊTS À RECEVOIR   | 205        | 205        |
| AUTRES REVENUS  | 1 572      | 795        |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION           | -          | 73         |
| VIREMENT INTERFONDS   | -          | 744        |
|   | 414 419    | 310 957    |
| <b>UTILISATION DES FONDS</b>  |            |            |
| ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS                                       | 67 848     | 76 399     |
| CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION                                    |            |            |
| VARIATION NETTE DES OBLIGATIONS                                     | 550        | 633        |
| INTÉRÊTS SUR CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION                       | 152        | 203        |
| ACQUISITION D'UN AUTRE ACTIF (RISQ)                                 | 576        | 6 360      |
| SERVICE DE LA DETTE   |            |            |
| CAPITAL   | 194 230    | 96 606     |
| INTÉRÊTS  | 69 043     | 60 799     |
| FRAIS INHÉRENTS AUX ÉMISSIONS DE BILLETS ET DÉBENTURES              | 157        | 21         |
| AUTRES  | 56 106     | 55 056     |
| INTÉRÊTS SUR EMPRUNT BANCAIRE                                       | 7 334      | 6 877      |
|   | 395 996    | 302 954    |
| AUGMENTATION DES FONDS  | 18 423     | 8 003      |
| SOLDE DISPONIBLE (non pourvu) AU DÉBUT                              | (208 876)  | (216 879)  |
| SOLDE DISPONIBLE (non pourvu) À LA FIN                              | (190 453)  | (208 876)  |

Pour l'Assemblée des gouverneurs,



Pierre Lucier  
Président



Jacques Plamondon  
Vice-président à l'administration

## Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|  | Fonds de fonctionnement |            | Fonds avec restriction |            | Fonds des immobilisations |            | Fonds de dotation |            |
|--|-------------------------|------------|------------------------|------------|---------------------------|------------|-------------------|------------|
|  | 2001<br>\$              | 2000<br>\$ | 2001<br>\$             | 2000<br>\$ | 2001<br>\$                | 2000<br>\$ | 2001<br>\$        | 2000<br>\$ |
| <b>PRODUITS</b>  |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| DROITS DE SCOLARITÉ  | 82 632                  | 82 258     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| SUBVENTIONS  |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| GOUVERNEMENT DU QUÉBEC   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| FONCTIONNEMENT - MEQ   | 410 257                 | 358 087    | 4 703                  | 1 628      | 95 241                    | 90 611     | -                 | -          |
| AUTRES   | 6 141                   | 5 601      | 27 779                 | 23 878     | 389                       | 795        | -                 | -          |
| GOUVERNEMENT DU CANADA   | 298                     | 207        | 44 070                 | 46 363     | 1 798                     | 8 071      | -                 | -          |
| CONTRIBUTIONS - UQ   | -                       | 4 950      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| AUTRES   | 1 385                   | 1 367      | 13 944                 | 13 210     | 18 806                    | 2 114      | -                 | -          |
| PLACEMENTS ET DOTATIONS  | 697                     | 797        | -                      | -          | -                         | -          | 4 247             | 1 668      |
| ENTREPRISES AUXILIAIRES  | 15 871                  | 15 095     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| AUTRES REVENUS   | 43 502                  | 42 687     | 25 542                 | 25 186     | 1 525                     | 1 334      | 1 775             | 1 164      |
| VENTES EXTERNES  | -                       | -          | 934                    | 1 074      | -                         | -          | -                 | -          |
| RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS  | 3 674                   | 4 262      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| CONTRIBUTION INTERFONDS  | 740                     | 938        | 347                    | 61         | 30 732                    | 31 443     | -                 | -          |
| CONTRIBUTION (SIUQ)  | -                       | -          | -                      | -          | 738                       | 797        | -                 | -          |
| GAIN SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS  | -                       | -          | -                      | -          | 73                        | 83         | -                 | -          |
| DONS EN NATURE   | -                       | -          | -                      | -          | 1 535                     | 725        | -                 | -          |
|  | 565 197                 | 516 249    | 117 319                | 111 400    | 150 837                   | 135 973    | 6 022             | 2 832      |
| <b>CHARGES</b>   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE  | 342 401                 | 335 024    | 25 815                 | 25 833     | -                         | -          | 656               | 854        |
| RECHERCHE SUBVENTIONNÉE  | 10 538                  | 10 431     | 71 786                 | 65 317     | -                         | -          | -                 | -          |
| SERVICES À LA COLLECTIVITÉ   | 11 168                  | 9 483      | 4 602                  | 4 490      | -                         | -          | -                 | -          |
| BIBLIOTHÈQUE   | 24 354                  | 24 478     | -                      | 8          | -                         | -          | -                 | -          |
| AUDIOVISUEL  | 5 687                   | 5 665      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| INFORMATIQUE   | 25 712                  | 24 553     | 100                    | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| ADMINISTRATION   | 73 561                  | 69 531     | 19                     | 16         | -                         | -          | -                 | -          |
| TERRAINS ET BÂTIMENTS  | 60 033                  | 59 716     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| SERVICES AUX ÉTUDIANTS   | 13 802                  | 13 613     | 1 008                  | 144        | -                         | -          | 4                 | 1          |
| ENTREPRISES AUXILIAIRES  | 15 649                  | 14 798     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.  | 638                     | 5 616      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| CONTRIBUTIONS INTERFONDS   | 236                     | 201        | 2 320                  | 807        | -                         | -          | 299               | 94         |
| TRANSFERTS DE COÛTS INDIRECTS  | -                       | -          | 2 705                  | 3 290      | -                         | -          | -                 | -          |
| INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS  | 1 241                   | 1 493      | -                      | -          | 76 534                    | 67 882     | -                 | -          |
| RADIATION ET PERTE SUR LA CESSION D'IMMOBILISATIONS  | -                       | -          | -                      | -          | 2 433                     | 2 258      | -                 | -          |
| AMORTISSEMENT DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS ET DES IMMOBILISATIONS                               | -                       | -          | -                      | -          | 56 036                    | 53 098     | -                 | -          |
| FRAIS ANNUELS ET D'ÉMISSION DE BILLETS ET DÉBENTURES   | -                       | -          | -                      | -          | 16                        | 21         | -                 | -          |
| AUTRES   | 717                     | 516        | 147                    | 141        | 2 284                     | 2 178      | 49                | 133        |
|  | 585 737                 | 575 118    | 108 502                | 100 046    | 137 303                   | 125 437    | 1 008             | 1 082      |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS | (20 540)                | (58 869)   | 8 817                  | 11 354     | 13 534                    | 10 536     | 5 014             | 1 750      |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>  |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| SUBVENTION FORFAITAIRE   | 13 000                  | -          | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| AMÉLIORATION SANTÉ FINANCIÈRE (note 8)   | -                       | 27 742     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| AUTRES   | 107                     | 392        | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
|  | 13 107                  | 28 134     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |
| ALLOCATIONS DE DÉPART  | (1 224)                 | (1 224)    | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          |
| REDEVANCE CONVERTIE EN PLACEMENT   | -                       | -          | -                      | -          | 220                       | -          | -                 | -          |
|  | (1 224)                 | (1 224)    | -                      | -          | 220                       | -          | -                 | -          |
|  | 11 883                  | 26 910     | -                      | -          | 220                       | -          | -                 | -          |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES   | (8 657)                 | (31 959)   | 8 817                  | 11 354     | 13 754                    | 10 536     | 5 014             | 1 750      |

## Bilans consolidés

au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|  | Fonds de fonctionnement |            | Fonds avec restriction |            | Fonds des immobilisations |            | Fonds de dotation |            | Total      |            |
|--|-------------------------|------------|------------------------|------------|---------------------------|------------|-------------------|------------|------------|------------|
|  | 2001<br>\$              | 2000<br>\$ | 2001<br>\$             | 2000<br>\$ | 2001<br>\$                | 2000<br>\$ | 2001<br>\$        | 2000<br>\$ | 2001<br>\$ | 2000<br>\$ |
| <b>ACTIF</b>   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| ACTIF À COURT TERME  |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| ENCAISSE   | 11 885                  | 19 246     | -                      | -          | -                         | -          | 2 102             | 1 606      | 13 987     | 20 852     |
| PLACEMENTS À COURT TERME                                     | 1 804                   | 3 496      | 13                     | 13         | -                         | -          | 4 014             | 2 024      | 5 831      | 5 533      |
| COMPTES À RECEVOIR   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| DROITS DE SCOLARITÉ  | 3 905                   | 4 253      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          | 3 905      | 4 253      |
| AUTRES   | 13 324                  | 12 173     | 13 242                 | 10 560     | 6 847                     | 1 629      | 58                | 157        | 33 471     | 24 519     |
| SUBVENTIONS À RECEVOIR                                       | 9 741                   | 20 832     | 21 527                 | 23 230     | 23 259                    | 20 948     | -                 | -          | 54 527     | 65 010     |
| INTÉRÊTS À RECEVOIR  | -                       | -          | -                      | -          | -                         | -          | 27                | 24         | 27         | 24         |
| AVANCES INTERFONDS   | 11 868                  | 6 999      | 54 247                 | 45 600     | 122                       | 470        | 3 124             | 1 854      | 69 361     | 54 923     |
| STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE                               | 5 391                   | 5 033      | 340                    | 511        | -                         | 6          | 11                | -          | 5 742      | 5 550      |
|  | 57 918                  | 72 032     | 89 369                 | 79 914     | 30 228                    | 23 053     | 9 336             | 5 665      | 186 851    | 180 664    |
| AVANCES INTERFONDS   | 16 787                  | 20 668     | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          | 16 787     | 20 668     |
| PLACEMENTS, AU COÛT (note 3)                                 | -                       | 180        | -                      | -          | 161 302                   | 107 200    | 2 525             | 1 063      | 163 827    | 108 443    |
| IMMOBILISATIONS (note 4)                                     | -                       | -          | -                      | -          | 970 933                   | 959 223    | -                 | -          | 970 933    | 959 223    |
| INTÉRÊTS À RECEVOIR  | -                       | -          | -                      | -          | 218                       | 471        | -                 | -          | 218        | 471        |
| ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES, AU COÛT NON AMORTI          | 25                      | 1 275      | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          | 25         | 1 275      |
| FRAIS DE FINANCEMENT DIFFÉRÉS - ESCOMPTE, AU COÛT NON AMORTI | -                       | -          | -                      | -          | 5 183                     | 6 212      | -                 | -          | 5 183      | 6 212      |
| FRAIS REPORTÉS, AU COÛT NON AMORTI                           | -                       | -          | -                      | -          | -                         | -          | 43                | 64         | 43         | 64         |
| AUTRE ACTIF, AU COÛT (note 5)                                | -                       | -          | -                      | -          | 6 936                     | 6 360      | -                 | -          | 6 936      | 6 360      |
|  | 74 730                  | 94 155     | 89 369                 | 79 914     | 1 174 800                 | 1 102 519  | 11 904            | 6 792      | 1 350 803  | 1 283 380  |
| <b>PASSIF</b>  |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| PASSIF À COURT TERME   |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)                                  | 38 026                  | 52 884     | -                      | -          | 159 701                   | 172 928    | -                 | -          | 197 727    | 225 812    |
| COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS                              | 45 156                  | 41 482     | 6 455                  | 7 160      | 24 785                    | 24 139     | 17                | 5          | 76 413     | 72 786     |
| RETENUES SUR CONTRATS  | -                       | -          | -                      | -          | 1 107                     | 567        | -                 | -          | 1 107      | 567        |
| PRODUITS REPORTÉS  | 8 273                   | 16 271     | 35                     | 20         | -                         | -          | -                 | -          | 8 308      | 16 291     |
| AVANCES INTERFONDS   | 49 316                  | 40 706     | 1 354                  | 52         | 18 219                    | 13 689     | 472               | 476        | 69 361     | 54 923     |
| VERSEMENTS SUR LA DETTE À LONG TERME                         | -                       | -          | -                      | -          | 117 968                   | 192 726    | -                 | -          | 117 968    | 192 726    |
|  | 140 771                 | 151 343    | 7 844                  | 7 232      | 321 780                   | 404 049    | 489               | 481        | 470 884    | 563 105    |
| DETTE À LONG TERME (note 7)                                  | 14 208                  | 14 208     | 240                    | 259        | 752 676                   | 607 998    | -                 | -          | 767 124    | 622 465    |
| INCITATIF RELATIF À UN BAIL                                  | 887                     | 948        | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          | 887        | 948        |
| AVANCES INTERFONDS   | -                       | -          | -                      | -          | 16 787                    | 20 669     | -                 | -          | 16 787     | 20 669     |
|  | 155 866                 | 166 499    | 8 084                  | 7 491      | 1 091 243                 | 1 032 716  | 489               | 481        | 1 255 682  | 1 207 187  |
| <b>SOLDES DE FONDS (négatif)</b>                             |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| NON AFFECTÉ  | (93 726)                | (83 304)   | -                      | -          | -                         | -          | -                 | -          | (93 726)   | (83 304)   |
| AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE                                | 12 590                  | 10 960     | 360                    | 408        | -                         | 200        | 151               | 149        | 13 101     | 11 717     |
| AFFECTATION D'ORIGINE EXTERNE                                | -                       | -          | 80 925                 | 72 015     | -                         | -          | 11 264            | 6 162      | 92 189     | 78 177     |
| INVESTI EN IMMOBILISATIONS                                   | -                       | -          | -                      | -          | 83 557                    | 69 603     | -                 | -          | 83 557     | 69 603     |
|  | (81 136)                | (72 344)   | 81 285                 | 72 423     | 83 557                    | 69 803     | 11 415            | 6 311      | 95 121     | 76 193     |
|  | 74 730                  | 94 155     | 89 369                 | 79 914     | 1 174 800                 | 1 102 519  | 11 904            | 6 792      | 1 350 803  | 1 283 380  |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds de fonctionnement

Résultats synoptiques de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|  | UQAM<br>\$ | UQTR<br>\$ | UQAC<br>\$ | UQAR<br>\$ | UQAH<br>\$ | UQAT<br>\$ | ENAP<br>\$ | TELUQ<br>\$ | ETS<br>\$ | INRS<br>\$ | UQ<br>\$ | C.S.C.<br>\$ | RÉSEAU<br>\$ | Élimi-<br>nations<br>\$ | 2001<br>Total<br>\$ | 2000<br>Total<br>\$ |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-----------|------------|----------|--------------|--------------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>PRODUITS</b>  |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| DROITS DE SCOLARITÉ  | 41 005     | 10 664     | 6 931      | 4 688      | 5 777      | 1 957      | 1 635      | 3 311       | 6 030     | 634        | -        | -            | -            | -                       | 82 632              | 82 258              |
| <b>SUBVENTIONS</b>   |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| <b>GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</b>  |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| FONCTIONNEMENT - M.E.Q.  | 160 491    | 50 894     | 36 867     | 27 489     | 23 384     | 15 009     | 7 770      | 15 504      | 25 477    | 33 481     | 8 214    | 3 448        | 5 429        | (3 200)                 | 410 257             | 358 087             |
| AUTRES   | 1 928      | 50         | 739        | 277        | 417        | 131        | 1 656      | 6           | 456       | 454        | -        | -            | 27           | -                       | 6 141               | 5 601               |
| <b>GOUVERNEMENT DU CANADA</b>  |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| CONTRIBUTION - U.Q.  | -          | -          | 60         | -          | -          | 44         | 87         | 1           | 106       | -          | -        | -            | -            | -                       | 298                 | 207                 |
| AUTRES   | -          | 210        | -          | 7          | -          | -          | 279        | 648         | -         | 241        | -        | -            | -            | -                       | 1 385               | 1 367               |
| <b>PLACEMENTS ET DOTATIONS</b>   | 107        | 31         | -          | 9          | 60         | -          | 90         | 112         | 79        | 160        | 14       | -            | 35           | -                       | 697                 | 797                 |
| <b>ENTREPRISES AUXILIAIRES</b>   | 11 012     | 1 437      | 454        | 356        | 957        | -          | 106        | -           | 1 549     | -          | -        | -            | -            | -                       | 15 871              | 15 095              |
| <b>AUTRES REVENUS</b>  | 19 267     | 4 461      | 3 626      | 1 113      | 1 611      | 1 491      | 394        | 2 784       | 1 317     | 5 822      | 724      | 486          | 406          | -                       | 43 502              | 42 687              |
| <b>RECouvreMENT DE COÛTS INDIRECTS</b>   | -          | 369        | 172        | 201        | -          | 7          | 190        | 144         | 598       | 1 993      | -        | -            | -            | -                       | 3 674               | 4 262               |
| <b>CONTRIBUTION INTERFONDS</b>   | -          | 631        | 9          | 100        | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | 740                 | 938                 |
|  | 233 810    | 68 747     | 48 858     | 34 240     | 32 206     | 18 639     | 12 207     | 22 510      | 35 612    | 42 785     | 8 952    | 3 934        | 5 897        | -                       | 565 197             | 516 249             |
| <b>CHARGES</b>   |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE  | 143 003    | 47 414     | 32 856     | 20 957     | 20 441     | 12 295     | 5 712      | 14 424      | 19 056    | 24 803     | 1 440    | -            | 1 822        | (1 822)                 | 342 401             | 335 024             |
| RECHERCHE SUBVENTIONNÉE  | 4 024      | 520        | 757        | 2 773      | 402        | 321        | 461        | 1 280       | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | 10 538              | 10 431              |
| SERVICES À LA COLLECTIVITÉ   | 2 942      | 774        | 1 516      | 54         | 797        | 169        | 1 651      | 1 289       | 1 976     | -          | -        | -            | -            | -                       | 11 168              | 9 483               |
| BIBLIOTHÈQUE   | 10 659     | 3 933      | 2 287      | 1 687      | 1 731      | 566        | 737        | 257         | 1 241     | 867        | 188      | -            | 201          | -                       | 24 354              | 24 478              |
| AUDIOVISUEL  | 2 835      | 978        | 258        | 373        | 347        | -          | 378        | 265         | 253       | -          | -        | -            | -            | -                       | 5 687               | 5 665               |
| INFORMATIQUE   | 7 985      | 2 507      | 2 068      | 1 500      | 1 394      | 561        | 295        | 1 753       | 2 474     | 1 236      | -        | 3 939        | -            | -                       | 25 712              | 24 553              |
| ADMINISTRATION   | 24 683     | 8 488      | 5 299      | 4 211      | 4 282      | 3 076      | 2 165      | 3 307       | 3 332     | 6 886      | 6 303    | -            | 2 907        | (1 378)                 | 73 561              | 69 531              |
| TERRAINS ET BÂTIMENTS  | 24 611     | 5 868      | 4 272      | 2 883      | 2 427      | 1 598      | 1 620      | 1 997       | 3 809     | 8 442      | 1 248    | -            | 1 258        | -                       | 60 033              | 59 716              |
| SERVICES AUX ÉTUDIANTS   | 5 960      | 2 594      | 1 780      | 774        | 908        | 247        | 91         | 545         | 903       | -          | -        | -            | -            | -                       | 13 802              | 13 613              |
| ENTREPRISES AUXILIAIRES  | 11 087     | 1 430      | 337        | 311        | 901        | 34         | 63         | 5           | 1 481     | -          | -        | -            | -            | -                       | 15 649              | 14 798              |
| REDRESSEMENT DES BASES - U.Q.  | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -            | 638          | -                       | 638                 | 5 616               |
| CONTRIBUTION INTERFONDS  | -          | -          | -          | 81         | -          | 155        | -          | -           | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | 236                 | 201                 |
| INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS  | 1 045      | -          | 169        | -          | -          | -          | -          | -           | -         | 27         | -        | -            | -            | -                       | 1 241               | 1 493               |
| AUTRES   | 505        | 100        | -          | -          | -          | 90         | -          | -           | -         | 22         | -        | -            | -            | -                       | 717                 | 516                 |
|  | 239 339    | 74 606     | 51 599     | 35 231     | 33 656     | 19 459     | 12 334     | 24 416      | 35 817    | 42 536     | 9 179    | 3 939        | 6 826        | -                       | 585 737             | 575 118             |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS<br>PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT<br>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS | (5 529)    | (5 859)    | (2 741)    | (991)      | (1 450)    | (820)      | (127)      | (1 906)     | (205)     | 249        | (227)    | (5)          | (929)        | -                       | (20 540)            | (58 869)            |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>  |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| SUBVENTION FORFAITAIRE (NOTE 8)  | 11 000     | 1 000      | 500        | -          | 500        | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | 13 000              | 27 742              |
| AUTRES   | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | 107        | -        | -            | -            | -                       | 107                 | 392                 |
|  | 11 000     | 1 000      | 500        | -          | 500        | -          | -          | -           | -         | 107        | -        | -            | -            | -                       | 13 107              | 28 134              |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>   |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |              |              |                         |                     |                     |
| ALLOCATIONS DE DÉPART  | -          | (1 224)    | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | (1 224)             | (1 224)             |
|  | -          | (1 224)    | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -            | -            | -                       | (1 224)             | (1 224)             |
|  | 11 000     | (224)      | 500        | -          | 500        | -          | -          | -           | -         | 107        | -        | -            | -            | -                       | 11 883              | 26 910              |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES PRODUITS<br>PAR RAPPORT AUX CHARGES  | 5 471      | (6 083)    | (2 241)    | (991)      | (950)      | (820)      | (127)      | (1 906)     | (205)     | 356        | (227)    | (5)          | (929)        | -                       | (8 657)             | (31 959)            |

## Évolution des soldes de fonds consolidés

de l'exercice terminé le 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|                                  | Fonds de fonctionnement |            | Fonds avec restriction |            | Fonds des immobilisations |            | Fonds de dotation |            | Total      |            |
|----------------------------------|-------------------------|------------|------------------------|------------|---------------------------|------------|-------------------|------------|------------|------------|
|                                  | 2001<br>\$              | 2000<br>\$ | 2001<br>\$             | 2000<br>\$ | 2001<br>\$                | 2000<br>\$ | 2001<br>\$        | 2000<br>\$ | 2001<br>\$ | 2000<br>\$ |
| SOLDE (déficit) AU DÉBUT         | (72 344)                | (39 602)   | 72 423                 | 61 035     | 69 803                    | 58 524     | 6 311             | 4 555      | 76 193     | 84 512     |
| EXCÉDENT (insuffisance) DES      |                         |            |                        |            |                           |            |                   |            |            |            |
| PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES | (8 657)                 | (31 959)   | 8 817                  | 11 354     | 13 754                    | 10 536     | 5 014             | 1 750      | 18 928     | (8 319)    |
| VIREMENTS INTERFONDS             | (135)                   | (783)      | 45                     | 34         | -                         | 743        | 90                | 6          | -          | -          |
| SOLDE (déficit) À LA FIN         | (81 136)                | (72 344)   | 81 285                 | 72 423     | 83 557                    | 69 803     | 11 415            | 6 311      | 95 121     | 76 193     |

## Fonds de fonctionnement

Bilan synoptique au 31 mai 2001 (en milliers de dollars)

|  | UQAM<br>\$ | UQTR<br>\$ | UQAC<br>\$ | UQAR<br>\$ | UQAH<br>\$ | UQAT<br>\$ | ENAP<br>\$ | TELUQ<br>\$ | ETS<br>\$ | INRS<br>\$ | UQ<br>\$ | Élimi-<br>nations<br>\$ | 2001<br>Total<br>\$ | 2000<br>Total<br>\$ |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------------|-----------|------------|----------|-------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>ACTIF</b>   |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |                         |                     |                     |
| ENCAISSE   | -          | -          | 4 670      | -          | 1 902      | -          | 880        | 2 302       | 4 336     | 2 888      | 265      | (5 358)                 | 11 885              | 19 246              |
| PLACEMENTS À COURT TERME                               | -          | -          | -          | 1          | -          | -          | 750        | -           | -         | 1 053      | -        | -                       | 1 804               | 3 496               |
| COMPTES À RECEVOIR                                     |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |                         |                     |                     |
| DROITS DE SCOLARITÉ                                    | 2 740      | 149        | 57         | 56         | 392        | 263        | -          | 61          | 187       | -          | -        | -                       | 3 905               | 4 253               |
| AUTRES   | 3 187      | 903        | 589        | 619        | 743        | 448        | 1 127      | 368         | 409       | 2 673      | 518      | 1 740                   | 13 324              | 12 173              |
| SUBVENTIONS À RECEVOIR                                 | 3 659      | 644        | 1 067      | 469        | 291        | 276        | 232        | 875         | 2 633     | 1 132      | 9 741    | (11 278)                | 9 741               | 20 832              |
| AVANCES INTERFONDS                                     | 4 346      | -          | 2 634      | -          | -          | 2 394      | -          | 168         | 436       | -          | 1 890    | -                       | 11 868              | 6 999               |
| STOCKS ET FRAIS PAYÉS D'AVANCE                         | 2 814      | 159        | 648        | 315        | 448        | 98         | 108        | 121         | 541       | 115        | 24       | -                       | 5 391               | 5 033               |
|  | 16 746     | 1 855      | 9 665      | 1 460      | 3 776      | 3 479      | 3 097      | 3 895       | 8 542     | 7 861      | 12 438   | -                       | 57 918              | 72 032              |
| AVANCES INTERFONDS                                     | 16 787     | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -                       | 16 787              | 20 668              |
| PLACEMENTS AU COÛT                                     | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -                       | -                   | 180                 |
| ALLOCATIONS DE DÉPART REPORTÉES,<br>AU COÛT NON AMORTI | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | 25         | -        | -                       | 25                  | 1 275               |
|  | 33 533     | 1 855      | 9 665      | 1 460      | 3 776      | 3 479      | 3 097      | 3 895       | 8 542     | 7 886      | 12 438   | -                       | 74 730              | 94 155              |
| <b>PASSIF</b>  |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |                         |                     |                     |
| <b>PASSIF À COURT TERME</b>                            |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |                         |                     |                     |
| DÉCOUVERT BANCAIRE                                     | 3 791      | 940        | -          | 627        | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | (5 358)                 | -                   | -                   |
| EMPRUNTS BANCAIRES (note 6)                            | 8 444      | 3 275      | -          | 1 423      | 2 000      | 5 399      | -          | -           | -         | -          | 17 485   | -                       | 38 026              | 52 884              |
| COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS                        | 17 562     | 3 599      | 6 713      | 1 907      | 4 281      | 2 483      | 569        | 2 224       | 1 727     | 1 759      | 2 332    | -                       | 45 156              | 41 482              |
| SUBVENTIONS À PAYER                                    | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | -          | 9 538    | (9 538)                 | -                   | -                   |
| PRODUITS REPORTÉS                                      | 3 194      | 1 246      | 875        | 201        | 643        | 236        | 271        | 450         | 849       | 276        | 32       | -                       | 8 273               | 16 271              |
| AVANCES INTERFONDS                                     | 14 153     | 2 075      | 8 753      | 1 175      | 1 423      | -          | 343        | 755         | 6 744     | 13 677     | 218      | -                       | 49 316              | 40 706              |
|  | 47 144     | 11 135     | 16 341     | 5 333      | 8 347      | 8 118      | 1 183      | 3 429       | 9 320     | 15 712     | 29 605   | -                       | 140 771             | 151 343             |
| DETTE À LONG TERME (note 7)                            | -          | 9 775      | 3 041      | 1 392      | -          | -          | -          | -           | -         | -          | -        | -                       | 14 208              | 14 208              |
| INCITATIF RELATIF À UN BAIL                            | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -           | -         | 887        | -        | -                       | 887                 | 948                 |
|  | 47 144     | 20 910     | 19 382     | 6 725      | 8 347      | 8 118      | 1 183      | 3 429       | 9 320     | 16 599     | 29 605   | -                       | 155 866             | 166 499             |
| <b>SOLDES DE FONDS (négatif)</b>                       |            |            |            |            |            |            |            |             |           |            |          |                         |                     |                     |
| NON AFFECTÉ  | (20 926)   | (19 405)   | (10 295)   | (5 799)    | (5 839)    | (4 777)    | 768        | (104)       | (778)     | (9 213)    | (17 358) | -                       | (93 726)            | (83 304)            |
| AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE                          | 7 315      | 350        | 578        | 534        | 1 268      | 138        | 1 146      | 570         | -         | 500        | 191      | -                       | 12 590              | 10 960              |
|  | (13 611)   | (19 055)   | (9 717)    | (5 265)    | (4 571)    | (4 639)    | 1 914      | 466         | (778)     | (8 713)    | (17 167) | -                       | (81 136)            | (72 344)            |
|  | 33 533     | 1 855      | 9 665      | 1 460      | 3 776      | 3 479      | 3 097      | 3 895       | 8 542     | 7 886      | 12 438   | -                       | 74 730              | 94 155              |

Engagements et éventualités (note 9)

## 1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés et synoptiques comprennent les données de l'Université du Québec (UQ) et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'Université du Québec à Hull (UQAH), de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de la Télé-université (TELUQ), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), dont les biens, en cas de liquidation, sont dévolus à l'Université du Québec. Les données des Presses de l'Université du Québec et de la Société Immobilière de l'Université du Québec font l'objet d'états financiers distincts. Pour les fins de consolidation, seules les éliminations importantes au niveau du bilan et des produits et des charges ont été effectuées. Des modifications ont été apportées aux états financiers de certaines unités constituantes afin de rendre comparables, aux fins des états financiers synoptiques et consolidés, les données des différentes unités à l'intérieur de la même année.

## 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2000-2001.

### a) Classification des fonds

Les fonds sont divisés en quatre catégories:

- i) Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient assujetties ou non à des restrictions internes.
- ii) Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.
- iii) Le fonds de dotation sert à l'enregistrement des transactions dont les ressources proviennent de legs ou de donations dont le capital est maintenu intact ou est affecté, tout comme les revenus, aux fins déterminées par le donateur.
- iv) Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

### b) Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit:

- i) Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre de la mission de l'entité, soit à l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité.
- ii) Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de la Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche universitaire et les ajustements sont portés à l'état des résultats de l'exercice dans l'année financière où ils sont définitivement établis.
- iii) Les droits de scolarité sont considérés comme produits de l'année financière à laquelle la session de cours appartient.
- iv) Les placements de portefeuille et de participation sont inscrits dans les fonds respectifs au moindre du coût ou de leur valeur de réalisation nette. Les produits de placements ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement sans restriction.
- v) Les engagements pour commandes non complétées d'achats de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres mais plutôt en note aux états financiers.
- vi) Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papeterie, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitements différés et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par les conseils d'administration ou par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans.

vii) Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et du surtemps à être compensé par des congés et une partie des coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les charges courantes.

viii) Le service de la dette à long terme du fonds des immobilisations, de même que les subventions qui y pourvoient, sont inscrits à ce fonds.

ix) Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont financées ou seront financées généralement par l'émission de billets ou débetures. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de constructions en cours sont ajoutés au coût. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur globale de l'engagement comprenant le capital, les intérêts et le coût de l'option d'achat à l'échéance pour les contrats antérieurs au 1<sup>er</sup> juin 1986 et à la valeur actualisée de l'engagement après cette date. L'obligation découlant de ces contrats de location-acquisition apparaissant au passif est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sur la durée de ces contrats.

Les frais de financement différés (escomptes) sont amortis ou radiés selon les dates d'échéance respectives des billets et débetures.

De plus, les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent:

|   | Méthodes              | Taux et périodes |
|---|-----------------------|------------------|
| Améliorations de terrains                       | Linéaire              | 20 ans           |
| Bâtiments                                       | Dégressif et Linéaire | 2 %<br>30 ans    |
| Améliorations locatives                         | Linéaire              | Durée du bail    |
| Mobilier, appareillage et outillage-transitoire | Linéaire              | 5 ans            |
| Mobilier  | Linéaire              | 5 ans            |
| Appareillage et outillage                       | Linéaire              | 8 ans            |
| Équipements audiovisuels et informatiques       | Linéaire              | 5 ans            |
| Logiciels                                       | Linéaire              | 5 ans            |
| Documents de bibliothèque                       | Linéaire              | 40 ans           |
| Matériel roulant                                | Linéaire              | 5 ans            |
| Brevets   | Linéaire              | 40 ans           |

x) L'Université comptabilise ses réclamations en remboursement d'immobilisations et d'intérêts au moment où elles sont confirmées ou dégagées par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) dans le cadre des plans quinquennaux approuvés ou à être approuvés par le gouvernement, pour être par la suite payées par le fiduciaire à même le produit des émissions de billets et débetures.

xi) Les coûts des régimes de retraite sont enregistrés au rythme où les contributions sont remises au fiduciaire.

### c) Estimation comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.



## 8 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au cours de l'exercice, à la suite de la signature d'un contrat de performance avec chacune des universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec, le gouvernement du Québec a octroyé, des subventions forfaitaires dont 11 000 000 \$ à l'Université du Québec à Montréal, afin de compenser son sous-financement, 1 000 000 \$ à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour compenser la baisse de clientèle et 500 000 \$ à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec à Hull pour la reconfiguration de l'offre de formation.

## 9 - ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars)

|   | 2001         | 2000              |
|---|--------------|-------------------|
|   | \$           | \$                |
| a) Les engagements non inscrits aux livres pour commandes non complétées d'achats de biens et de services se répartissent comme suit:   |              |                   |
| Fonds de fonctionnement   | 17 817       | 16 739            |
| Fonds avec restriction  | <u>7 674</u> | <u>4 916</u>      |
| Fonds des immobilisations   | <u>4 257</u> | <u>6 252</u>      |
| Fonds de dotation   | <u>17</u>    | <u>6</u>          |
| b) Les baux à long terme pour les immeubles et les équipements en vigueur au 31 mai 2001, payables mensuellement, représentent un engagement, pour les cinq prochaines années, de 18 410 951 \$ |              | \$                |
| 2001-2002   |              | 7 113 450         |
| 2002-2003   |              | 4 537 500         |
| 2003-2004   |              | 3 716 450         |
| 2004-2005   |              | 2 105 101         |
| 2005-2006   |              | 938 450           |
|   |              | <u>18 410 951</u> |

Des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des immeubles et de pénalité pour non-renouvellement.

- c) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés, du surtemps à être compensé par des congés représentent au 31 mai 2001 un montant de 15 901 900 \$ (15 739 500 \$ en 2000).  
Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2001 aurait été de 24 558 900 \$ (47 698 500 \$ en 2000). Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant de l'Université du Québec à Montréal au titre des crédits d'enseignement en réserve représentent un montant de 9 703 000 \$ (8 339 000 \$ en 2000).
- d) L'Université du Québec à Trois-Rivières, dans une convention en date du 1<sup>er</sup> avril 1983, a acquis la *Collection Robert-Lionel Séguin*. Cet engagement est payable au vendeur sa vie durant par une annuité de 65 000 \$, jusqu'à un maximum de 2 795 000 \$, plus une somme de 150 000 \$ payable aux ayants droit du vendeur. Au 31 mai 2001, le solde éventuel de cet engagement est de 1 758 750 \$ et la valeur capitalisée de la *Collection Robert-Lionel Séguin* à cette date est de 1 186 250 \$. De plus, une somme de 300 000 \$ a été réservée dans le fonds de dotation et dont les intérêts servent à pourvoir en partie au paiement annuel de 65 000 \$ au vendeur. Le capital de 300 000 \$ servira à l'aménagement et à l'amélioration de la collection et ce dans un délai de dix ans à compter du paiement par l'acquéreur aux ayants droit du vendeur de toutes sommes précitées.
- e) Des poursuites en dommages-intérêts d'un total de 18 177 000 \$, sont pendantes contre l'Université du Québec ou ses unités constituantes, lesquelles nient toute responsabilité. Ces poursuites se répartissent principalement comme suit entre les unités constituantes:

|  | \$                |
|--|-------------------|
| Université du Québec à Montréal                | 12 808 000        |
| Université du Québec à Trois-Rivières          | 340 000           |
| Université du Québec à Chicoutimi              | 400 000           |
| Université du Québec - Abitibi-Témiscamingue   | 1 819 000         |
| Institut national de la recherche scientifique | <u>2 810 000</u>  |
|  | <u>18 177 000</u> |

- f) Assurance responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits.

En matière de responsabilité professionnelle et responsabilité civile découlant des produits, l'Institut national de la recherche scientifique prend fait et cause pour tous ses employés.

- g) Cautionnement

L'Université du Québec à Montréal a cautionné et garanti des emprunts de 8 654 204 \$ (5 154 204 \$ en 2000) à trois sociétés apparentées, soit : La Société du Centre Pierre-Péladeau, l'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2001, les emprunts se chiffrent à 6 539 904 \$ (4 768 712 \$ en 2000). Les emprunts de la Société du Centre Pierre-Péladeau et de l'Agora seront remboursés à même des subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications.

- h) Contrats de performance

Au cours de l'exercice, les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherche et autres unités constituantes et le ministère de l'Éducation ont signé des contrats de performance. En contrepartie du réinvestissement financier consenti par le ministère de l'Éducation, les constituantes s'engagent à atteindre divers paramètres de performance. Le non-respect de ces engagements pourrait entraîner une modification des subventions octroyées.

## 10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec participent à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants actifs est de 6 301. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée par la firme Morneau Sobeco en date du 31 décembre 2000.

### Charges de retraite et autres informations financières

La charge de retraite comptabilisée aux états financiers de l'Université du Québec est égale à la contribution versée par celle-ci, soit 2,75 millions de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mai 2001, et ce, compte tenu d'un congé total de cotisation pour la période de fin juillet 2000 à mai 2001 représentant une économie de 14,8 millions de dollars.

La méthode d'évaluation pour le calcul de la charge comptable est la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Si l'Université du Québec avait appliqué les normes du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, Avantages sociaux futurs, la charge de retraite par application rétroactive avec un rendement prévu de l'actif à 7 % aurait été de 19,1 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000 et ce conformément à l'évaluation actuarielle à cette date.

Sur la base des directives du chapitre 3461, la caisse de retraite comporte un surplus estimé à 115 580 millions de dollars au 31 décembre 2000 et ce selon l'évaluation actuarielle, soit:

|   |                |
|---|----------------|
| (en milliers de dollars)                        | \$             |
| Obligation au titre des prestations constituées | 1 335 458      |
| Valeur marchande des actifs du régime           | 1 451 038      |
| Situation de capitalisation - excédent          | <u>115 580</u> |

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif, à cotisation définie, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

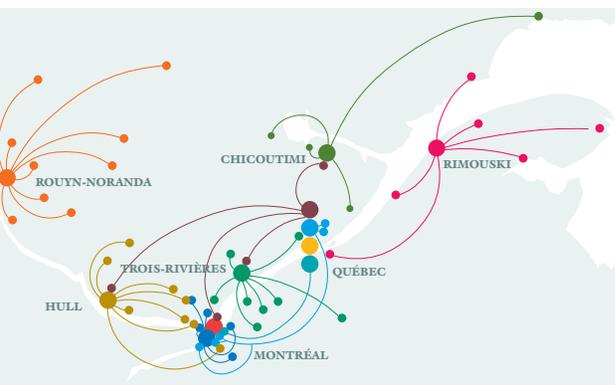
## 11 - ORGANISMES CONTRÔLÉS

Les états financiers des organismes contrôlés par les universités constituantes, écoles supérieures, institut de recherches et autres unités constituantes de l'Université du Québec sont annexés aux états financiers de celles-ci.

## 12 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 juin 2001, l'assemblée des gouverneurs a approuvé une modification du règlement général du Régime de retraite de l'Université du Québec afin de permettre à certains employés de l'Institut national de la recherche scientifique d'accéder à une retraite anticipée. La prise de retraite doit être effective entre le 1<sup>er</sup> juillet 2001 et le 31 août 2001. Le coût résultant de l'application de cette mesure, est estimé à 4 680 000 \$. De ce montant, environ 1 004 000 \$ sera versé à titre d'allocation de retraite et le solde, soit 3 676 000 \$ devra être payé à la caisse de retraite le 30 septembre 2001. Aussi l'École de technologie supérieure a déposé, en date du 20 août 2001, une offre d'achat pour un terrain au montant de 3 212 468 \$, dont le financement est présentement en discussion.





- UQAM** Université du Québec à Montréal
- UQTR** Université du Québec à Trois-Rivières
- UQAC** Université du Québec à Chicoutimi
- UQAR** Université du Québec à Rimouski
- UQAH** Université du Québec à Hull
- UQAT** Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- INRS** Institut national de la recherche scientifique
- ENAP** École nationale d'administration publique
- ETS** École de technologie supérieure
- TELUQ** Télé-université
- UQ** Université du Québec (siège social)

